LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

folio
Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

Vol. LXX — No 105 | Ensoleillé et doux. Maximum 20 | Montréal, lundi 7 mai 1979 | Férie | 25 CENTS

Le week-end sportif

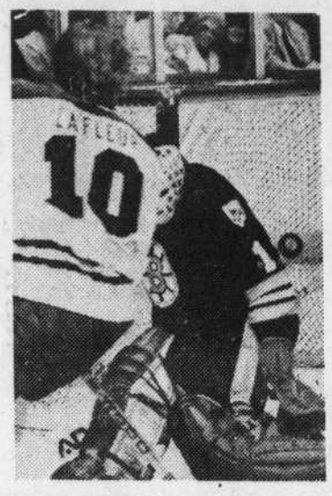

Le Canadien à un gain de la finale

Inspiré par deux buts de Guy Lafleur en première période, le Canadien a facilement défait les Bruins de Boston, 5-1, samedi soir au Forum. Mais, n'eût-été des largesses de l'arbitre Ron Wicks, le Tricolore aurait corrigé les Bruins de façon encore plus décisive. Le Canadien pourrait éliminer les Bruins demain soir, à Boston.

—page 12

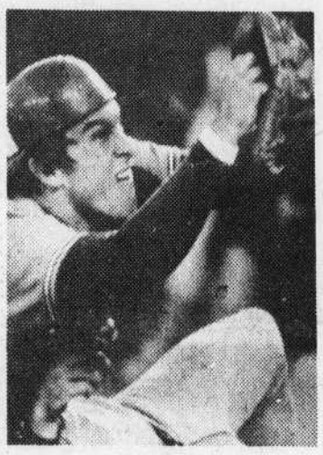

Un deuxième grand chelem pour Carter

Gary Carter s'est particulièrement illustré à San Diego, hier, réussissant son deuxième grand chelem en carrière, ce qui a permis aux Expos de vaincre les Padres, 7-5. Les joueurs de Dick Williams, qui avaient gagné 12-1 vendredi et perdu 6-3, samedi, ont ainsi gagné deux parties sur quatre à San Diego, première étape de leur long voyage à l'étranger.

—page 13

AU SOMMAIRE

■ Trudeau consacre les dernières semaines de sa campagne à l'unité

■ Broadbent prédit une guerre civile si Ottawa ne négocie pas —page 2

■ Ryan promet de définir le statut de l'anglais —page 3

■ La question de fond: Clark ou Trudeau: un éditorial de Michel Roy —page 4

■ Enjeux et perspectives: la difficile majorité de Clark —page 7

■ L'Iran veut propager sa révolution dans le monde —page 8

■ Le Parti socialiste est reporté au pouvoir en Autriche —page 9

L'affaire des contrats de dragage

Filion, Rochette et Desjardins acquittés

TORONTO (d'après CP) — Au terme d'un procès de près de 15 mois et après avoir délibéré durant un mois, un jury de la Cour supérieure de l'Ontario a rendu samedi 53 décisions dans l'affaire des contrats de dragage au sujet desquels avaient été portées des accusations de conspiration en vue de fixer les prix et frauder le gouvernement.

M. Gérard Filion, âgé de 69 ans, ancien président de Marine Industries, ancien directeur du DEVOIR, est acquitté, comme le sont également MM. Louis Rochette (de Québec), 56 ans, ancien vice-président exécutif de Marine Industries; Bruno Desjardins (de Baie d'Urfée), ancien directeur de la compagnie J.P. Porter; Hugh A. Martin (de Vancouver), 64 ans, président du conseil d'administration de Canadian Dredge and Dock Co. Ltd.; James Jarrell (de Toronto), vice-président de Pitts Engineering.

Sont reconnus coupables: MM. Harold McNamara (de Toronto), 64 ans, ancien président et chairman de McNamara Corporation; Sydney Cooper (de Toronto), 57 ans, ancien président de Pitts Engineering Construction Limited; Jean Simard (de Laval-sur-le-Lac), 56 ans, ancien vice-président de Marine Industries et de J.P. Porter Co; Ltd.; et Frank Hamata (de Vancouver), président de Sceptre Dredging Ltd.

Ces cinq hommes d'affaires, qui sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 10 ans et de fortes amendes sur chacun des chefs d'accusation, doivent se présenter devant le tribunal le 4 juin, date à laquelle le juge entendra leurs plaidoyers relatifs à la sentence. Entre-temps, ils sont libérés sous caution. Mais le juge en chef associé William Parker leur a interdit de quitter le pays sans autorisation et a exigé que chacun lui remette son passeport.

Le juge Parker a présidé ce procès, l'un des plus longs devant jury dans l'histoire judiciaire du pays. Témoignages et dépositions ont été entendus durant 36 semaines dans une salle du palais de justice de Toronto; les procureurs de la défense ont

Voir page 6: Dragage

M. Harold McNamara

M. Gérard Filion

La tension remonte après un raid israélien au Liban

Une foule de manifestants anti-nucléaires prennent une pause à l'ombre du monument à Washington, hier dans la capitale américaine, avant de se diriger en groupe vers la Maison-Blanche. (Photolaser AP)

LONDRES (d'après Reuter, AFP et AP) — Après une trêve d'une dizaine de jours, les appareils israéliens ont à nouveau frappé hier des cibles palestiniennes au Liban. On n'exclut pas de source diplomatique que ce raid relance le cycle infernal de la violence au Liban, notamment au sud, où ont été livrés dans la nuit des duels d'artillerie, et à Beyrouth, où les troupes syriennes ont pilonné hier des quartiers chrétiens.

Le raid aérien israélien, à plus de deux cents kilomètres des frontières de l'État juif, visait le camp de Nahr el Bared, situé à treize kilomètres au nord du port de Tripoli. Il avait déjà été bombardé à la fin du mois dernier par la marine israélienne. Selon le commandement israélien, le camp est utilisé par les fedayine pour organiser des opérations contre Israël. Une importante concentration de fedayine y avait été repérée, qui s'apprêtait à attaquer Israël, indique le commandement en rappelant qu'Israël se réserve de frapper les Palestiniens fort où et quand il le voulait.

À Beyrouth, où on souligne que le camp abrite quelque vingt mille réfugiés, on déclare, de sources libanaise et palestinienne, que le raid a fait entre trois et cinq morts civils et une trentaine de blessés. L'agence palestinienne de presse WAFA précise que la DCA des fedayine a fait rebrousser chemin aux avions israéliens.

Les victimes sont toutes libanaises, à l'exception d'une femme palestinienne, selon les correspondants en poste dans la région. Cinq membres de la même famille Masri, dont un bébé de quarante jours, ont été tués alors qu'ils célébraient le mariage de l'un des leurs à Mouhamarah, petit village situé à proximité du camp palestinien de Nahr el Bared à une quinzaine de kilomètres au nord de Tripoli, chef-lieu du Liban-Nord.

L'attaque israélienne, notent les observateurs, ne répondait pas à une opération en Israël de la résistance palestinienne.

Le premier ministre libanais, M. Selim El Hoss, a souligné que « les agressions israéliennes perpétrées hier contre le Liban montrent le caractère fallacieux des prétextes invoqués par Israël pour s'attaquer à ce pays ». Il a relevé que « ces prétextes étaient déjà à priori inacceptables ».

Par ailleurs, les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion ont violemment bombardé hier les secteurs chrétiens orientaux de Beyrouth, provoquant d'important dégâts, selon la radio phalangiste. Une radio de gauche a affirmé que ce bombardement avait été provoqué par des tirs isolés chrétiens et que les Syriens avaient utilisé « les armes qu'il fallait » pour réduire au silence les miliciens. La radio phalangiste estimait, pour sa part, prématuré de fournir un bilan des victimes.

Dans le Sud-Liban, des duels d'artillerie ont opposé dans la nuit les forces en présence. Les Palestiniens accusent les soldats hébreux d'avoir pilonné le secteur d'Aichieh, près du fief palestino-progressiste de Nabatieh. À Metoulleh, dans le nord d'Israël, des chrétiens libanais ont rapporté que les affrontements opposaient leurs propres milices à un groupe de Palestiniens qui avait tenté d'attaquer le village de Marjayoune après

Voir page 6: Liban

Devant la Maison Blanche

65,000 manifestants contre le nucléaire

WASHINGTON (d'après Reuter, AP et AFP) — Près de 65,000 manifestants criant "Non au nucléaire » ont défilé hier entre la Maison Blanche et le Capitole, siège du Congrès, à l'occasion d'une des plus importantes manifestations qui aient eu lieu à Washington depuis les rassemblements organisés dans la capitale fédérale dans les années 60 et au début des années 70 contre la guerre au Vietnam.

Les organisateurs ont déclaré que la manifestation avait pour but de sensibiliser l'opinion américaine aux dangers du nucléaire, un peu plus d'un mois après l'accident de la centrale de Three Mile Island, près de la ville de Harrisburg en Pennsylvanie.

« Le but de toute l'affaire est de dire au Congrès que les agences gouvernementales ne lui ont pas révélé toute la vérité sur l'énergie nucléaire », a déclaré l'un des organisateurs, M. Tim Mossad.

« L'opposition au nucléaire est demeurée longtemps une affaire locale. Cette marche revêt un caractère stratégique... C'est une action de masse centrée sur la capitale du pays et fondée sur une large coalition d'intérêts », a-t-il ajouté.

L'évenement a été baptisé « Coalition du 6 mai ». Il aura fallu l'accident de Three Mile Island, suivi de la fermeture de sept autres centrales du même type, pour rassembler les groupes hostiles au nucléaire et les écologistes, jusque là isolés.

Plusieurs personnes ont pris la parole lors de ce rassemblement. L'avocat Ralph Nader, célèbre par sa défense du consommateur, a déclaré: « Jimmy Carter nous avait dit en 1976 qu'il ne se tournerait vers le nucléaire qu'en dernier recours. Il nous a menti ». L'actrice Jane

Voir page 6: Manifestants

l'humeur de ce pays

«Le Crédit social s'en vient»

par Bernard Descôteaux

CHICOUTIMI — « Le Crédit social s'en vient », lisait-on il y a 25 ans un peu partout dans les campagnes québécoises au détour de routes sillonnées par des militants créditistes de la première heure bien avant que les indépendantistes à leur tour ne les y suivent pinceaux en main.

Le slogan a fait sourire, mais au Saguenay-Lac-Saint-Jean le Crédit social a quand même tout balayé sur son passage à deux reprises en 1962 et en 1963 tout en réussissant à l'élection de 1965 à garder trois des quatre comtés.

Dix-sept ans après cette première percée, le slogan est toujours aussi d'actualité dans cette région alors que les créditistes sont sur les rangs dans les quatre comtés, bouleversant toute la conjoncture politique à quelques semaines du scrutin du 22 mai, menaçant les candidats libéraux dans les trois comtés redevenus rouges au fil des élections. Alors que l'on croyait le phénomène sur la voie de la disparition, ce retour du Crédit social pourrait même s'avérer dramatique pour certains surtout quand l'on pense que la seule inscription « Crédit social » après le nom de candidats poteaux en 1974 vous valait 5,000 ou 6,000 voix.

Il y a une différence en 1979, pensent les stratèges libéraux, qui voient dans le Crédit social de Fabien Roy un déguisement pour le Parti québécois. Un peu partout à travers le Québec, c'est ce que clament les candidats libéraux pour que l'électorat ne se méprenne pas.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les organisateurs libéraux reprennent ce message, certains n'hésitant pas en privé à vous pointer du doigt les péquistes « déguisés » en candidats ou en organisateurs créditistes.

À première vue, ils semblent bien avoir raison. Dans Chicoutimi, le candidat n'est-il pas Magella Tremblay, permanent du Parti québécois pour la région, un ami très proche du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard. Dans Jonquière, Jean-Maurice Coulombe n'est-il pas lui aussi un membre

Voir page 6: L'humeur

INTER-LOTO — TIRAGE: 961 — 4 mai 1979

1er NUMERO COMPLET	2	0	8	0	9	7	2	GAGNE	$250,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			8	0	9	7	2	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					9	7	2	GAGNENT	$50
2e NUMERO COMPLET	1	8	0	9	7	7	6	GAGNE	$100,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			0	9	7	7	6	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					7	7	6	GAGNENT	$50
3e NUMERO COMPLET	2	5	0	7	3	6	5	GAGNE	$50,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			0	7	3	6	5	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					3	6	5	GAGNENT	$50
4e NUMERO COMPLET	1	8	7	8	1	9	3	GAGNE	$25,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			7	8	1	9	3	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					1	9	3	GAGNENT	$50
5e NUMERO COMPLET	1	0	2	6	0	0	8	GAGNE	$25,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			2	6	0	0	8	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					0	0	8	GAGNENT	$50
6e NUMERO COMPLET	1	7	4	4	7	6	8	GAGNE	$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			4	4	7	6	8	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					7	6	8	GAGNENT	$50
7e NUMERO COMPLET	1	0	6	3	9	6	8	GAGNE	$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			6	3	9	6	8	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					9	6	8	GAGNENT	$50
8e NUMERO COMPLET	2	2	5	5	1	6	8	GAGNE	$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			5	5	1	6	8	GAGNENT	$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR					1	6	8	GAGNENT	$50

Tous les billets gagnants de $1,000. et $50. de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Les dernières semaines de la campagne de Trudeau seront consacrées à l'unité

OAKVILLE, Ont. (d'après PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est « l'homme à battre » au terme de l'élection fédérale et sa Charte du français s'attire certainement la colère de Dieu.

C'est du moins ce qu'a dit le premier ministre sortant du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'une assemblée politique tenue samedi à Oakville, en banlieue de Toronto. Il s'agit, a donné à entendre le chef libéral, des premiers coups de canon de ces deux dernières semaines de campagne, qui doivent porter sur « l'unité canadienne ». Les observateurs s'attendent que M. Trudeau énonce de nouvelles positions constitutionnelles mercredi à Toronto, lors d'un ralliement monstre au Maple Leaf Garden (on attend 20,000 personnes).

« C'est en élisant à Ottawa un gouvernement libéral fort de la confiance des Québécois francophones, tout autant qu'en appuyant l'opposition libérale à Québec, que nous allons battre (René) Lévesque », a lancé M. Trudeau à Oakville, devant quelque 600 partisans.

Il répondait à un manifestant qui tenait le gouvernement fédéral responsable de l'adoption, par Québec, de la Charte du français en 1977. « La loi 101 a été adoptée par le gouvernement Levesque, *God-damn it,* », a lancé M. Trudeau. Ce dernier s'est cependant excusé tout de suite après, non sans badiner, « d'avoir pour la deuxième fois fait intervenir Dieu dans cette campagne...

« Je suis sûr que Dieu réprouve la loi 101 », a-t-il ajouté tout de suite. M. Trudeau avait déjà affirmé, il y a quelques semaines, en Nouvelle-Écosse, que Dieu était un libéral!

M. Trudeau a consacré une grande partie de son discours à fustiger son adversaire principal, M. Joe Clark, qu'il a présenté encore une fois comme « une girouette », dont les thèses varient au gré du vent. Le chef libéral a dit que M. Clark ne serait qu'une marionnette obéissant aux doigts des premiers ministres des provinces, majoritairement conservatrices.

Si M. Clark est élu premier ministre, a-t-il prédit, il ira à la Conférence économique internationale de Tokyo, fin juin, livrera aux États-Unis les droits du pays sur les ressources minières situées au large des côtes canadiennes, augmentera les livraisons de matières premières à l'Europe et de pétrole au Japon, puis il proclamera le sommet « une grande victoire », ajoutant que tous les pays lui auront donné leur accord.

À l'intérieur, M. Trudeau a dit que les Canadiens avaient besoin d'un gouvernement central assez fort à la fois pour pouvoir disposer des « séparatistes » du Québec et pour contenir les Canadiens anglais qui « ne veulent pas comprendre ».

Une dame enlève les marques de rouge à lèvres laissées par une de ses concitoyennes sur la joue de M. Trudeau, lors du rassemblement libéral tenu à Oakville, samedi. (Photolaser CP)

la campagne des *chefs*

HIER

M. Pierre Trudeau se reposait dimanche à Ottawa. Samedi midi, il effectuait une visite-éclair à Oakville, Ontario, et y affirmait que M. René Lévesque était vraiment «l'homme à battre» dans la présente campagne électorale. Il faudrait, pour cela, élire un gouvernement libéral fort à Ottawa.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Vancouver en après-midi hier, **M. Joe Clark** a lancé un projet de mesures politiques visant à faire disparaître la discrimination qui touche la femme au travail. Le gouvernement fédéral, notait-il entre autres, ne transigerait avec aucune compagnie qui enfreindrait ces nouveaux règlements.

M. Ed Broadbent a déclaré, au cours de l'émission télévisée Question Period, que si MM. Pierre Trudeau et Joe Clark refusent éventuellement de négocier avec un Québec qui aurait hypothétiquement voté majoritairement «oui» au référendum à venir du Parti québécois, la guerre civile s'ensuivrait. Dans cette hypothèse, pense au contraire le chef néo-démocrate, il faudrait procéder à «de très sérieuses négociations».

M. Fabien Roy faisait campagne hier à Chicoutimi. Samedi, au cours d'une rencontre avec la presse à Saint-Félicien, dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le chef créditiste a constaté «l'état de désarroi des conservateurs québécois» en raison des déclarations de leur chef et attaqué le chef libéral, qui se livre, a-t-il dit, à de la «Trudeau-comédie».

Enfin, **M. Henri Laberge,** de l'Union populaire, qui visitait ses électeurs de Charlesbourg, s'est plaint de «la conspiration du silence de la grande presse» à l'endroit de son parti. Il a indiqué que «la presse écrite timorée francophone se laisse ici damer le pion par son homologue anglophone».

AUJOURD'HUI

M. Joe Clark vole ce matin de Vancouver à Whitehorse, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il gagnera Yellowknife en début de soirée, avant de prendre l'avion pour Winnipeg.

M. Ed Broadbent passe la journée à Regina. Cet avant-midi, il visite un groupe de personnes âgées au Pioneer Village. Il participe à un dîner public au German Harmonie Club de la capitale de la Saskatchewan, puis, en soirée, à une assemblée politique à Weyburn, avant de prendre la route pour Winnipeg en fin de journée.

M. Fabien Roy s'occupe aujourd'hui des affaires internes du Crédit social. Il est à Québec ce matin, à Montréal cet après-midi, puis à Sherbrooke ce soir.

EN BREF...

Toronto: le PC en avance

Un sondage Gallup publié samedi indique que le Parti conservateur est en avance de cinq points de pourcentage sur les libéraux dans les 23 comtés de la région métropolitaine de Toronto. Les conservateurs prennent la tête avec 42% de la faveur de l'électorat; suivent les libéraux avec 37%, les néo-démocrates avec 21% et les autres formations et indépendants avec 1%. Seulement 12% d'indécis sont signalés. Au scrutin de 1974, 16 des 20 comtés de la région allaient aux libéraux (47% du vote populaire), deux aux conservateurs (34%) et un au NPD. Cette année, les six ministres libéraux qui se représentent dans cette région sont menacés. Il s'agit de MM. Anthony Abbott, Alastair Gillespie, John Roberts, Barney Danson, Martin O'Connell et, dans la circonscription d'Ontario, Norman Cafik.

Les conservateurs ébranlés

Après les candidats conservateurs Roch Lasalle (Joliette), Claude Gervais (Richelieu) et Robert Letendre (Laurier), plusieurs autres ont manifesté leur mécontentement à l'égard des déclarations de leur chef, M. Joe Clark, touchant sa non-reconnaissance du droit des Québécois à s'autodéterminer politiquement.

Le candidat PC Carol Saint-Pierre (Montmorency) a déclaré que son chef devrait « reconsidérer son opinion », puisqu'on vit dans un pays libre et démocratique. M. Oswald Fleury (Lac-Saint-Jean) se montre découragé: « Si Je ne puis me prononcer sur les questions fondamentales (comme l'auto-détermination), comment être candidat dans l'élection en cours? » M. Roland Garneau (Lévis) s'est dit tout aussi découragé; mais il ajoute que si son parti avait plus de force au Québec, M. Clark pourrait être amené à changer d'idée. Pour M. Gilbert Carbonneau (Bonaventure/Îles-de-la-Madeleine), M. Clark fait comme M. Pierre Trudeau avant l'élection de 1974: ce dernier faisait campagne contre le contrôle des prix et salaires (une promesse conservatrice), mais aussitôt élu, il instituait les contrôles...

Publicité télévisée

La publicité-marteau du Parti conservateur, qui présentait essentiellement le chef libéral, M. Pierre Trudeau, comme le grand « coupable » du Canada fera relâche cette semaine, tandis que les messages libéraux prendront la vedette.

Parallèlement à un groupe de messages télévisés sous le thème des « Jeux olympiques économiques », qui prétendent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes à ce point de vue pour le pays, on verra M. Trudeau, dans d'autres messages, qui présente son équipe de candidats sur une ritournelle de fond qui rappelle les plus célèbres publicités québécoises en faveur des bières.

Quant au Crédit social, qui ne paraît pas connaître encore la date du scrutin fédéral, ses dirigeants se demandent toujours s'ils auront, ou non, de la publicité télévisée en leur faveur. C'est, naturellement, une question de gros sous. Entre-temps, les conversations agréables de M. Ed Broadbent avec son épouse francophone Lucille, au coin du feu et touchant la flambée des prix, justement, seront en ondes à compter de cette semaine.

Ministres à la chasse

Il suffit de suivre les déplacements, rares il est vrai, du premier ministre libéral au Québec, pour constater dans quels coins de la province les libéraux affichent quelque crainte: Saint-Gédéon-de-Beauce, Joliette, Portneuf, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Windsor...

Cette semaine, les comtés suivants auront la visite surprise de quelques gros canons du Parti libéral; Shefford et Gamelin (M. André Ouellet), Abitibi (M. Marc Lalonde), Rosemont ou l'ancien comté de Lafontaine (M. Francis Fox), Bellechasse et Frontenac (M. Gilles Lamontage), Gatineau (Mme Jeanne Sauvé) et Verchères (le sénateur Jean Marchand).

Si Ottawa ne négocie pas, il y aura guerre civile (Broadbent)

TORONTO (d'après PC) — Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré samedi que la guerre civile pourrait survenir au pays si MM. Pierre Trudeau et Joe Clark refusaient toujours de négocier avec un Québec qui aurait majoritairement décidé, lors du référendum, de quitter la Confédération.

M. Broadbent était interrogé à ce sujet à l'émission Question Period (CTV). Les chefs libéral et conservateur, dit-il, menacent les Québécois de « sortir les fusils » pour les garder dans la Confédération. Il ne nie cependant pas que ni M. Trudeau ni M. Clark n'a dit qu'il ferait intervenir la force militaire à cette fin. « Voilà pourtant la conséquence logique de leurs déclarations », note-t-il, « puisqu'ils crient qu'ils refuseront de reconnaître les résultats du référendum québécois.

Le chef néo-démocrate a cependant ajouté qu'il estimait que le référendum péquiste, qui sera vraisemblablement tenu à l'automne, précise-t-il, sera battu. « De la violence comme on en voit en Irlande depuis un siècle ne sera jamais tolérée au Canada », a dit M. Broadbent, soulignant en cela son accord avec M. Pierre Trudeau.

On lui a demandé quel serait le meilleur gouvernement, majoritaire ou minoritaire, pour transiger avec le Québec. « Un gouvernement majoritaire NPD », a-t-il répliqué, « à tous égards ».

M. Broadbent faisait campagne un peu plus tard dans sa circonscription d'Oshawa, où un électeur lui a reproché de n'être pas assez souvent. Il y consacre en vérité une journée par semaine et s'en est excusé.

En 1974, il remportait son siège avec une majorité confortable de 10,000 voix. Le remaniement de la carte électorale réduit celle-ci à 800 voix, si la nouvelle carte avait été appliquée il y a cinq ans. Les voix perdues étaient, en 1974, allées à l'adversaire conservateur, qui, cette année, est M. Jim Souch, un vendeur de voitures et président de la Chambre de Commerce d'Oshawa. Mme Elizabeth Gomes, éducatrice, est la candidate libérale du comté.

Autodétermination: Roy dénonce Clark et Trudeau

CHICOUTIMI (PC) — Le chef du Crédit Social, M. Fabien Roy, a vivement dénoncé, hier à Chicoutimi, MM. Joe Clark et Pierre Elliott Trudeau pour leur attitude devant le droit à l'autodétermination que l'un et l'autre ont nié la semaine dernière.,

Environ 200 personnes assistaient à l'assemblée de M. Roy, à la Polyvalente Lafontaine.

Le chef du Crédit social a dit que la prise de position des chefs libéral et conservateur était d'autant plus inacceptable que la commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne avait recommandé la reconnaissance de ce droit fondamental après avoir consulté la population et de nombreux corps intermédiaires.

« Au moins, de déclarer M. Roy, M. Trudeau a enfin dit clairement ce qu'il pensait depuis longtemps tandis que M. Clark a semé le désarroi chez ses candidats au Québec.

« Les conservateurs, continue M. Roy, n'ont pas encore compris. Mais comptez sur nous pour leur faire comprendre après le 22 mai. »

Le chef créditiste a ridiculisé M. Jean-Luc Pépin qui se présente candidat libéral dans la région d'Ottawa même si le premier ministre a rejeté son rapport. Quant à M. Trudeau, il s'est servi du Québec, encore une fois, parce qu'il l'a dans sa poche, pour aider la cause libérale, a poursuivi M. Roy.

« C'est comme ça qu'on se fait manipuler depuis toujours », a poursuivi M. Roy, en expliquant que c'est pour défendre les intérêts du Québec à Ottawa qu'il a décidé d'accepter la direction du Crédit Social.

« Qu'ont fait les députés libéraux à Ottawa, eux qui sont supposés « parler fort? » a demandé M. Roy.

« On veut se moquer de nous », a-t-il ajouté en nommant sept députés qui, selon lui, n'ont pas ouvert la bouche une seule fois à la dernière session.

« Ils sont toujours silencieux à la Chambre des Communes, au point qu'on peut se demander si l'on n'a pas, plutôt que de vrais représentants du Québec, des « silencieux (mufflers) Trudeau. »

Le chef créditiste, qui était en excellente forme, a eu droit au traditionnel « C'est à ton tour, mon cher Fabien... »

Les créditistes ont bon espoir de faire une percée dans la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean. C'était hier la quatrième visite de M. Roy, mais elle ne semble pas avoir répondu aux attentes des organisateurs. Environ 200 personnes, par un beau dimanche après-midi ensoleillé, se sont réunies pour écouter M. Roy dans une salle qui compte 500 chaises.

« Cela ressemble à une campagne de taupes », a dit une organisatrice comme pour chercher à camoufler sa déception.

Dans ce coin fort nationaliste du Québec, un grand drapeau fleurdelysé et un petit drapeau canadien encadraient une pancarte où on lisait: « Le 22 mai, c'est à notre tour », — le slogan créditiste, en avant de la salle.

Les quatre candidats de la région, MM. C.-A. Gauthier (Roberval), Majella Tremblay (Chicoutimi), J.-Maurice Coulombe (Jonquière) et Philippe-Auguste Bouchard (Lac Saint-Jean), ces trois derniers péquistes bien connus, ont tous tenu le micro avant de laisser place à M. Roy, qui a dû patienter une heure et demie avant de prendre la parole.

M. Roy est retourné chez lui, en Beauce, hier, où il devait visiter cinq paroisses. Aujourd'hui, il est à Québec et à Montréal pour vaguer aux affaires internes de son parti avant de se rendre à Sherbrooke où il passera la nuit.

Quatre personnages en quête d'autodétermination

Toronto préfère Trudeau

TORONTO (PC) — La majorité des électeurs du Toronto métropolitain préfèrent M. Trudeau à M. Clark comme premier ministre bien que soit plus considérable le nombre de ceux qui voteront pour le Parti progressiste-conservateur plutôt que pour le Parti libéral.,

C'est ce que révèle un sondage Gallup conduit pour le compte du Toronto Star qui, dans un article « copyright », dit que 41% des 619 personnes interrogées ont indiqué leur préférence pour M. Trudeau.

M. Clark a reçu 28% de ces suffrages et M. Broadbent 15%. Les autres chefs de parti ont reçu 1% tandis que 15% sont indécis ou refusent de se prononcer. 30% de ceux qui préfèrent M. Trudeau approuvent ce qu'il a fait et 30% trouvent qu'il est le meilleur chef.

Fiducie du Québec
dépôts garantis
10 1/4
• Dépôt initial minimum $1 000
• Intérêts payés annuellement, 4 ans et 5 ans
Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.
Pour information:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
extérieur sans frais 1-800-361-6840
La Fiducie du Québec . . . pour un choix de modes d'épargne
desjardins

HUGO C'EST
du 3 au 12 mai
20%
de remise
sur tous nos LIVRES et DISQUES en magasin
et aussi
• Beethoven 9 symphonies - Karajan - Deutsche — Régulier 55.98 — Spécial 38.98
• Beethoven 5 concertos piano - fantaisie chorale A. Brendel - Philipps — 49.98 — 34.98
• Mozart Concert - J. Norman - A. Brendel - Academy - Marriner - Philipps — 9.98 — 6.49
• Mozart - 6 dernières symphonies - Karajan - Deutsche — 29.98 — 21.98
• Brahms - concerto no 2 - piano - Geza Anda - Karajan - Résonance - Deutsche — 5.98 — 3.98
• Chris De Burgh - Crusader - AM — 8.98 — 5.49
Librairie Hugo
Centre Commercial Wilderton
2735 Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
CASSETTES ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ DISQUES ■ CASSETTES
NOUVEAUTÉS ■ LIVRES DE POCHES ■ LITTÉRATURE ■ NOUVEAUTÉS
DISQUES ■ LITTÉRATURE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRE ■ PSYCHOLOGIE

CET ÉTÉ
INSCRIVONS-NOUS AUX COURS INTENSIFS DE:
PAROLE PUBLIQUE - INITIATION À L'ART DRAMATIQUE
CONSERVATOIRE LASSALLE
18 JUIN AU 21 JUILLET
COURS DU JOUR OU DU SOIR
RENSEIGNEMENTS:
3505 RUE DUROCHER
MTL. (COIN MILTON)
288-4034

ne spéculez pas
Ne mettez pas en risque vos précieux tapis, moquettes et draperies. Confiez-les à des gens qui soignent les tapis, moquettes et draperies des plus belles résidences de Montréal depuis 70 ans. Appelez Denise. Demandez-lui un estimé gratuit.
Nettoyage de tapis, draperies et meubles.
Notre spécialité: Nettoyage de tissus problematiques que d'autres refusent de nettoyer.
«On sait faire depuis 1908»
LA COMPAGNIE DE NETTOYAGE CANADA CARPETTES
3939 ouest, Jean-Talon coin Lucerne
342-1230

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, lundi 7 mai 1979

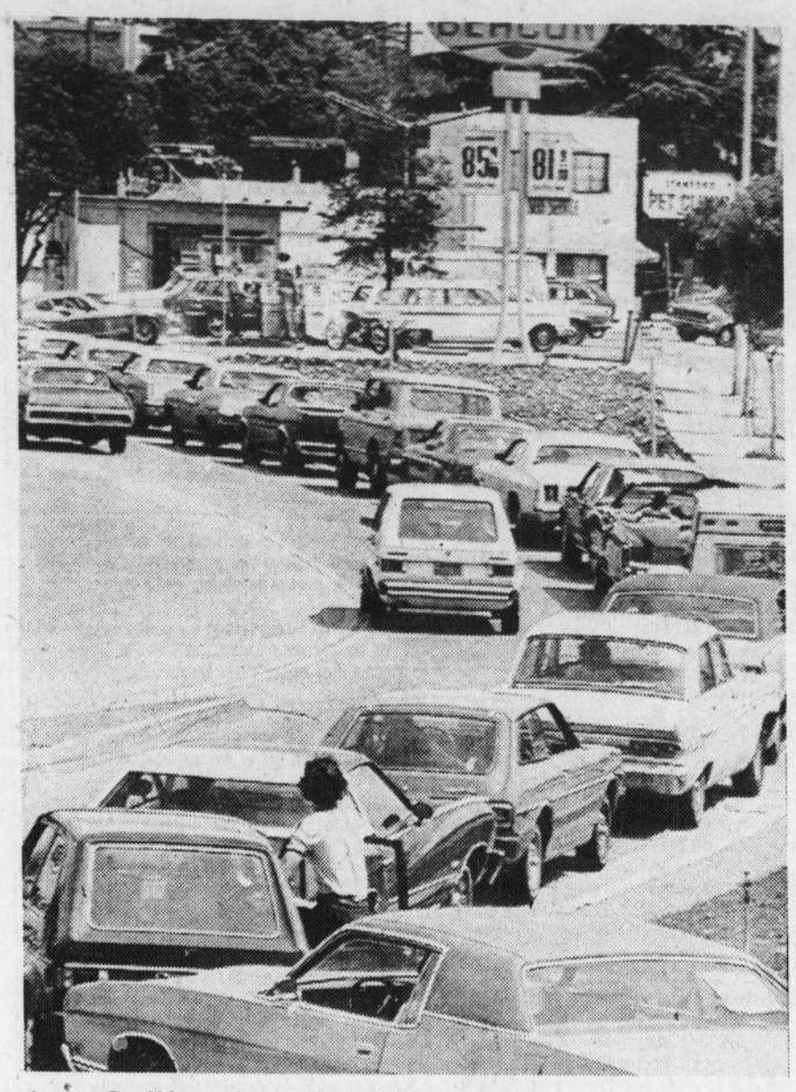

Les Californiens font la queue

Mesures de rationnement de l'essence en Californie: les automobilistes doivent attendre leur tour pour faire le plein. Et la situation, conséquence de la crise iranienne, menace de faire tache d'huile... Par ailleurs, les grandes compagnies américaines de pétrole sont de nouveau sur la sellette. Sept d'entre elles viennent d'être accusées par le gouvernement américain d'avoir fait payer $1.7 milliard en trop à leurs clients au cours des six dernières années. Le ministère américain de l'Énergie les accuse en effet d'avoir vendu du «vieux pétrole» (d'avant 1972) au prix du nouveau, soit à $13 le baril au lieu de $6. Texaco, Gulf Oil, Standard of California, Atlantic Richfield, Marathon Oil, Standard of Indiana et Standard of Ohio sont les compagnies visées et Texaco est accusée de la plus importante extorsion ($838,300,000). Suit Gulf Oil ($578 millions cotisés en trop). Les compagnies ont toutes démenti ces accusations et elles ont 40 jours pour présenter leur défense. Le Congrès, ironie, doit se prononcer bientôt sur l'adoption d'un impôt sur les revenus supplémentaires des compagnies pétrolières, consécutif à la libéralisation des prix du pétrole aux E.-U. Le lobby des «grandes soeurs» du pétrole s'y oppose, tandis que le gouvernement fait campagne auprès du public. (Photolaser AP)

La FFQ veut cacher aux mineurs les publications pornographiques

par Renée Rowan

QUÉBEC — La Fédération des femmes du Québec entreprendra, dès les prochaines semaines, une action auprès du ministère de la Justice afin que soient réglementées la distribution et la vente aux mineurs de toute publication à caractère obscène, pornographique ou sado-masochiste.

Une recommandation en ce sens a été votée en commission de travail au cours du congrès annuel de la FFQ qui avait lieu en fin de semaine, dans la vieille capitale et un comité d'étude et d'action a été formé pour assurer une poursuite immédiate de cette démarche.

Cette recommandation, qui a polarisé largement l'attention des quelque 160 participantes, à cette rencontre, a été proposée par Mme Monica Katts qui est également membre de la Commission des droits et libertés de la personne.

Il est recommandé que ces publications soient étalées et vendues dans des établissement spécialisés, genre « sex shops », dont l'accès sera interdit aux mineurs, établissements détenteurs d'un permis spécial à cette effet, et que partout ailleurs, ces publications puissent être vendues à des majeurs, mais qu'elles soient interdites à l'étalage, de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur ni à l'intérieur de ces établissements.

Actuellement, a souligné Mme Matte, il est impossible à un enfant qui veut acheter du pain, du lait ou une tablette de chocolat, de faire abstraction de cette littérature abondamment illustrée et toujours facilement accessible et bien en vue, tandis que les bandes dessinées et la littérature pour enfants sont à l'abri sur les derniers rayons. « Journaux et magazines à caractère pornographique nous crèvent les yeux chaque fois que nous entrons dans certains lieux publics, spécialement les tabagies, les dépanneurs et les pharmacies. »

Dans le document préparé par le proposeur et qui a circulé dans les commissions de travail, il est clairement établi qu'il n'y a pas d'objection de principe à ce que de telles publications existent, si vraiment elles n'enfreignent pas les prescriptoins du Code criminel « ce qui n'apparait pas du tout certain dans tous les cas ». Il n'est pas question non plus d'exercer aucune forme de censure.

« Nous sommes prêtes à reconnaitre le droit des adultes qui désirent être des consommateurs volontaires de matériel obscène, mais nous croyons également au droit de ceux qui désirent fréquenter des lieux publics sans être exposés à une consommation involontaire. Ce qui nous préoccupe par-dessus tout, souligne Mme Matte, c'est le droit des enfants et des adolescents à un environnement qui leur permette un développement sain. » Elle a souhaité que cette action de la FFQ s'insère dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant: « La législation que nous proposons peut constituer un élément majeur de la protection que nous devons lui accorder. »

Ce problème auquel s'attaque la FFQ est vaste et fort complexe tout à la fois: ses dirigeantes en sont fort conscientes. D'autre part, comme le faisait remarquer une des participantes à la plénière hier, « c'est la première fois que la Fédération s'attaque à la mafia »...

Le thème du congrès de la FFQ cette année était « la violence, une situation irréversible ». Il a été l'aboutissement d'une démarche suivie. Faisant suite à une recommandation de la rencontre annuelle de 1978, on a voulu impliquer l'ensemble des membres dans la préparation du travail en commission. C'est ainsi qu'au cours de l'année les conseils régionaux se sont penchés sur divers aspects de cette question et ont amorcé une réflexion en profondeur et formulé plus d'une cinquantaine de recommandations qui ont été reprises en fin de semaine et adoptées en grand nombre.

« On ne se taira plus jamais sur ce problème de la violence », a affirmé à l'ouverture du congrès, vendredi soir, la présidente du conseil régional de Thetford-Mines, Carole Emond-Bédard. « Dans notre région, nous n'avons plus qu'une idée fixe, dénoncer des situations d'horreur. Ne pas le faire est tout simplement de la lâcheté. »

Une des recommandations qui est revenue dans plusieurs ateliers de travail est la maintien des centres d'accueil et d'aide aux femmes victimes de violence et d'assaut sexuel et le développement d'un réseau de ces centres à travers tout le Québec. Ces centres devraient être reconnus par le ministère des Affaires sociales comme services essentiels, a-t-on dit. On a par ailleurs dénoncé l'utilisation des projets PIL (Canada au travail) pour la mise sur pied de ces centres à cause de l'insécurité que cela représente et à cause du caractère trop sporadique de ces projets.

Etant donné que le gouvernement fédéral n'a pas encore pris position de façon définitive sur les amendements à apporter aux articles du code criminel concernant les infractions sexuelles, les participantes à cette rencontre ont recommandé à la FFQ de poursuivre les consultations, études et pressions à ce sujet et ont recommandé que l'assemblée plénière endosse pleinement le mémoire de la FFQ et les recommandations présentées dans le cadre de la réforme du Code criminel en ce qui concerne l'agression sexuelle.

Les membres ont également demandé à leurs dirigeantes d'exercer des pressions auprès du MAS pour que des moyens financiers et humains soient augmentés afin que tous les aspects de la reproduction — planning, contraception, grossesse, accouchement, suite de couches, allaitement, ménopause — et la santé des femmes soient sensiblement « démédicalisés, humanisés, individualisés et moins spécialisés ».

Autre recommandation intéressante et nouvelle, on a demandé que la FFQ exerce des pressions, toujours auprès du MAS, pour que la structure des conseils d'administration d'organismes de santé/-maladie voient à améliorer le recrutement des membres qui y siègent afin d'assurer une plus grande participation du public, une rotation effective des professionnels de la santé et la publication des décisions des conseils d'administrations dans les media locaux et quotidiens, et non seulement les rapports annuels.

On a également réclamé que le MAS et la RAMQ reconnaissent les services offerts par les psychologues et que la Régie acquitte ces frais au même titre que les services médicaux. « Parce que les psychologues ne donnent pas de pilules, ils ne sont pas payés. Par contre, ce dont les femmes ont besoin, ce ne sont pas des pilules, mais de pouvoir parler avec un psychologue. » On a aussi souhaité que les effectifs des psychologues dans les CLSC soient augmentés.

Une fois de plus, on s'est inquiété du peu de participation des jeunes aux travaux de la FFQ. « Les jeunes filles et les jeunes femmes ne deviennent conscientes de situations discriminatoires que lorsqu'elles sont elles-mêmes en situations difficiles », a noté Françoise Stanton qui a proposé que des femmes bien renseignées sur les buts des organismes féminins organisent des tournées d'information sur les objectifs de la Fédération afin que le recrutement dans cette catégorie d'âge s'intensifie.

Soulignons que Mme Sheila Finestone continuera de présider, cette année encore, aux travaux de la FFQ.

La CEQ et les élections: le silence est aussi politique

La Centrale de l'enseignement du Québec, dont les assises se terminaient en fin de semaine à Chicoutimi, a sévèrement condamné le gouvernement Trudeau et invité ses membres à « en tenir compte au moment des élections quand viendra le temps d'exercer le droit de vote et dégager le choix le plus favorable. »

Tout comme la CSN l'a fait cette semaine, la CEQ ne se prononce pas sur le choix qui serait souhaitable dans les circonstances. Elle se contente d'indiquer que les travailleurs devraient analyser les candidatures à la lumière des critères suivants: la politique économique, le respect des droits et libertés, la reconnaissance du droit de grève et celui du Québec à l'autodétermination.

Le président de cette centrale, M. Robert Gaulin, a expliqué que « Le congrès de la CEQ devait conserver sa pleine indépendance vis-à-vis tous les partis quels qu'ils soient mais il n'en demeure pas moins qu'après avoir dénoncé les politiques économiques et sociales du gouvernement Trudeau ainsi que son caractère antidémocratique et antiquébécois, la centrale serait irresponsable de garder le silence en ce temps d'élection. »

« Rappelons, a dit M. Gaulin, que le silence est aussi politique que la parole et la passivité aussi compromettante que l'engagement. »

Nulle part dans la déclaration de la CEQ ne trouve-t-on la moindre allusion au NPD, qu'appuie ouvertement la FTQ. La CSD demeure donc désormaia la seule centrale qui n'a pas fait connaître son opinion sur le gouvernement Trudeau.

M. Gaulin s'en est pris d'autre part au contenu très pauvre de cette campagne électorale, qui tient davantage du combat de coqs que d'un débat sur les problèmes de la société canadienne.

« Jusqu'ici, a dit le président de la CEQ, la campagne électorale fédérale a davantage donné lieu à une vaste mascarade et au camouflage des problèmes des travailleurs plutôt qu'à leur analyse et à la recherche de solutions. »

La CEQ ne condamne pas sans discernement ceux qui voteraient pour les Conservateurs, le NPD ou le Crédit social même si ces derniers ne rencontrent pas nécessairement tous les critères qu'elle suggère.

« Les élections sont des décisions à court terme », a conclu M. Gaulin.

D'autre part, la dénonciation de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) par des syndicats affiliés, il y a quelques semaines, a entraîné les participants au Conseil général de l'organisme à entreprendre une profonde réflexion sur le droit à la dissidence au sein d'une centrale syndicale.

À l'occasion de sa dernière assemblée, il y a environ deux mois, le conseil général de la CEQ décidait, au terme d'un débat long et passionné, de préférer l'idée de l'indépendance du Québec aux formules de souveraineté-association et de fédéralisme renouvelé actuellement véhiculées par les partis politiques.

Le choix de l'option indépendantiste pour les fins du débat à intervenir entre lea membres reposait sur une grille d'analyses marxiste situant les intérêts de classe.

Ryan promet de définir le statut de la langue anglaise au Québec

par Gilles Provost

Le leader libéral du Québec, M. Claude Ryan, a promis hier aux leaders traditionnels de quelques groupes ethniques montréalais de « définir nettement le statut de l'anglais au Québec » lorsqu'il prendra le pouvoir.

Sans préciser trop clairement sa pensée, il a poursuivi: « le français doit rester la langue principale au Québec mais nous dirons de façon plus claire, plus franche, plus positive et plus honnête le statut qui revient de droit à l'anglais, langue de la plus forte minorité au Québec et langue la plus répandue en Amérique du Nord. Une fois cela clarifié, il sera plus facile aux membres des groupes ethniques de voir où aller. »

Insistant à plusieurs reprises sur le fait que son parti est « ouvert à tous les Québécois sans distinction de langue, de race ou de religion, » M. Ryan a aussi invité ses auditeurs à maintenir leur héritage culturel « dans la mesure où cela sera compatible avec une insertion efficace dans la société québécoise ».

Cet équilibre ne se définit pas mathématiquement, a reconnu M. Ryan qui a évité de répondre lui-même aux trois questions qu'il a lancées à son auditoire: « A quel point les membres des groupes ethniques doivent-ils maintenir leur identité propre? » — « A quel point doivent-ils chercher à s'insérer dans la vie et les institutions communes? » — « Comment doivent-ils se définir pas rapport aux deux langues officielles au Québec? »

Tout le colloque des groupes ethniques, organisé par le Parti libéral du Québec a été fortement polarisé autour de la personnalité de M. Ryan qu'on a présenté comme une,personne « attentive aux minorités » et « sensible à leurs besoins ».

Chose certaine, il y avait hier plus de « posters » de M. Ryan sur les murs du Cégep Maisonneuve que de participants au colloque. Ainsi, la grande majorité des 350 participants inscrits samedi ont préféré prendre congé hier, de telle sorte que l'addition de 122 nouvelles inscriptions n'a pu faire grimper le nombre des participants au-delà de 150.

Malgré ce que disait la publicité préalable du Parti libéral, les « jeunes » n'ont guère « donné le ton à ce colloque » puisqu'ils en étaient virtuellement absents, la moyenne d'âge y étant à peu près de 45 ans.

Les groupes ethniques les plus fortement représentés y étaient, par ordre décroissant, les Italiens, les Polonais et les Portugais, avec une bonne représentation des Belges et Hongrois, selon les informations reçues du secrétariat. Chose certaine, les Haitiens et Asiatiques, pourtant nombreux à Montréal, y étaient fort rares. On a pu en voir plusieurs sur les lieux mais il s'agissait d'étudiants du cégep engagés dans des activités sportives.

Les recommandations formulées en atelier étaient très disparates et de valeur inégale. Elles ont simplement été lues en plénière hier soir, l'assemblée se contentant de réagir à l'occasion par des applaudissements.

La résolution qui a suscité la manifestation la plus enthousiaste voulait « que l'enseignement des écoles soit dépolitisé et que les infractions à ce sujet soient sévèrement pénalisées. »

Par ailleurs, les ateliers d'hier sur la vie économique ont formulé de nombreuses propositions en faveur de la liberté économique et de la libre concurrence sans ingérence de l'Etat, sinon pour empêcher la discrimination contre les immigrants.

Par contre, des résolutions adoptées par les participants du samedi réclamaient le revenu garanti, une paie de séparation obligatoire pour le travailleur qui perd son emploi ainsi que des fonds de pension transférables d'une entreprise à l'autre et d'une province à l'autre.

Dans l'ensemble, les participants ont réclamé d'être traités comme des Québécois et des Canadiens à part entière, sans discrimination, déplorant leur faible représentation dans le secteur public et même dans les partis politiques.

M. Ryan leur a donné raison, mais il a aussi souligné qu'aucun groupe ethnique n'est majoritaire dans un comté et que les Canadiens français sont fort militants et engagés dans les partis politiques. « Ce sera un long apprentissage », a-t-il conclu, reconnaissant qu'il existe encore bien des préjugés, même au sein du Parti libéral.

Victime de deux mythes, le RCM se tourne vers 1982

par André Tardif

Tout en poursuivant l'autopsie de leur cinglant échec aux élections municipales de novembre dernier, les dirigeants du Rassemblement des citoyens de Montréal ont repris le collier, en fin de semaine, lors de leur 7e congrès annuel, et ils semblent plus déterminés que jamais à mettre un terme du régime du maire Jean Drapeau en 1982.

« Nous venons de tourner la page sur la première étape du RCM », a déclaré à l'issue de trois jours de délibérations M. Abe Limonchik, qui venait d'être réélu à la présidence du parti.

« Nous avons traversé ce pont dans le dialogue et la sérénité mais en continuité avec notre jeune passé. Au cours du congrès, nous nous sommes donné des outils qui permettront maintenant à un parti de gauche progressiste de remettre le pouvoir dans les mains des Montréalais. »

Il a ensuite expliqué que l'un des moyens d'établir la crédibilité du RCM auprès de la population était justement un meilleur recrutement. Le « seul parti véritablement démocratique dans la métropole » pourrait ainsi porter le nombre de ses membres jusqu'à 10,000, et du même coup améliorer ses finances.

« Nous avons été victimes de deux mythes, a-t-il poursuivi. Lors des élections de 1974 où nous avons fait une percée importante, nous avions cru que la population désirait un changement, alors qu'en fait, elle avait surtout enregistré un vote de protestation. Nous croyions également que nous étions profondément enracinés dans les quartiers, ce que 1978 est venu contredire douloureusement. »

Lors de ce congrès « nouvelle étape » qui s'est déroulé dans une harmonie quasi parfaite, les quelque 175 délégués ont également abordé les priorités d'action politique pour la prochaine année, ayant à l'esprit qu'ils n'ont plus qu'un seul représentant à l'Hôtel de ville, M. Michael Fainstat. Les récentes coupures budgétaires et de personnel ont obtenu la priorité.

Les délégués ont aussi effectué une réorganisation des structures dans le but d'assurer un meilleur contact avec la population, une plus grande efficacité administrative et une présence accrue sur la scène municipale et régionale.

« Nous avons vécu une situation ambiguë et contradictoire où nous fonctionnions sans base militante dans au moins le tiers des 14 districts électoraux de la ville, a dit M. Limonchik. Nous devons bâtir le parti selon des besoins très précis, grâce à des réformes qui permettent de combler des lacunes et régler notre programme de façon à rejoindre le plus grand nombre de citoyens ».

Aux yeux de M. Guy Duquette, vaincu par le maire Drapeau en novembre dernier mais élu vice-président du parti hier, la réforme et les aménagements des structures permettront notamment au conseil général d'éviter d'être saisi de trop de petits détails et de redevenir un lieu de débat politique comme il l'etait à l'origine.

M. Duquette a également expliqué pourquoi le congrès ne s'était pas penché sur le programme élaboré par le RCM avant les dernières élections.

« Ce programme, que nous n'avons peut-être pas eu le temps d'expliquer à la population comme nous l'aurions désiré, n'était sûrement pas mauvais puisque le GAM (Groupe d'action municipale) en avait emprunté plusieurs éléments, tandis que le parti au pouvoir tente actuellement de l'implanter. »

M. Limonchik devait conclure en disant qu'au signe de la prudence, le RCM, un parti « en constante évolution », se devait de tester son programme au cours des prochains 12 mois afin de savoir si la population l'accepte. « Après quoi, une évaluation sera faite de ses réalisations et de ses limites, et des changements y seront apportés en conséquence. »

Les autres membres du comité exécutif sont: Paule Tassé, secrétaire; Guy Dumont, trésorier; Jean Roy, Arnold Bennett, Marcel Morin et Richard Brigg, conseillers.

AUJOURD'HUI

A 11 h 30, conférence du Dr André Barbeau sur la « Neurologie géographique », à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, 110 avenue des Pins ouest, à Montréal.

■

A 20 h, conférence de M. Guy Brouillet sur « L'égalité des chances en éducation », au Pavillon Lallemant du Collège Jean-de-Brébeuf, 5625 rue Decelles.

■

A 14 h, conférence de M. Michel Poisson, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, sur les différents types et causes de chômage, à l'Auditorium du Gesù, 1202 rue Bleury.

■

A 20 h 30, concert de musique d'ensemble, au Pavillon Marguerite-d'Youville de l'Université de Montréal, 2375 chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

■

A 12 h 30, conférence de M. Pierre Côté, président du Conseil du patronat du Québec, devant le Cercle canadien de Montréal, à l'hôtel Windsor; le titre de la conférence: « Pourquoi nous disons non au projet politique du Parti québécois ».

■

A compter d'aujourd'hui, et jusqu'à vendredi, exposition d'artisanat de l'Atelier d'artisanat communautaire, au 1710 rue Beaudry, à Montréal.

■

A 16 h 30, session d'étude sur l'énergie nucléaire, avec présentation du film « Fiction nucléaire », à l'hôtel Ritz-Carlton, dans le cadre du colloque du Cercle Finance et Placement du Québec.

■

Aujourd'hui et demain, séminaire sur la restauration et le service alimentaire, sous le thème « La rentabilité des restaurants dans les années 80 »; à l'hôtel Le Château de l'aéroport, à Mirabel.

■

A 13 h 45, le ministre de l'Education du Québec, M. Jacques-Yvan Morin prononce l'allocution d'ouverture de la Semaine pédagogique nationale, au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

■

A 19 h, Mgr Paul Grégoire préside la récitation du chapelet et la célébration de l'Eucharistie, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à l'occasion de la béatification du Père Jacques Duval.

■

A 19 h, M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, inaugure le 26ème congrès de l'Association de manufacturiers de bois de sciage du Québec, à l'hôtel Hilton de Québec.

■

Les cliniques itinérantes de la Croix-Rouge sont à l'école Jésus-Marie de Beauharnois, de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30, et à l'Ordre des Maçons, 2180 boul. Dorchester ouest, à Montréal, de 9 h à 21 h.

6/36

GROS LOT
$100,000.
minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
2 3 9 11 13 17

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	$288,059.00
5 SUR 6	165	$812.60
4 SUR 6	6397	$58.20
5 SUR 6+	2	$44,694.00

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
20
VENTES TOTALES: $1,551,867.

Mini

TIRAGE 905
VENDREDI 4/5/79

	SÉRIE	NUMÉRO
	26	47867
NUMÉRO COMPLET	47867	
4 CHIFFRES	7867	
3 CHIFFRES	867	

30 Séries émises- 90,000 chacune
1 GAGNANT DE $50,000.
POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE $5,000.
240 GAGNANTS DE $500.
2430 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La question de fond: Clark ou Trudeau?

A 15 jours des élections, les jeux sont incertains et les citoyens, plus perplexes peut-être qu'ils ne l'ont été depuis les années soixante. Comme cette campagne tire à sa fin, il importe de mieux circonscrire les thèmes et les questions de l'heure, ce qu'entreprend LE DEVOIR ce jour même sous la rubrique générale **Enjeux et perspectives**. De cette manière, suivant l'usage dans les sociétés démocratiques, la presse fait volontiers appel à des spécialistes pour soumettre les partis aux rigueurs de l'examen de passage.

Nous savons que l'exercice est largement théorique puisque ces fameux enjeux, qui se dégagent d'ordinaire en cours de campagne ou que les chefs imposent à la réflexion des citoyens, ne sont pas vraiment déterminants. Les facteurs réels qui influencent l'électeur sont souvent d'un autre ordre. Mais qu'importe: il incombe à la presse de réunir les données nécessaires sur les divers chapitres étudiés, de proposer des analyses et de tirer des conclusions. La politique étrangère du Canada, on le sait, ne préoccupe guère les citoyens qui n'en parlent pas et n'entendent pas non plus les chefs politiques leur en parler au cours des campagnes, sauf exception. Ce n'est pas une raison d'écarter un dossier aussi important pour l'avenir et la place du pays dans le monde. De même pourrait-on dire que les politiques sociales du gouvernement, du Parti conservateur et du NPD ont occupé dans les débats publics, à la télé et dans les colonnes de la presse écrite une place médiocre; souvent, la véritable dimension du problème échappe à la population. D'où l'obligation faite à la presse de procéder à la veille des consultations électorales à un examen plus poussé des enjeux véritables suivant les meilleures normes sans égard à l'intérêt ou à l'indifférence que suscitent ces mêmes enjeux dans le public. Un exemple illustre ce propos: depuis le début de cette campagne, les actions reprochées à la Gendarmerie royale, les agissements des services secrets, la réaction des hommes publics qui ont appris des faits troublants constituent quelques éléments d'un dossier toujours ouvert qui, à toutes fins utiles, n'a secoué ni l'indifférence ni l'admiration du public envers sa police canadienne. Il n'en demeure pas moins qu'au plan des libertés individuelles et des relations entre l'Etat et la police, les seuls faits connus font naître des interrogations sérieuses sur la philosophie de gouvernement des équipes qui convoitent le pouvoir.

■

Ainsi, durant les 15 prochains jours, seront évoqués les quelques problèmes qui ont dominé ou simplement marqué la course jusqu'ici: l'économie canadienne, c'est-à-dire le chômage et l'inflation, la stratégie industrielle, la fiscalité, les exportations, l'état du dollar, la construction domiciliaire, etc.; le dossier de l'énergie (pétrole, gaz naturel, électricité, approvisionnements et politiques adoptées par le gouvernement); les politiques sociales; la politique étrangère; la question constitutionnelle qui, outre les projets de réformes du fédéralisme et de la loi fondamentale, comporte naturellement le problème des relations fédérales-provinciales, l'avenir politique du Québec et l'inévitable interpellation sur l'autodétermination du Québec. On pourrait, si l'on en avait le temps et les moyens, ajouter quelques têtes de chapitre et faire appel à d'autres spécialistes. Ainsi serait-on conduits à dégager de toutes les analyses sectorielles de grandes conclusions qui permettraient de définir la conception de gouvernement que chaque formation propose aux Canadiens. Nous serons amenés à le faire à l'intérieur de notre équipe avant le 22 mai, c'est-à-dire à nous demander ce que pourrait devenir le Canada sous un régime conservateur, comment seraient graduellement amenuisées les fonctions de l'Etat, comment les régions dites aliénées seraient promises à de nouvelles solidarités, comment la compression des dépenses de l'Etat et la réduction du nombre des fonctionnaires influeraient sur l'économie et les esprits, etc.

Mais, en cours d'analyse, le réalisme oblige à reconnaître après un mois et demi de campagne que le problème fondamental auquel les électeurs doivent apporter une solution ne réside pas dans les politiques sociales, dans le bilan des programmes énergétiques, ou encore dans les réponses proposées aux divers défis de l'unité canadienne, ou dans l'état de l'économie, ou même dans l'ensemble de ces dossiers qui ont pourtant une importance extrême pour la prochaine décennie. Il est indispensable, redisons-le, de scruter avec attention ce que les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates ont à dire ou ce qu'ils peuvent faire quant à chacun de ces chapitres. Mais le problème fondamental dont l'électeur est saisi porte sur le choix de l'homme qui va diriger le gouvernement au cours des cinq ou 10 prochaines années. Et ce problème ressemble à un dilemme. Après 16 ans de règne libéral dont 11 ans sous M. Trudeau, les faits et les arguments sont nombreux qui militent en faveur d'un séjour de régénération des libéraux dans l'Opposition. La personnalité du premier ministre domine de haut le gouvernement dont il est devenu la vivante expression. Mais l'usure a fait son oeuvre; l'imagination est au plus bas; le grand dessein d'il y a 10 ans est confus et les orientations novatrices, si elles existent, ne se manifestent pas. Eprouvée par de trop nombreux départs qui ont eu quelquefois valeur de défections, l'équipe de M. Trudeau est inégale et incertaine. L'homme affirme être le seul à pouvoir diriger le pays pour en maintenir la cohésion et en refaire le visage. Il se peut qu'il ait raison et que l'avenir confirme sa prédiction, mais l'électeur ne peut oublier les 11 dernières années qui ont accentué la dégradation de l'unité fédérale. Est-il vrai que le Canada, dans sa forme actuelle, ne survivrait pas à une défaite de Pierre Trudeau? Les libéraux, sans le dire de manière aussi explicite, sont nombreux qui le pensent et s'efforcent de le faire croire.

Dilemme, en effet, puisque dans l'hypothèse d'un échec libéral, c'est à Joseph Clark — M. Broadbent, n'étant malheureusement pas dans la course sous ce rapport — que le pays confierait sa gouverne. L'homme apparaît plus articulé et mieux structuré dans l'intimité que sur les tribunes. Beaucoup de journalistes peuvent en témoigner. Mais on ne choisit pas un premier ministre suivant la bonne impression qu'il crée dans les rencontres privées. Certaines orientations fondamentales du programme conservateur appellent des réserves nombreuses ou sont carrément irrecevables. Mais, encore là, il serait permis de courir quelques risques si l'homme répondait mieux aux conditions d'un leadership, certes différent, mais dynamique et créateur . Le chef du PC a souvent dit qu'à l'autorité solitaire de son adversaire libéral il opposait, lui, une équipe bien coordonnée et diversifiée. On ne distingue pas clairement encore le profil et la composition de cette équipe.

L'examen des thèmes et des enjeux, on l'a dit, revêt une certaine gravité à deux semaines du scrutin. Le meilleur des programmes sera toutefois sans lendemain si le pays se trompe sur le choix du chef.

Michel ROY

LE MOT DU SILENCIEUX

Métamorphoses

par Albert Brie

L'ennui avec les gens qui disent que vous les comprenez, c'est qu'ils n'ont jamais fini de se faire comprendre.

■

Les Canadiens et les Québécois aspirent, soupirent après des chefs qui seraient à la fois dynamiques et rassurants. Leur bien-être qu'ils craignent de voir vaciller a engendré cette pusillanimité. Ils comptent sur des hommes forts pour assurer le maintien de leur confort et de leur apathie, pour ne pas dire de leur lâcheté.

■

Pour l'Etat, il y a plus de plaisir à percevoir qu'à redonner.

■

Le bruit, l'un des grands fléaux de l'époque, a quand même un avantage non négligeable: il assure le silence de ceux qui ont la tête vide.

■

La neurasthénie est le cancer de l'esprit.

■

Le souci obsessionnel de ceux qui vous importunent avec leur régime de santé finit par prendre les proportions d'une maladie contagieuse.

■

Le surmenage est le seul vice dont on se vante comme d'une vertu.

■

Les campagnes électorales, dans leur forme actuelle, ont été instituées pour affermir les partisans dans leurs préjugés et leurs fanatismes.

■

C'est dans le groupe des indécis, en périodes électorales plus spécialement, que l'on trouve les électeurs les plus avisés, les plus lucides. Ils sentent bien que plus ça change, plus c'est pareil; et qu'en pareille occurrence, entre deux, trois, cinq similitudes, l'indécision est le parti-pris le plus positif.

■

En temps d'élections, un politique se tranforme en politicien: un politicien en politicailleur. La sollicitation auprès des électeurs ne va pas sans courtisanerie, sans abaissement. Et on ne séduit pas le plus de gens possible sans une déperdition, une réduction de soi, sans ajustements, sans accommodements, sans compromissions. De là, cette perte de grade d'un ou de plusieurs rangs.

■

Quand on me dit: « votez selon votre conscience », je m'interroge. Dois-je demander l'avis de ma conscience du moment, de celle d'hier, de celle que j'ai au réveil ou après le souper. Car ma conscience, quand il s'agit de voter, est dans un tel état de dérèglement qu'un tirage au sort parmi mes états de conscience m'apparaît comme la méthode la plus objective. Il est vrai que ma conscience est une grande malade, à cause de ces variations de fièvre.

■

La mort, c'est pour tous le dernier grand voyage, le seul d'ou personne n'a encore adressé de cartes postales.

■

Les gens qui se parlent à eux-mêmes ne se disent pas leurs quatre vérités. Autrement, ce serait fini entre eux. Ils ne se parleraient plus jamais.

■

Quand on n'a pas de mémoire, on se répète; quand on en a, on répète les autres.

■

Lorsque j'ai une opinion, j'en cherche tout de suite une autre qui la contredit. C'est avec moi que j'ai les plus belles engueulades.

■

A. — Et si je vous dis que je mens tout le temps, me croirez-vous?
B. — Non! vous venez de dire une vérité.

■

Une jeune fille disait: « Je ne comprends pas! Quand je dis la vérité, je rougis toujours. » — « Moi, je comprends, dit l'autre: « Ce doit être la vérité toute nue. »

■

Un père voulant donner une leçon de « virilité » à son fils, lui dit: « Un homme ça ne pleure pas! » — L'enfant, du tic au tac, se souvenant de sa mère: « Je vois! Ça fait pleurer. »

■

Quand j'étais jeune, mes parents me disaient: « Quand tu auras notre âge, tu comprendras un tas de choses. » C'est drôle! j'ai maintenant leur âge et j'en comprends de moins en moins.

ACTUALITÉ

Les propos de M. Roger Lemelin

par Robert Décary

Aux yeux des gens de ma génération, Roger Lemelin est une idole au même titre que Maurice Richard. Il fait déjà partie du folklore québécois. Et on ne sait plus si c'est la télévision qui a vendu ses Plouffe, ou si ce sont les Plouffe qui ont vendu la télévision. Aussi ses interventions publiques, qui se font rares, revêtent-elles une grande importance.

Son intervention la plus récente, à Toronto, constitue tout à la fois un rejet global, total, sans nuance, du gouvernement et de la philosophie péquistes, et un appui savamment voilé au « gouvernement central fort » de son bon ami Pierre Elliott Trudeau. M. Lemelin a droit à ses idées, qu'on les partage ou pas, et il a le droit de les exprimer, ce qu'il fait généralement avec un éclat mesuré. Il a ses partisans, il a ses ennemis, ce qui est inévitable quand on s'implique comme il le fait. On ne saurait reprocher à quiconque de s'exprimer, et encore moins de dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas.

Ce qui, cependant, me laisse songeur, c'est le moment qu'a choisi M. Lemelin pour faire sa sortie, c'est l'importance que les journaux anglophones ont accordée à son discours, c'est l'impact de ce discours sur l'image d'un quotidien aussi influent que La Presse.

Le moment choisi, c'est la campagne électorale. C'est par accident, bien sûr, que les membres de la Presse Canadienne se réunissaient à Toronto à moins de trois semaines d'un scrutin fédéral. Mais est-ce par accident que M. Lemelin a choisi de terminer son discours par un vibrant plaidoyer en faveur d'un « gouvernement central fort » et par une dénonciation de l'irresponsabilité de tout politicien qui flatterait, encouragerait « les aspirations locales au détriment de l'autorité centrale »? Il n'a pas donné de noms, mais il n'a trompé personne, et il s'est, du même coup, impliqué de façon partisane dans la campagne électorale. Est-ce là le rôle d'un Président et Editeur de journal? Un tel discours, une telle tribune sont-ils comparables à un éditorial qu'aurait signé M. Lemelin dans La Presse, la veille de l'élection, comme c'est l'habitude, et qui aurait fait la part des choses avant d'appuyer officiellement un parti politique? Je ne fais que poser la question...

L'accueil réservé à l'intervention de M. Lemelin a été, c'est le moins qu'on puisse dire, délirant. Sa critique du régime péquiste a fait la une des journaux anglophones comme si une vérité incontestable venait d'être révélée par un messager du ciel. Ses propos, de toute évidence, faisaient plaisir et confirmaient ce que le Canada anglais aime généralement penser du gouvernement québécois. Ils méritaient, certes, d'être rapportés. Mais pas de manière aussi absolue. M. Lemelin n'est pas n'importe qui, mais il n'est pas non plus le bon Dieu. Ce qu'il a à dire est d'un intérêt certain et il est lui-même représentatif d'un bon nombre de Québécois. Mais de là à lui donner la manchette comme si son jugement était sans appel et sans que le gouvernement qu'il condamne n'ait d'autre forme de procès, c'est aussi irresponsable et facile que cette publicité de mauvais goût du Parti progressiste-conservateur qui accuse M. Trudeau de tous les maux et le trouve coupable. La presse anglophone aurait-elle donné la même importance aux propos de M. Lemelin s'il avait vanté les mérites de gouvernement québécois ou s'il avait reproché au Canada anglais son inertie? Je ne fais que poser la question...

L'impact de ce discours sur l'image de La Presse m'inquiète bien davantage. Est-il encore possible, après un réquisitoire de cette ampleur et aussi peu nuancé contre le gouvernement de M. Lévesque, par le Président et l'Editeur de La Presse, que ce journal soit objectif dans son information et dans ses commentaires? Y a-t-il un présage, déjà, dans le fait que La Presse du 3 mai ait référé, en première page, au discours de M. Lemelin, et reproduit le texte complet en page cinq, et que la réplique de M. Camille Laurin ait été rapportée, dans la Presse du 4 mai, au bas de la page C-9, juste à côté des nouvelles sportives? Est-ce que les journalistes de La Presse n'ont pas, désormais, les mains et la plume quelque peu liées par la prise de position si catégorique de leur « patron »? A un moment où, plus que jamais peut-être, les Québécois doivent pouvoir compter sur une presse objective qui leur dira le pour et le contre des prétentions de chacun et qui ne laissera pas l'émotivité ni la violence verbale l'emporter sur la raison, le danger n'est-il pas grand de ne plus pouvoir compter sur La Presse?

La question fondamentale qui se pose, en somme, c'est jusqu'à quel point le directeur d'un journal non-engagé peut se servir de sa liberté, de son pouvoir et de son devoir de commenter la vie politique, pour chercher, de bonne foi, à guider l'opinion publique, sans mettre en cause pour autant la crédibilité et le souci d'objectivité de son journal et le droit de ses lecteurs à une information honnête. L'équilibre n'est pas facile à préserver. M. Lemelin l'a-t-il rompu? Je ne fais que poser la question...

LIBRE OPINION

Lettre à trois abstractions

par Pierre Vadeboncoeur

Rien à faire. Naïf, je me suis efforcé longtemps de croire que les Colombes en viendraient à conclure quelque chose de leur expérience de 1965, comme elles l'avaient donné à entendre au début à quelques personnes. Bientôt quinze ans depuis cette date. C'est beaucoup. Les Trois sont figés. Ils ne sauraient se renier. Le voudraient-ils qu'ils ne le pourraient pas. Ils ne croient qu'en l'Analyse et qu'en l'Objectivité. Mais l'Analyse et l'Objectivité pratiquement sont statiques: comme des pierres, elles ne font que tomber à la perpendiculaire, du point où on les lâche. Je sais d'avance et depuis longtemps où l'Analyse conduit: elle mène là où l'on se trouve déjà... Voici ce que je leur écrirais:

A mon souvenir, vous ignorez depuis toujours que, pour changer d'idée, il faut changer de peau. Encore faut-il avoir une peau. Pour changer d'idée, il faut changer de place. Encore faut-il savoir ce que c'est qu'une place, ou un lieu, pour mieux dire. Sauf pour Marchand qui, dans les années cinquante, avait effectivement un lieu, on ne peut dire que vous ayez vraiment l'expérience de ce que c'est. Il nous est donc difficile de nous faire entendre de vous. Car, là où nous sommes, nous, nous avons une peau, un lieu, un lien, une réalité d'abord et avant tout. Avant, en particulier, l'Analyse et l'Objectivité. L'Objet avant l'Objectivité, s'il-vous-plaît. C'est là qu'est le commencement. Je ne vous reproche pas tant d'avoir continué, de vous être entêtés, d'être restés fixés: je vous reproche surtout de n'avoir jamais commencé, dans les lieux véritables où en effet les choses commencent. Avec le recul, on peut mieux voir que l'entreprise de *Cité libre* a consisté initialement à ne pas commencer, ou à s'élever par l'Analyse et l'Objectivité au-dessus des commencements. Il le fallait peut-être en ces temps où de toute façon peu de choses bougeaient. C'est bien possible. Mais ce qui a subsisté chez vous, ou pour mieux dire chez Trudeau et Pelletier, puis par contagion tardive chez Marchand (lequel n'était pas de *Cité libre*), c'est une certaine distance par rapport à la substantielle réalité humaine parmi laquelle vous auriez tout découvert si vous aviez été en elle, car vous auriez vécu ce qui se vit.

« Peut-être en effet — si vous en étiez aptes — auriez-vous senti ce qui vivait. Vous auriez compris votre propre vie dans le sens riche et multiplié de la vie tout autour. Vous auriez peut-être compris par ces milliers de rapports singuliers et collectifs une réalité si pleine de signification que — c'est une hypothèse — vous n'auriez pas pu vous garder de celle-ci. Vous auriez été enseignés, comme nous l'avons été. Une réalité montant pour ainsi dire de terre, une réalité se signalant par mille avertissements, par des milliers de faits tangibles, aurait composé pour vous comme elle l'a fait pour nous une surabondante matière, grâce à laquelle la réalité, par son nombre, par son étendue, aurait brisé le cadre étroit de votre pensée. Vous y auriez épousé des sentiments, contracté des espoirs. Vous vous seriez trouvés mêlés à une politique qui n'aurait pas d'abord été une politique mais une conscience multipliée par d'innombrables apports individuels et communs, et par le pays lui-même se réveillant. Votre élitisme à trois, si prétentieux et en même temps si chétif, vous en auriez eu moins la tentation dans la situation que je décris. Il s'agissait là d'un héritage de *Cité libre*, héritage de groupuscule instruit, qui eut un temps sa justification dans l'histoire, mais un temps seulement: il ne fallait à aucun prix continuer le mandarinat occasionnel de *Cité libre* ni essayer de le passer par succession à une génération cent fois plus nombreuse que la nôtre et qui de fait l'a rejeté péremptoirement comme c'était justice.

Nous avons cru, nous, nous avons cru comme on s'augmente, dans l'accompagnement de ce qui naissait profusément autour de nous et en nous. Dans mon cas, j'avoue que ce fut une chance. Il y a une telle différence entre la critique tout intellectuelle qui s'exerçait à *Cité libre* et l'immense expérience qui débuta un peu avant 1960. J'oppose à dessein ces deux termes: critique, expérience. Dans notre situation, cette dernière était un facteur de croissance et de multiplication. Chacun de nous a vu l'expérience monter autour de soi de partout, exprimant la nation saisie par la nécessité de vivre. L'expérience, par nature, disait tout de nous, nous racontait, nous révélait. Par son pouvoir surgissaient enfin notre réel, notre corps, notre âme. Dès lors, un pays qui n'existait pas apparut, tache surprenante sur une carte jusque-là incolore. Il est clair que ce phénomène de nombre, d'irruption comme celle d'une foule, n'avait aucune mesure commune, pour la connaissance, avec les quelques idées maigres qui persistaient à gouverner Trudeau. L'héritage de *Cité libre* ne pesait plus très lourd par comparaison.

Autre chose, vraiment, était une crue, un avènement. La substance venait d'abord, les pensées viendraient ensuite; c'était très différent de quelque système d'idées sans guère de préalable substantiel. Une réalité riche se montrait en premier lieu. Elle exigerait, par sa vérité enfin présente, d'être traitée; elle contenait en puissance les pensées qu'elle forcerait, par sa seule poussée, à s'avouer. On ne peut plus nier aujourd'hui qu'elle ait été d'une étonnante fécondité et, de fait, elle a rempli l'histoire. Voilà donc ce qui nous est arrivé de majeur. Les

Voir page 6: Abstractions

LETTRES AU DEVOIR

■ *Des agitateurs dont il faut se défaire*

(Lettre adressée aux dirigeants de la CSN)

Les tribulations du récent congrès à la direction de la CSN auront réussi, je l'espère, à faire réfléchir les nouveaux dirigeants de cette centrale syndicale sur l'avenir du monde travaillant au Québec, et il est à souhaiter qu'ils réussiront au cours de leur prochain mandat à faire le point, en culbutant une fois pour toutes tous ces parasites marxistes-léninistes du Canada Ltée qui sont devenus comme le ver dans la pomme.

Le fait qu'une petite poignée de 150 agitateurs ait presque réussi à contrôler un syndicat de 100,000 membres et plus ne laisse plus aucun doute sur leur détermination à vouloir coûte-que-coûte imposer l'imposture de la dictature marxiste au Québec et c'est maintenant ou jamais que ces nouveaux dirigeants devront prendre leurs responsabilités en les boutant dehors en bonne et due forme comme M. Laberge l'a si bien fait à la FTQ s'ils veulent éviter un nouveau schisme comme la CSD dans les rangs de leur centrale. Le grand ménage est maintenant commencé à la CEQ et il serait temps pour la CSN d'en faire autant, en fonctionnant par la base et non plus seulement par le haut.

Il ne faut pas vous bercer d'illusions davantage vous savez; ce seront eux ou vous comme le disait si bien Lénine à ses petits camarades, et un nouveau démenbrement de la CSN signifierait à toutes fins utiles sa mort puisque 80% de vos membres n'accepteront jamais de se faire charrier sous la houlette des marxistes-léninistes du Canada Ltée et préféreront se regrouper dans un syndicat libéré de ces têtes chaudes qui n'ont jamais rien fait d'autre que de tout saborder sans discernement dans leur vie.

Quand on sait que ce groupuscule ne réussit à récolter que 5,000 votes dans une élection provinciale, je me demande ce qui vous retient encore de déclencher une consultation à la base pour enseigner à cette poignée de mystifiés quelques règles élémentaires de démocratie, quitte à les laisser libres d'aller retrouver le Parti des travailleurs, qui, soit dit en passant, a réussi à enrégimenter 75 membres nouveaux en deux ans! Il suffit d'ailleurs d'aller faire une tournée touristique des piquets de grève dans Montréal par une belle fin de semaine ensoleillée pour constater que les faces blêmes qui agitent fièrement des pancartes de la CSN sur certains trottoirs sont les mêmes qui arborent sans honte aucune des banderolles marxistes-léninistes en d'autres endroits et comprendre que les mystifiés ne sont pas toujours ceux ou celles que l'on croit dans toutes ces histoires...

Ce petit jeu dure depuis vingt ans et il est temps d'en finir; ces mêmes groupuscules qui font tout pour saborder le NPD au Québec sont ceux-là aussi qui font tout pour plonger le monde syndical dans l'ornière et retarder d'autant l'évolution du monde ouvrier québécois, qui est encore dix ans en arrière sur celle des autres provinces canadiennes, qui ont réussi à progresser et à prospérer en mettant à la porte ces imposteurs qui n'hésiteront pas à vous flanquer dehors une fois pour toutes si vous n'avez pas le courage d'agir avant eux.

Yves ROY
Montréal, le 23 avril 1979.

■ *L'ONU doit intervenir au Cambodge*

(Lettre adressée à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies)

Profitant de votre visite officielle au Viet-Nam et en République populaire de Chine, visite qui se veut une mission pour la paix en Asie du Sud-Est, nous voudrions vous rappeler que le Cambodge, un des 131 pays de notre planète, est en train de mourir d'une mort lente mais atroce. Plus de 100,000 hommes des troupes du gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam armées par l'URSS sont en train de mener une guerre d'extermination de la race Khmère et cela au su et au vu de tout le monde. Et pourtant, le Viet-Nam est un membre des Nations Unies!

En ce qui concerne la Chine également un membre des Nations Unies, nous vous demandons de bien vouloir rappeler aux dirigeants chinois que leur immixtion dans les affaires intérieures du Cambodge a coûté très cher aux Cambodgiens. En effet, en Avril 1975, ayant écarté le Prince Sihanouk en faveur de Pol-Pot et de sa bande de criminels, les responsables chinois de l'époque ont participé, d'une manière indirecte, au gigantesque massacre de la population Khmère entrepris par les Khmers Rouges au nom de « la Révolution », massacre dont les envahisseurs viet-namiens savaient profiter intelligemment.

Fondamentalement, le peuple cambodgien, comme pour tous les peuples du monde, a le droit de vivre sa vie, de vivre ses propres bonheurs et ses propres misères. D'ailleurs, n'est-ce pas là l'élément fondamental de la Charte des Nations Unies?

Nous vous demandons, monsieur le Secrétaire général, de plaider la cause cambodgienne non seulement en tant que diplomate, mais aussi en tant qu'humaniste. Dans la conjoncture actuelle du drame khmer, seules l'URSS et la Chine détiennent le fil contrôlant la destinée du Cambodge. Dites aux dirigeants de ces deux pays qu'il y a assez de morts au Cambodge et que le petit lopin de terre qu'est le Cambodge ne représente, en toute réalité, qu'un « site d'intérêt stratégique » pour une grande puissance et que ses sous-sols ne cachent pas de trésor pétrolifère, ni de gisements d'uranium pouvant intéresser personne. Il suffit d'un simple geste de bonne volonté de chacun et la paix regagnera au merveilleux pays des Khmers. De cette façon, il n'y aura pas dans cette « course pour l'hégémonie » ni vainqueurs ni vaincus, par contre les grandes puissances pourront contribuer, d'une manière positive, à rétablir le droit à l'autodétermination d'un Etat et de son peuple, la définition même du rôle du Conseil de sécurité des Nations-Unies. « Et le Viet-Nam? » me direz-vous! Le Viet-Nam n'est, en vérité, qu'un pion. Sans balles et bombes soviétiques, l'appareil militaire vietnamien se compare à une automobile sans essence.

Le peuple cambodgien voit en votre noble mission une lueur d'espoir pour lui ramener la paix et surtout son droit à la vie indépendante et libre. C'est à vous, M. le Secrétaire général, de démontrer aux petits peuples qui vous regardent avec le sentiment angoissant de peur de subir le même sort qu'a connu le Cambodge, que les Nations-Unies peuvent encore, dans ce monde bouillonnant, jouer efficacement son rôle et que notre petite planète est encore un endroit vivable.

Pour la communauté khmère du Canada
CHAN DARA
Montréal, le 30 avril 1979

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. A l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Solange Chaput Rolland

La néo-démocratie et le Québec

BIEN avant que les provinces anglaises affirment leur désir d'adopter des mesures capables de satisfaire leurs citoyens de gauche militant carrément pour le NPD, le Québec adoptait certaines de ces mesures sans pour autant que ses gauchistes oeuvrent à l'intérieur du parti dirigé par Ed Broadbent.

Notre Mère-la-sainte-Eglise, comme on disait autrefois, avait certes durant l'ère de la pieuse noirceur, condamné la CCF comme étant le prolongement de Satan ressuscité pour le malheur des braves catholiques. Mais en notre ère de tranquille indifférence religieuse, il devient difficile de comprendre pourquoi les néo-démocrates sont absents du Québec et pourquoi M. Broadbent ne tente même plus de planter son parti dans nos potagers de gauche.

Nos intellectuels sont péquistes ou libéraux, sans tellement plus de nuances. Pourtant ils se disent presque tous de gauche, et frémiraient d'horreur si leur indifférence au seul parti frileusement de gauche blotti sous le parapluie fédéral, pouvait être prise pour une pensée de droite déguisée. Dans la plupart des provinces anglaises, plusieurs intellectuels sont néo-démocrates et professent ouvertement leurs allégeances, non pas à Ed Broadbent comme tel, mais à un parti politique s'écartant des avenues traditionnelles.

Le malheur tient au fait que le chef néo-démocrate veut à ce point séduire les partisans de messieurs Clark et Trudeau qu'il s'efforce de leur ressembler et se serre de près sur la politique des deux grands qui pressentent que demain, l'un des deux aura sûrement besoin de l'appui néo-démocrate pour diriger le pays. Donc pour n'effrayer personne, tout ce beau monde s'efforce de se ressembler et cette parade devant le miroir conduit à la monotonie intellectuelle et sociale.

Pourtant, le Québec aurait besoin de s'exprimer chez les néo-démocrates où il compte des amis. Mais lorsque le très cher Robert Cliche trébucha sur Eric Kierans qui me sembla toujours plus près de lui que de M. Trudeau, je compris à l'instar de plusieurs observateurs québécois, que l'anathème des jours noirs de notre moyen âge duplessiste et cléricaliste continuait de nuire à un parti dans lequel Michel Chartrand milita un jour, et dans le salon du sénateur Casgrain, s'il vous plaît! Il était alors assez fréquent d'y rencontrer Michel et Simone Chartrand qui, entourés de plusieurs autres militants CCF de la première heure, appuyaient les efforts de Grace McGinnis et de Thérèse Casgrain pour donner un peu de bravoure à la gauche, un peu plus lente alors à prendre parti.

Mais nous sommes à l'orée de l'an deux mille et les zélotes religieux ne font plus peur au monde.

Comment expliquer que nous boudions avec une aussi touchante unanimité le parti néo-démocrate qui pourtant se mériterait des alliés au Québec? Sa méfiance de la puissance des multinationales rejoint celle de nos gens de gauche, et ses politiques économiques apaiseraient le ressentiment de plusieurs contre le capitalisme des partis traditionnels. De plus nous sommes devenus prisonniers des libéraux fédéraux; les conservateurs semblent animés par leur chef d'un désir de passer outre le Québec et les récentes déclarations de Joe Clark en font foi. Les libéraux héritent, qu'ils le méritent ou non, de la ferveur populaire parce que M. Trudeau est l'un des nôtres, sans doute le plus prestigieux de nous tous, mais aussi parce qu'ils se retrouvent seuls au milieu de nous pour représenter le Québec. Tout en ne se reconnaissant pas complètement dans leur politique fédéraliste, il se sent un peu mieux compris par eux. Et l'incompréhension viscérable que manifestent les deux chefs, MM. Clark et Broadbent, ne provient pas uniquement de leur surdité au fait français, mais de notre propre surdité à leur programme politique. Je ne sais plus qui brisera le mur entre eux et nous. Léon Balcer, de si aimable comportement, et Marcel Faribault, de si hautes qualités intellectuelles et morales, se sont brisé le coeur sur la froideur des conservateurs fleurant le jus d'orange... et des hommes tels que Raymond Laliberté, Robert Cliche, après Thérèse Casgrain et ses amis, se sont également fracassé les espérances autant sur le non-approbatur du clergé des années cinquante, que sur la froidure des grands-prêtres des années 60-70.

Sommes-nous condamnés à être libéraux parce que nous sommes collectivement rebelles à toute autre faction politique en provenance de la colline inspirée outaouaise? Si, massivement et perpétuellement, nous donnons notre aval au Parti libéral du Canada parce que nous nous sentons brimés à l'intérieur des autres partis fédéraux, nous sommes à la fois responsables et victimes de notre fidélité à un parti qui une autre fois, s'il était reconduit au pouvoir comme nous le faisons depuis seize ans maintenant, ne se croirait pas tenu de respecter notre divergence de vues avec ses grands postulats, simplement parce qu'il prend pour acquis notre vote et notre loyauté. Le cercle est étroit; à mon avis, il devient étouffant et il est aussi injuste envers nous, mandants, qu'envers eux, mandatés, car nous leur donnons à l'avance le droit de nous décevoir une fois installés à nouveau au pouvoir fédéral.

Plusieurs, au Québec, prétendent que le Parti québécois pourrait réussir, en dépit de la haute autorité de Claude Ryan enfin pourvu du droit de siéger à l'Assemblée nationale, une indépendance avec la tactique du salami, c'est-à-dire tranche par tranche. Je commence à me demander ce qui nous arrivera le jour où les conservateurs nous auront à tout jamais convaincus de ne pas leur faire confiance, et que le Parti libéral, fatigué et usé, commettra, sans le vouloir peut-être, des gestes irréparables. Car si collectivement, en dépit de nos différences d'opinions, nous nous reconnaissons au palier fédéral en un seul parti, diable pour qui voterons-nous le jour où ce parti décevrait nos chères espérances?

Le débat de Notre-Dame-des-Neiges

École catholique ou école laïque?

LA communauté catholique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges est menacée de perdre son école confessionnelle: qu'est-ce que cela veut dire? Ou cette école conservera son projet d'école chrétienne ou elle acceptera de se donner un projet d'école laïque.

Il ne faut pas jouer avec les mots, un projet d'école pluraliste, ça ne peut exister que dans l'esprit des personnes qui se sont donné comme objectif de déconfessionnaliser cette école. Les promoteurs de l'école laïque dans ce milieu ont voulu rassurer les parents inquiets en leur disant que l'école pluraliste respecterait toutes les croyances et qu'en plus elle pourrait offrir un cours de religion catholique et un service de pastorale pour les parents qui le demanderaient. Ils se sont bien gardés de leur expliquer les conséquences de ce geste sur le projet éducatif de l'école et son statut juridique.

Toute éducation véritable doit définir une conception de l'homme, sa finalité et son devenir. Elle doit ensuite trouver et préciser les moyens pour atteindre le plein épanouissement de la personne en l'aidant à s'orienter vers les valeurs absolues qui réalisent son être en relation avec son Créateur et ses frères. Le dernier document romain sur l'Ecole catholique nous démontre que l'Ecole « doit explicitement se fonder sur un projet éducatif qui tende à la promotion totale de la personne ». C'est dans cette déclaration que l'on retrouve la synthèse du véritable projet éducatif de l'école catholique. « Ce qui la définit, c'est sa référence à la conception chrétienne de la réalité. C'est Jésus-Christ qui est le centre de cette conception ». C'est ainsi que l'école catholique « s'engage consciencieusement à promouvoir l'homme intégral, parce que dans le Christ l'homme parfait, toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation »... Il est le modèle et l'exemple de vie que l'école catholique propose aux jeunes. L'école catholique puise dans cette conscience ses devoirs et son programme. Son projet éducatif doit assurer le lien: a) entre la culture et la foi, b) entre la foi et la vie.

C'est donc dire que toute l'ordonnance de l'école doit être chrétienne et le document romain remarque judicieusement que là réside la « différence entre une école qui se limiterait à ajouter à son programme un enseignement religieux ». (...)

Le coeur de l'école catholique et de son action éducative, et donc son projet éducatif, c'est le Christ qui est le modèle sur lequel le chrétien doit configurer sa vie. C'est en cela que l'Ecole catholique se distingue de toute autre école qui se limite à former l'homme. Elle prépare les jeunes à la maîtrise de soi qui les rend capables de choix libres et conscients en face des messages présentés par le moyen de communication sociale. Les jeunes

par
Adeline Mathieu

L'auteur est présidente de l'Association des parents catholiques du Québec.

doivent être amenés à soumettre ces courants de pensée à un jugement critique... et à les intégrer dans leur culture humaine et chrétienne après avoir rejeté tout ce qui est opposé à leur foi et destructeur de leurs valeurs morales.

Quelle conception de l'homme offre l'école pluraliste? Sur quels principes fondera-t-elle son projet éducatif?

1. — L'école laïque ou pluraliste se propose d'offrir un enseignement qu'elle dit « neutre ». Cependant la neutralité reste ouverte en ceci qu'elle n'exclut pas de ses murs toute instruction religieuse; elle invite les confessions religieuses à donner une ou deux périodes hebdomadaires de cours de religion ou de formation civique à ceux qui le désirent.

Le point précis de la difficulté, c'est que tout l'enseignement de la culture humaine se fait dans un esprit laïque, que toute la marche et le climat de l'école est neutre, que toute la direction et l'équipe professorale est obligée, dans une telle école, à une attitude neutre. Si un professeur parle de l'immortalité de l'âme, le fils du communiste peut se plaindre au directeur que son professeur essaie de l'endoctriner à des théories que ses parents refusent. Si un autre parle de Jésus-Christ, l'élève juif pourra se plaindre à ses parents qu'on veut violenter sa conscience. Ainsi de suite... De sorte que tout l'enseignement doit être confiné à l'information et à la préparation des examens.

2. — La deuxième conséquence est que l'école pluraliste empêche l'Eglise d'entrer en dialogue avec l'humanité. Si tout l'enseignement de la culture humaine (sciences, techniques, langues, géographie, histoire, arts etc.) se fait en dehors de toute référence à Dieu, à l'Evangile et aux enseignements de l'Eglise, il finit par s'établir dans l'esprit des élèves une division caractéristique de l'école neutre: l'élève apprend à nager dans deux mondes séparés, celui de son instruction religieuse et celui de son instruction neutre. La synthèse entre la foi et la vie ne se fait pas. La foi n'imprègne plus la culture.

3. — Pire encore, l'école pluraliste, justement parce qu'elle offre un mélange de tout ce qui est opposé à leur foi et pas la formation intellectuelle pour justifier les prises de position de leur foi, favorise l'indifférentisme religieux, le relativisme moral. Il y aura des exceptions évidemment. Mais l'ensemble — et l'histoire de plusieurs pays occidentaux en reste une preuve irréfutable — accepte le commun dénominateur de ceux qui ne croient pas et dont les attitudes ne sont pas inspirées par la foi.

L'éducation de la personne qui se fait à l'intérieur des différentes matières au programme aura-t-elle pour principe de base « la nouvelle morale » qui ne fait aucune référence à un Etre suprême et qui situe la morale en fonction de l'évolution des mentalités selon les époques, les situations dans lesquelles les hommes vivent. Selon ce courant de pensée, il revient aux jeunes d'expérimenter ce qui est bien ou mal sans autre norme que le vécu ou certains principes admis dans la société de leur temps comme les différentes déclarations des Droits de l'Homme. Cette conception de la morale est très bien illustrée dans les programmes optionnels d'enseignement moral que le ministère de l'Education propose aux écoles pour les élèves des secondaires III, IV, V. C'est même à regret que dans ces programmes, on emploie le mot "moral" ainsi qu'on l'explique dans l'Introduction:

"Même si l'on conserve au programme son titre d'enseignement moral, il convient de le considérer substantiellement comme la mise en oeuvre éducative d'une éthique. Il y a entre les deux mots plus qu'une question de nuances. Le mot « moral » semble par trop tributaire d'une conception statique de la loi et de la liberté: une loi inscrite une fois pour toutes dans la nature de l'homme... une liberté qui doit venir s'insérer dans cet ordre immuable. Ethique correspond à une autre conception: la loi n'est pas du "tout fait", elle est une tâche de notre liberté, elle est à inventer. »

Nous sommes aussi en droit de nous demander si l'école pluraliste ou laïque sera l'école de la Centrale des enseignants du Québec, telle que proposée dans ces différentes études: « Le Livre blanc », « Manuel du premier mai », « Les Dossiers de la CEQ » en réponse à la consultation du Livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire. Dans ces documents, la promotion de la personne et de la société est basée sur le conflit et la lutte des classes. Le Manuel du premier mai présente des jeux de toutes sortes, des problèmes de calcul qui illustrent bien la philosophie des auteurs. L'humanité y est présentée en deux camps: les travailleurs exploités et les méchants patrons exploiteurs.

L'école véhicule toujours une conception de l'homme et de la société. Elle sera fondée sur Dieu ou elle sera fondée sur l'homme déifié. Notre réseau de cégep au Québec devait être neutre et il avait prévu lui aussi une place pour les cours de religion et la pastorale. Qu'en est-il dans les faits? La majorité d'entre eux ont relégué la pastorale aux oubliettes et les cours de religion en sont à peu près absents. Par ailleurs, nous savons que la philosophie d'inspiration « marxiste » est véhiculée à travers plusieurs matières au programme et que des cellules « maoïstes », « trotskistes » et autres du même acabit font un travail de noyautage au sein de la population étudiante.

La perte de la reconnaissance officielle du statut d'école catholique paralyse le droit de recours des parents auprès des autorités. Tout devient flou et matière à interprétation subjective.

Qui a expliqué aux parents de l'école Notre-Dame-des-Neiges qu'en devenant « pluraliste », leur école va perdre son statut juridique d'école catholique et qu'elle deviendra une école neutre ou laïque?

En fait, tous les règlements concernant l'école catholique ne pourront plus s'appliquer dans cette école.

Alors, quelle doit être la solution? Travailler à améliorer la confessionnalité et aider les parents catholiques majoritaires à exiger que les règlements soient respectés ou détruire d'un seul coup toute possibilité d'améliorer les services en retirant le statut confessionnel à cette école?

Quelle est la solution au problème soulevé par l'école Notre-Dame-des-Neiges?

Les commissaires de la Commission scolaire catholique de Montréal, en vertu de la loi, ont été mandatés pour administrer des écoles pour les catholiques et répondre aux volontés de la population qui s'est clairement exprimée lors de la dernière élection scolaire. Ils se sont tous engagés d'ailleurs dans leur programme à faire la promotion de la confessionnalité et à représenter la communauté catholique.

Ils ont aussi le pouvoir de mettre en place des écoles "autres" pour ceux qui le désirent et non d'enlever le statut confessionnel aux écoles paroissiales où la majorité est encore catholique. Aux parents qui acceptent le projet d'école catholique à Notre-Dame-des-Neiges, les portes sont ouvertes. A ceux qui le refusent, la CECM doit offrir de regrouper leurs enfants dans une nouvelle école avec les enfants de la minorité de la région qui ne veut pas de l'école catholique. Cette nouvelle école pourra définir son projet éducatif selon les désirs de sa clientèle. Depuis plus de 10 ans, les commissions scolaires font voyager les enfants pour des raisons pédagogiques ou financières; pourquoi ne le feraient-elles pas pour des raisons morales et religieuses?

Le système pluraliste et non l'école pluraliste peut réellement respecter les communautés religieuses qui composent notre nation et le droit des parents au choix de l'école.

En conséquence:

1—Nous appuyons sans réserve le comité d'action de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges qui s'est formé il y a quelques mois pour travailler au maintien et à la promotion de l'école catholique dans ce milieu.

2—Nous refusons la proposition du commissaire Robert Sauvé qui demande des changements au Règlement du Comité catholique en vue de considérer l'enseignement religieux catholique comme une option au même titre que le cours de morale ou des cours de religion des confessions différentes, ce qui serait une façon détournée de mettre en place l'école pluraliste ou laïque même si l'école porte le nom de catholique.

3—Nous demandons à la CECM de maintenir le statut confessionnel de cette école et de voir à ce que les règlements du Comité catholique soient respectés.

LETTRES AU DEVOIR

■ *L'eau de Montréal est «inférieure»*

L'édition du DEVOIR du 21 avril faisait état de conclusions d'une étude effectuée à la demande de l'administration municipale, conclusions reproduites sous le titre flamboyant: « L'eau de Montréal est supérieure ».

Que l'eau de notre aqueduc soit bactériologiquement saine, nul ne le conteste, car elle a été filtrée et chlorée selon toutes les règles de l'art. Mais on a omis de dire qu'à cette eau de surface il manque un produit capable de prévenir la carie dentaire dans une proportion de quelque 60%.

Pour nous de la présente génération, la question est sans intérêt, car nos dents carriées ou obturées et nos prothèses sont irréversibles: mais nous devons protéger autant qu'il se peut la santé de ceux qui viendront après nous.

Qu'on néglige d'appliquer une mesure aussi efficace qu'inoffensive en ajoutant à cette eau la trace du fluor qui lui manque c'est ce qui est pour le moins inexcusable.

Quand on pense que cet agent prophylactique est donné depuis trente ans dans nombre de municipalités canadiennes, dont une centaine au Québec; que le ministère des Affaires sociales assume les frais de l'installation nécessaire; que la loi impose cette mesure là où elle aurait un effet bénéfique; et qu'à Montréal la présente administration ne fait rien, voilà qui dépasse mon modeste entendement.

Et on a le culot de prétendre à « l'excellente qualité de l'eau potable à Montréal ». On aura tout vu en fait d'incurie municipale.

Jules GILBERT, m.d.
Montréal, le 21 avril 1979.

RÉPLIQUE

Glissement vers l'utérocratie

par
Sylvie Chaput

SI l'on s'en tient aux propos recueillis par Renée Rowan (Michèle Jean: « Les féministes n'ont jamais rejeté les enfants », LE DEVOIR, 24-4-79, cahier 3, p. 1), on se demande comment Michèle Jean peut être qualifiée de féministe radicale. Le radicalisme, en effet, ne vise-t-il pas à changer profondément, en agissant sur leurs causes, les situations que l'on dénonce? Sur d'autres questions, Mme Jean est peut-être révolutionnaire. Mais sur les enfants, elle tient un discours très ancien qui ressemble à celui de la déesse-mère.

Les femmes, affirme-t-elle, ont été privées de toute liberté de choix par le pouvoir masculin qui les a confinées à la maison. Maintenant qu'elles sont entrées sur le marché du travail, elles réclament des conditions qui leur permettront aussi de bien élever leurs enfants (garderies, congés de maternité, aménagement des horaires) et essaient de créer une société conforme à leurs aspirations.

Voilà qui, à première vue, paraît inattaquable. Et pourtant, toute une conception à mon avis regrettable et dangereuse des rapports femmes-hommes sous-tend ces propos: l'oppression, exclusivement masculine, n'atteindrait que les femmes et les enfants qui, unis par leur situation de victimes, continueraient de cohabiter pour secouer le joug des phallocrates. Or, selon moi, ce qui brouille actuellement les rapports provient bien davantage de la rigidité des rôles imposés à chacun que d'une odieuse domination exercée sur la famille par un mâle fantomatique. Il est indéniable que le fait d'assumer seules l'éducation des enfants a empêché les femmes de participer à la vie sociale. Mais ne pourrait-on pas dire, à l'inverse, que les exigences du travail extérieur ont coupé les hommes de leur vie privée et les ont empêchés de faire auprès de leurs enfants autre chose que des interventions d'urgence? Le père était absent de la maison, soit. Il était donc ailleurs. Dans ces lieux bénis du pouvoir et de l'argent: les champs, l'usine, le bureau, le magasin. Certes, la foule anonyme comptait plus de femmes que d'hommes. Mais d'un côté comme de l'autre, rares furent ceux qui purent consacrer leur existence à une oeuvre passionnante, se démarquer du modèle imposé aux membres de leur sexe.

Le lieu où chacun pouvait exercer son pouvoir, imposer ses règles, faire sa marque était déterminé dès la naissance et pour toujours: les femmes en-dedans, les hommes dehors. Aucun échange de rôles n'était possible.

Or que souhaitent aujourd'hui Michèle Jean et d'autres féministes? Que nous soyons à la fois dedans et dehors, mais que les hommes restent sur le pas de la porte à ruminer leurs fautes jusqu'à ce qu'ils filent assez doux pour bercer nos bébés. Qu'ils paient maintenant le prix de leur absence séculaire. Nulle part, il n'est question de les laisser vivre leur paternité, de négocier avec eux des conditions qui permettraient à tous une existence plus équilibrée. On ne soupçonne même pas qu'ils puissent avoir des idées dans un domaine où ils ont démontré leur totale incompétence. Les réduire ainsi à leur rôle de géniteur, nier implicitement leur désir et leur capacité de vivre avec des enfants, voilà qui démontre un mépris inacceptable.

De cette façon, le monde continue d'être divisé en deux. Seul le critère d'excellence a changé: ce n'est plus le pénis, mais l'utérus. Il y a d'un côté les veuves joyeuses et les orphelins sans regret qui, ensemble, créent une société nouvelle dont l'autre camp — celui des cavaliers seuls — sera exclu.

Il y a là une vaste entreprise de règlement de comptes qui repose de toute façon sur un principe douteux: celui selon lequel les intérêts des enfants coïncideraient avec ceux des femmes. Le croire, c'est perpétuer une attitude dominatrice qui nie à la jeunesse toute faculté de raisonnement et toute possibilité d'accession à un pouvoir autre que celui du chantage affectif. D'ailleurs, volontairement ou non, les mères ne demeurent-elles pas au premier rang des oppresseurs d'enfants?

Ce sexisme à rebours qui tend à défier la supposée nature de la femme m'emmerde, et je souhaite tout autre chose. Que femmes, hommes, enfants, nous arrivions à décortiquer ce que nous sommes en tant qu'individus, sous le fatras des conditionnements que nous avons tous subis. Que nous nous éventions l'esprit des contraintes que représente le fait de se définir sans cesse comme appartenant à un sexe ou à l'autre. Que de multiples paroles puissent coexister sans être étouffées ni par le discours du pouvoir mâle ni par des théories féministes devenues normatives. Que nous puissions nous métisser davantage, et non pas vivre encore dans une société monolithique qui ne serait que l'envers de celle que nous cherchons à ébranler.

La Chambre de commerce de Montréal

Dernier déjeuner-causerie de la saison 1978-1979

LE MARDI, 8 MAI 1979

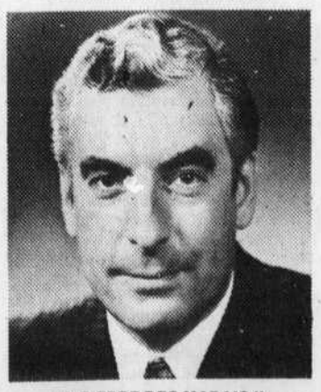

M. PIERRE DES MARAIS II
Président de la Communauté urbaine de Montréal

"La Communauté urbaine de Montréal, un service: à quel coût?"

Hôtel Windsor 12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée $10.
Renseignements: **866-2861**

COLLOQUE

"La transformation du pouvoir au Québec: le citoyen et les appareils"

Les jeudi et vendredi 10 et 11 mai prochains

Colloque annuel de l'**Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues de langue française** qui se tiendra au pavillon Lionel-Groulx (Sciences Sociales) de l'Université de Montréal, 3150, rue Jean Brillant.

L'ACSALF lance au grand public une invitation cordiale à participer aux divers ateliers qui tenteront de faire un bilan de la transformation du pouvoir dans les différents secteurs de l'activité québécoise; la réforme de la santé, le mouvement coopératif, le développement régional, les groupes ethniques, le syndicalisme, les travailleurs et l'entreprise, la production culturelle, les partis politiques, la contre-culture.

Venez discuter de la question du pouvoir en compagnie d'invités tels que: Gérald Fortin, Raymond Laliberté, Louis Maheu, Serge Côté, Gabriel Gagnon, Pierre Sylvestre, Francine Burnonville-Nellis, Huguette Demers, Astrid Lefebvre-Girouard, Claude Maheux, Roger Boileau, André Jacob, Gilles Lavigne, Uli Locher, Paul R. Bélanger, Michel Doré, Mona-Josée Gagnon, Jean-Marc Montagne, Jules Duchastel, Diane Mouktar, Luc Racine, Gérard Divay, Marthe Henripin, Lionel Robert, Vincent Ross, Claude Beauchamp, Gary Caldwell, Mario Dumais, Laurent Labrecque, Paul Bélanger, Jacques Deguise, Jean-Guy Lacroix, Benoit Lévesque.

Le colloque s'achèvera par un débat public où les panélistes Vincent Lemieux, Jacques Godbout, Andrée Iannacoupoulo, Jean-Jacques Simard feront un bilan de la transformation du pouvoir au Québec. Ce sera un moment privilégié pour discuter de la situation actuelle du pouvoir et des perspectives d'avenir pour la société québécoise.

Débat-synthèse, vendredi 11 mai, 20h00, amphithéâtre B du pavillon Lionel-Groulx, Université de Montréal.

Pour information: s'adresser au:

Secrétariat de l'ACSALF
Tél: 343-6625

LA MÉTÉO

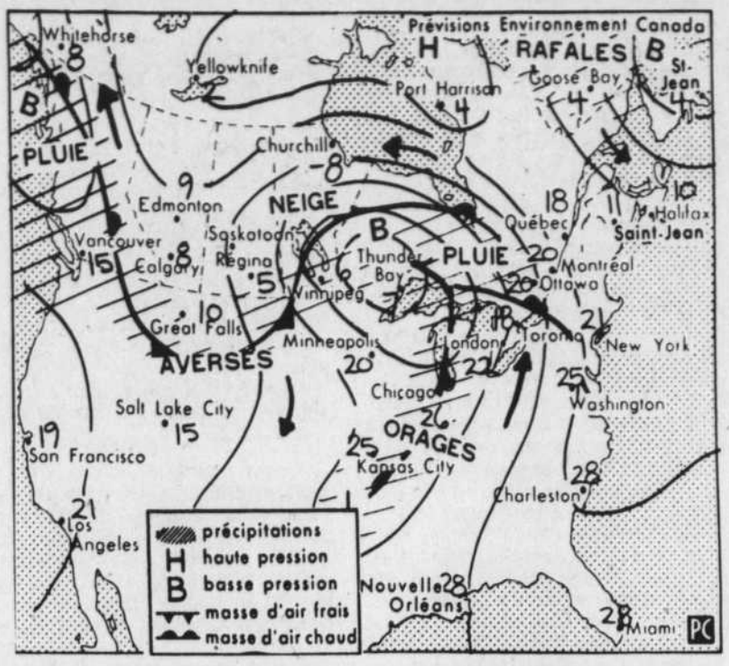

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé et plus doux. maximum de 12 à 15. Aperçu pour mardi: nuageux et doux.

Régions de Pontiac-Gatineau et du Lièvre, des Laurentides: ensoleillé et plus doux. Maximum de 15 à 18. Aperçu pour mardi: beau et doux.

■

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Trois-Rivières-Drummondville: ensoleillé et plus doux. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour mardi: beau et doux.

■

Régions de Québec, montagneuse de l'Estrie-Beauce: ensoleillé. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour mardi: beau et doux.

■

Régions du Lac-Saint-Jean, des réservoirs Cabonga et Gouin, du Saguenay, de la Mauricie, du parc des Laurentides, de Rivière-du-Loup-La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et plus doux. Vents modérés. Maximum près de 12. Aperçu pour mardi: ensoleillé et doux.

■

Régions de Rimouski-Matapédia, de Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, de Baie-Comeau, de Sept-Iles: ciel variable et vents modérés. Maximum de 8 à 10. Aperçu pour mardi: ensoleillé et plus doux.

■

Régions de Gaspé, de la Basse-côte-nord-Anticosti: Nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Maximum près de 6. Aperçu pour mardi: dégagement graduel.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Manifestants

Fonda s'en est pris particulièrement au secrétaire à l'énergie, M. James Schlesinger: « Confier le programme sur l'énergie à James Schlesinger, c'est mettre Dracula à la tête d'une banque du sang », a-t-elle dit.

Le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, candidat probable à l'investiture démocrate pour les présidentielles, a demandé un moratoire total sur les nouveaux projets nucléaires. « Allez dire à vos représentants au Congrès, à vos maires, de se joindre à la politique de l'avenir, de se joindre à la vie, de se joindre au moratoire », a-t-il déclaré.

Il a dit que les compagnies nucléaires et leurs partisans sur la scène politique constituaient un « clergé nucléaire », qui mettrait rapidement au point « un État policier de surveillance ». Il a dit que les générations futures auraient à payer la facture de l'inconscience de notre génération.

Parmi d'autres célébrités participant à la manifestation, qui a duré cinq heures, on notait l'écrivain de science-fiction Kurt Vonnegut, et le comédien Dick Gregory, qui a répété un voeu qu'il avait déjà fait en pleine campagne contre la guerre du Vietnam: il a juré de ne pas prendre de nourriture solide jusqu'à ce que toutes les centrales nucléaires soient fermées.

Sur les banderoles des manifestants, on pouvait notamment lire: « J'ai survécu à Three Mile Island », « Nous avons été suractivés à Harrisburg », « Arrêtons la folie nucléaire », « La population avant le profit », « Les gènes détruits ne peuvent être reconstitués », « Gardons le syndrome chinois pour le cinéma », « Plus d'Hiroshima » et l'une affirmait que « La NRC (Commission fédérale de réglementation nucléaire) joue à la roulette russe avec nos enfants ». Une autre proposait: « Donnons la pilule au surrégénérateur ».

Certaines banderoles prônaient le retour aux énergies de substitution ou nouvelles: « Cassons du bois et non les atomes », « Faisons du solaire » et d'autres, d'inspiration plus politique: « Non à l'énergie nucléaire impérialiste », « Supprimons l'énergie et les armes nucléaires », « La course aux armements est le plus grand gaspillage ».

Selon les organisateurs, plus de 600 autocars ont amené les manifestants venus de 26 États, et notamment de la région environnant la centrale nucléaire endommagée de Three Mile Isand.

La manifestation, qui se déroulait non loin de la Maison Blanche, a contraint le cortège du président Carter, qui se rendait comme tous les dimanches à l'église baptiste, à emprunter un autre itinéraire pour regagner la présidence. Un porte-parole de la Maison Blanche a indiqué qu'il s'agissait d'une simple mesure de précaution.

Entre-temps, la popularité du président Carter est redescendue au niveau d'août 1978, le plus bas depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration démocrate, indique le dernier sondage mensuel de la chaîne de télévision NBC et de l'agence Associated Press, réalisé les 30 avril et 1er mai sur un échantillon de 1600 personnes.

26% seulement des Américains pensent que leur président s'acquitte « bien » ou de « manière excellente » de sa tâche, contre 29% en mars. 52% qualifient la performance de M. Carter de « seulement convenable » et 20% de « médiocre ». 2% sont sans opinion.

C'est la gestion économique du président, selon cette enquête, qui prête le plus le flanc aux critiques. 14% seulement des personnes interrogées considèrent que M. Carter accomplit un « bon » ou « excellent » travail dans ce domaine. 45% estiment la gestion du chef de l'exécutif en matière économique « médiocre » et 38% « convenable seulement ». 3% ne se prononcent pas.

La politique étrangère, qui avait permis à M. Carter de connaître une hausse très sensible de popularité après le sommet de Camp David, en septembre 1978, et après la signature du traité israélo-égyptien, en novembre dernier, reste le domaine où le président est jugé le plus apte. 41% donnent de « bonnes » ou d'« excellentes » notes au président et 18% seulement l'accusent de « médiocrité ».

◆ Dragage

mis trois semaines à présenter leurs plaidoieries. Le juge a pris 11 jours pour instruire le jury.

Ces 11 hommes d'affaires, en majorité connus et célèbres dans les milieux financiers et industriels, et neuf entreprises distinctes subissaient leur procès depuis le 13 février 1978, chacun et chacune inculpés de un à sept chefs d'accusation pour conspiration en vue de frauder l'État ou ses agences pour plus de $4.3 millions entre 1967 et 1976 par la fixation illégale des prix sur les contrats de dragage.

Après la longue enquête préliminaire, M. Gérard Filion, puis les autres inculpés de langue française, avaient en vain demandé des procès dans leur langue, ou bien à Toronto, ou bien dans un district judiciaire où le procureur général de la province aurait pu organiser un procès en français. Cette requête a été rejetée pour des raisons de deux ordres. Le procureur général a soutenu que les accusés de langue française bénéficieraient de l'interprétation simultanée ou consécutive chaque fois qu'ils en feraient la demande. (M. Filion s'est en partie prévalu de ce service durant une partie de sa déposition). D'autre part, le gouvernement a fait échec à cette requête parce que, le cas échéant, il aurait dû disjoindre les chefs d'accusation et instituer des procès distincts, ce qu'il refusait de faire en raison de la nature même de l'accusation (conspiration).

◆ Liban

avoir franchi le Litani. La milice a riposté en pilonnant au mortier et à l'artillerie les positions palestiniennes, ont-ils précisé.

Selon l'agence palestinienne de presse, d'autre part, des mouvements de blindés israéliens ont été décelés le long de la frontière et l'activité navale israélienne au large des côtes libanaises est « intense ».

Ces incidents mettent, de fait, un terme à la trêve tacite conclue le 26 avril grâce aux Nations unies entre Palestiniens et Israéliens après quatre jours d'attaques et représailles.

Le chef du gouvernement libanais a invité l'ONU à « prendre conscience de la pénible réalité dont souffre le Liban », l'exhortant à « mettre un terme à l'arrogance israélienne qui fait fi de toutes les chartes internationales ».

Le premier ministre libanais a, par ailleurs, reçu hier après-midi « Abou Jihad », responsable militaire du principal mouvement palestinien « Fatah » avec lequel il a évoqué la situation au Liban-Sud et l'attaque israélienne d'hier sur le Liban-Nord.

Entre-temps, les délégations militaires égyptienne et israélienne ont reçu hier un accueil tumultueux et chaleureux en arrivant à El Arich, ville du Sinaï qu'Israël doit restituer le 25 mai à l'Egypte.

C'est la seconde rencontre de la Commission militaire qui doit superviser le retrait des forces israéliennes de la péninsule. Les militaires des deux pays devaient commencer à discuter des derniers détails de la restitution de la ville, faire une tournée des environs, puis retourner dans leurs capitales respectives avant de se retrouver de nouveau aujourd'hui pour une nouvelle séance de négociations.

Le général Dov Sion, chef de la délégation israélienne, a estimé que ces rencontres montrent que les anciens ennemis « peuvent travailler ensemble pour faire du traité de paix une réalité ».

La radio israélienne a indiqué que la Commission mixte allait mettre sur pied des sous-commissions pour s'occuper de la réouverture de l'aéroport, du rétablissement des communications entre l'Egypte et Israel et pour délimiter le tracé des nouvelles frontières entre les deux pays.

Des responsables de l'économie égyptienne et israélienne vont se rencontrer pour la première fois aujourd'hui à El Arich. Les experts discuteront surtout de tourisme entre les deux pays, des procédures douanières et de la possibilité pour les habitants d'El Arich de continuer à travailler en Israel.

◆ L'humeur

du Parti québécois, et dans Lac-Saint-Jean, Philippe-Auguste Bouchard n'est-il pas ce nationaliste qui a fondé la Société nationale des Québécois dont les affinités avec le Parti québécois sont bien connues. À vrai dire, il n'y aurait que le député sortant de Roberval, C.A. Gauthier, qui pourrait se présenter en héritier de la véritable orthodoxie créditiste même si certains trouvent qu'il flirte d'un peu trop près avec le Parti québécois.

Pourtant la situation n'est pas aussi simple que cela et la vérité pourrait être tout autre. En charriant à peine, on pourrait presque affirmer qu'il n'y a dans le fond pas de péquistes « déguisés » en créditistes, mais plutôt des créditistes qui s'étaient mêlés aux péquistes et qui reviennent aux sources.

Racines créditistes et racines nationalistes se sont entremêlées au cours des années '60 pour donner naissance au Ralliement national de Gilles Grégoire, ce parti indépendantiste qu'il a présidé alors qu'il était député créditiste de Jonquière aux Communes. C'est dans cette continuité que les quatre candidats créditistes se situent aujourd'hui, et c'est bien ce qui complique la tâche des libéraux car s'ils peuvent dénoncer l'existence de liens avec le Parti québécois, ils doivent se rendre à l'évidence. Ils ont bel et bien devant eux de véritables créditistes.

Dans trois cas sur quatre, le doute n'est guère possible.

Par exemple, C.-A. Gauthier dans Roberval a acquis ses lettres de noblesse créditiste depuis assez longtemps que personne n'osera mettre en doute l'authenticité de ses convictions. Député créditiste depuis 1962, il a transformé Roberval en une véritable forteresse. L'homme est décrit comme une institution et on dit de lui qu'il connaît par leur nom presque tous les citoyens du comté. Entrepreneur de pompes funèbres et commerçant, il a poussé à la limite, comme seuls savent le faire les créditistes, la technique de la disponibilité. Il ne refuse aucune cause, qu'il s'agisse d'un simple problème d'assurance-chômage ou du problème plus grave d'un conflit de travail. Chaque automne il fait provision, raconte-t-on, des cadeaux qu'il offrira à l'occasion de mariages ou de naissances pour entretenir l'amitié qui le lie à ses concitoyens.

Travailleurs sociaux, les créditistes se battent toujours pour quelqu'un ou quelque chose, jamais contre quelqu'un, fait remarquer Magella Tremblay qui, même s'il vient de quitter un poste de permanent du Parti québécois, a lui aussi des lettres de noblesse créditiste longues comme le bras à vous montrer.

Physiquement, l'homme n'a d'ailleurs rien du péquiste qu'on rencontre dans les salons de Sainte-Foy ou d'Outremont. Bâti tout d'une pièce, la cinquantaine un peu grisonnante, père de dix enfants, boucher de métier et politicien de profession, il travaillait dès les années '50 à mettre sur pied le Crédit social au Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a alors côtoyé Réal Caouette, C.-A. Gauthier, Fabien Roy, Gilles Grégoire. A quelques reprises il a défendu les couleurs créditistes lors d'élections, mais il s'est surtout consacré à l'organisation du parti, à former des organisateurs. Après plus de vingt ans à faire de la politique tout le monde ou presque le connaît dans le comté de Chicoutimi et rares sont ceux qui contesteront ses convictions créditistes aussi bien que ses idées nationalistes. Que ce soit au Crédit social, au Ralliement national ou au Parti québécois, c'est toujours la même idée d'un Québec fort qu'il a défendu, en restant toujours près du peuple et de ses besoins, affirme-t-il. En revenant au Crédit social, c'est la même chose qu'il compte faire.

Dans son cas, il est assez évident qu'il a derrière lui une bonne partie de la machine péquiste. Mais à ses yeux ce n'est pas le parti qui l'appuie, mais des amis, des organisateurs qu'il a contribué à former les années passées, des gens avec qui il a lutté. D'ailleurs quand on lui demande si le ministre Marc-André Bédard est derrière lui, il éclate de rire et lance: « J'espère bien qu'il n'est pas loin ».

Le candidat du comté voisin de Jonquière n'a pas la chance de pouvoir compter sur de telles amitiés, ce qui rend ses chances d'être élu beaucoup moins grandes. Il n'a pas non plus de lettres de noblesse créditistes très longues puisque c'est la première fois qu'il est candidat créditiste. Même qu'il pourrait se faire reprocher d'avoir tenté de se faire nommer candidat libéral dans Jonquière en 1968. Ses racines péquistes ne sont pas très vieilles non plus, datant de moins de un an dit-on. Mais si quelqu'un a le physique de l'emploi, c'est bien Jean-Maurice Coulombe.

Maire de Shipshaw depuis 15 ans, agriculteur, il a surtout milité dans les organisations agricoles comme la chaîne coopérative du Saguenay, sans oublier les cercles lacordaires. Bien enraciné dans son terroir local, il est devenu un peu une figure légendaire dans le comté tant à cause de sa verve que des causes qu'il défend. Rencontré pour une entrevue, il nous a tenu un véritable discours électoral pendant plus d'une heure durant laquelle il a passé en revue le programme du Crédit social qu'il connaît comme s'il l'avait écrit.

Dans l'autre comté, celui du Lac-Saint-Jean, il faut bien reconnaître que le candidat Philippe-Auguste Bouchard fait exception à la règle. Il n'a ni les lettres de noblesse créditiste de C.-A. et de Magella, ni la conviction et la couleur de Jean-Maurice Coulombe. D'ailleurs en entrant dans le local du Crédit social on se sent en territoire péquiste. L'allure des organisateurs présents l'indique et de toute façon on ne se cache pas d'être péquiste.

Philippe-Auguste Bouchard ne nie pas d'être un nationaliste vigoureux. Il serait bien mal venu de le cacher car il est connu comme Barabas pour avoir défendu toutes sortes de causes nationalistes. Il ne nie pas non plus être péquiste, et d'ailleurs il a affirmé dans une conférence de presse « être heureux de faire front commun avec M. Fabien Roy ».

Mais pourtant le Crédit social n'est pas absent pour autant du comté. Et si les libéraux n'avaient pas si peur des mots « Crédit social », ils pourraient rappeler avec profit que leur candidat, le ministre de l'Expansion économique et régionale, M. Marcel Lessard, a des racines créditistes, bien plus vieilles que Philippe-Auguste Bouchard. Elu deux fois en 1962 et en 1963 député créditiste de Lac-Saint-Jean, il s'est rangé du côté de Robert Thompson lors de la scission Thompson-Caouette. En 1965 il devait se présenter à titre d'indépendant et être défait, mais il revint sous l'étiquette libérale en 1968 pour se faire élire dans la vague de la Trudeaumanie.

Homme discret s'il en est, Marcel Lessard a gardé certaines caractéristiques propres aux créditistes, notamment cette idée du développement régional qui est son image de marque. Si ses organisateurs faisaient juste un petit effort de marketing, on pourrait dire que le Crédit social est bien présent dans les quatre comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

◆ Abstractions

Suite de la page 4

idées dont *Cité libre* avait établi les mesures à peine quelques années plus tôt n'étaient pas faites pour recevoir un pareil paquet de mer démocratique; elles avaient été conçues dans la rareté, en un temps de rareté dans le réel et de rareté dans l'imagination et dans la démocratie, mais aussi de rareté dans le personnel. En outre, les prévisions ne permettant guère alors d'escompter que c'est la foule qui, à un moment donné, surgirait sur une scène jusque-là plutôt déserte, on avait seulement préparé à loisir des pensées pour diriger éventuellement des foules plus ou moins absentes et qu'on se chargeait, à défaut de mieux, de guider d'après quelque idéologie soigneusement arrêtée « pour leur bien ». On ne pouvait prévoir que les Québécois, d'absents devenant présents, auraient autre chose à dire et se moqueraient pas mal de ce qu'ils ne diraient pas eux-mêmes dans leur vitalité nouvelle. L'imprévu était exclu. Mais une démocratie est née, comme il arrive toujours quand on naît: par surprise et dérangement.

C'est par cet événement extraordinairement prolifique que nous nous sommes appris à nous-mêmes la démocratie vivante, qui est d'abord faite de la présence active des populations militantes, tandis que, de son côté, Trudeau, imperturbable, continuait, tel un magister, d'enseigner la démocratie académique et morte, dont le parti libéral, du reste, non seulement pouvait fort bien s'accommoder mais qu'il pouvait seule tolérer. On ne peut pas dire que la leçon des populations n'ait pas porté de fruits démocratiques, et elle contenait d'ailleurs un puissant principe de connaissance que n'avait pas compté *Cité libre*.

Celle-ci avait obnubilé tant de choses en nous en révélant quelques-unes. Cela se comprend: ce n'est pas dans quelques têtes seulement, fussent-elles bonnes, que naissent d'ordinaire les images universelles d'un peuple.

Les populations parleraient, elles voudraient. Comme elles le font toujours alors, elles tiendraient un langage direct, qui signifierait beaucoup. C'est différent d'un club d'intellectuels, même éminents. La nation se mettrait à adopter des attitudes partout ailleurs normales; elle découvrirait sa positivité. Cela polariserait la nôtre aussi. Toutes ces positivités s'entraîneraient dès lors les unes les autres. L'on n'a pas suffisamment souligné ce changement-là, capital, effet sur nous du nationalisme nouveau.

Je nous félicite du fait que nous nous sommes laissés porter par ce mouvement, sans résister, sans ratiociner, sans l'observer d'un oeil savant, sans le soumettre prématurément à l'Analyse et à l'Objectivité. Ce qui se passait là, à la faveur d'une intuition première et simple, c'était, multiplié par l'innombrable interaction d'une société, l'acte même d'une découverte et d'une création. Fallait-il se mettre en travers? Fallait-il contrarier l'affirmation croissante d'une multitude? Arrêter un oui aussi considérable?

Nous ne nous posions certes pas la question. Nous devinions que, pour une fois, quelque chose était en marche. Nous n'avions pas trop de dispositions pour le notariat. En qquelques années, une société a compris la différence pour elle entre des gestes ouverts et des gestes rentrés. Ce n'était pas une petite évolution. Fallait-il l'entraver? Le pays se déployait enfin dans son espac. Du moins, il commençait à le faire. Ce n'était pas comme avant. Il ne s'agissait plus de se défendre, il s'agissait d'être. C'était un événement, une grande date historique étalée. Nous exercions une poussée; notre propre poids appuyé sur l'avenir était une poussée. Une énorme valeur comprimée commençait à sortir. C'était une métamorphose inattendue. Fallait-il donc retourner dans une forme écrasée? Les Québécois se déclaraient enfin. Rien dans notre histoire n'est survenu de potentiellement plus important et favorable que cette soudaine expérience de la conscience positive de soi.

Quant à vous, pendant ce temps, ce qui a passé sur votre passé pour l'engloutir et le disqualifier, c'est bien des choses, certes, mais c'est en particulier un événement. Je n'ai pas besoin d'insister. Vous y avez trempé; puis, ce qui est sans comparaison plus odieux, quoique l'événement lui-même le fût déjà outrageusement, vous l'avez couvert. Pour juger de votre carrière politique, messieurs, et de ce que vous êtes venus y faire, et du sens négatif qu'elle eut toujours, il importe de se demander quel en fut l'épisode le plus mémorable, à la fois effet logique, sommet, victoire spectaculaire et signature du tout. Eh bien! je viens de répondre à cette question en la posant. C'est octobre. C'est votre grande date. Il serait surprenant que ce haut fait ne résumât pas dans sa splendeur le sens de votre invraisemblable embardée. Il n'y a pas dans votre carrière d'hommes politiques la plus petite lueur d'un 15 novembre. Chez vous, il y a un octobre et il n'y a pas de 15 novembre. Cela suffit pour éclairer pas mal de choses.

Tirez de tout cela, je vous prie, les conclusions qui en découlent... »

Les joyeux RASSemblés

AU FIL DES MOTS

Quittance bilingue

par Louis-Paul Béguin

Madame Claudette Thériault, de Dalhousie au Nouveau-Brunswick, est une fidèle lectrice de cette chronique, qu'elle trouve rafraîchissante.

Cette lectrice est ennuyée. Elle m'envoie une photo de sa « facture » d'eau, qui est désormais bilingue, mais qui malgré cela, n'est pas satisfaisante. Les fautes de français sont en effet trop évidentes. Madame Thériault a donc protesté. Enquête fut faire par le directeur du service des langues officielles du secrétariat du Conseil des ministres du Nouveau-Brunswick. Les fautes ont été signalées à la ville, et la prochaine facture devrait être bilingue et impeccable. Espérons-le. Madame Thériault, quant à elle, est fort sceptique. Voyons un peu ce qu'il en est.

Dans la première case de gauche de la « facture », le mot anglais « period » a été traduit par « périodes ». Dans sa lettre à la ville (en anglais) le directeur des langues officielles dit que, puisqu'il n'y a pas de pluriel en anglais il ne devrait pas y en avoir en français. Of course! Seulement voilà. Écrite à la main, une date est donnée: 2-12-79 (on reconnaît la manière anglaise de mettre le mois avant le jour dans une date), et seulement une date. Ce n'est donc pas une période qui en français se dirait ainsi: du... au... Pour « consommation », une coupure mal faite a été signalée à la ville. Une phrase: « cette facture échue sur livraison » ne signifie rien du tout. On veut dire que le règlement doit se faire, qu'on doit s'acquitter de, ou qu'on doit régler (la somme) dès la réception de la « facture ». Pourquoi pas tout simplement: Payable immédiatement. L'anglais insiste sur le compte: « this account is due when rendered ». Le « when rendered » peut signifier « à la date inscrite plus haut » qui n'est pas la date de réception (et certainement pas: de livraison) de la « facture ». Même pour ce dernier mot, facture, en français on dira plutôt: la quittance (voir L'Encyclopédie des Techniques de gestion). Quittance d'eau, quittance d'électricité, sont les expressions usuelles. Ce n'est pas exactement une facture, mais un relevé de compte et, à la fois, un reçu. Plus loin, une précision: « pénalité »: (un et demi pour cent par mois) sur balance non payée (après 60 jours.) Retraduisons: frais d'administration sur solde impayé... Expression utilisée par Hydro-Québec, et qui me paraît bonne. Autre lourdeur: chèques payables à la ville de Dalhousie. Calque de « Make cheques payable to town »... Mais on n'a pas remarqué que la phrase commence par « Make ». Rectifions: Faire (ou mieux: Libeller) et adresser le chèque à la ville. Dans une case: arrérages est incorrect. Il s'agit du paiement restant dû (quittance en souffrance), et c'est arriéré qu'il faut dire.

Il y a d'autres erreurs à signaler sur cette quittance: actuel (relevé actuel par opposition ou relevé précédent) devrait être remplacé par présent, taux (rate) par tarif.

Il est vrai que cette quittance bilingue représente un effort, après des années d'unilinguisme. Ce qui étonne est la remarque du directeur des langues officielles qui ne voit dans ces fautes graves de français que des « minor mistakes ». On a, au contraire, la preuve de la futilité d'un bilinguisme qui n'est que du camouflage, par la traduction bancale de non-spécialistes, du fait essentiel: l'anglais demeure la langue de l'administration. Tant que « bilinguisme » voudra dire: traduction (sans souci de qualité) de l'anglais, ce ne sera que déguisement et travesti.

Clark promet des garderies

VANCOUVER (d'après PC) — Un gouvernement conservateur utiliserait tout son poids économique pour renforcer toutes les lois fédérales et provinciales visant à mettre fin à la discrimination, notamment à l'égard de la femme au travail.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, rendait public hier, au cours d'une rencontre avec la presse, un projet visant plus particulièrement la femme. Il a déclaré que si son parti accédait au pouvoir, le gouvernement central refuserait de faire affaire avec des compagnies qui violeraient quelque loi anti-discriminatoire que ce soit. Un gouvernement conservateur demanderait, de plus, au commissaire des Droits de l'homme, M. Gordon Fairweather, de tirer au clair les exceptions aux règlements touchant la discrimination sexuelle au travail.

Le « programme d'action » conservateur, qui se propose de pratiquer « le leadership par l'exemple » et d'être un phare pour l'ensemble du pays, comprend des mesures qui vont de l'implantation de garderies de jour dans les établissements fédéraux aux mesures visant à accélérer les progrès hiérarchiques de la femme au travail. Voilà qui se ferait en coordination avec les provinces, les syndicats et le patronat.

M. Clark a indiqué qu'il procéderait à des expériences-pilotes en ces domaines, notamment quant aux garderies de jour, chez les employés de la fonction publique. Quant à son projet, déjà annoncé, de réduire de 60,000, en trois ans, le nombre des employés de la fonction publique, il a dit qu'il accorderait aux femmes visées une attention particulière: durant cette période, maintes femmes accéderaient à des postes de cadres supérieurs et la réduction de leur nombre ne serait pas supérieure au millier d'entre elles qui, chaque année, retournent au foyer « pour des raisons familiales ».

Le Service Incroyance et Foi lance un appel

Fondé par les évêques du Canada en 1970, le Service Incroyance et Foi (SIF) lance un appel à la générosité du public afin de poursuivre son oeuvre de rapprochement entre croyants et non-croyants.

Le SIF espère ainsi recueillir d'ici le 30 juin une somme de $150,000 grâce à laquelle il pourrait continuer à organiser des soirées d'information, des colloques et des sessions de formation sur la foi et l'incroyance.

Corporation à but non lucratif, le SIF est devenu service diocésain de Montréal en 1973.

Prière d'adresser les dons au Service Incroyance et Foi, 2930 rue Lacombe, Montréal H3T 1L4. Renseignements: 735-1565.

7 mai

par la PC et l'AP

1977 — Les représentants de sept grands pays industriels, réunis à Londres, parviennent à un accord sur la lutte contre le chômage;

1974 — Willy Brandt, démissionnaire à la suite de la découverte d'un espion est-allemand dans son entourage, est remplacé à la chancellerie ouest-allemande par Helmut Schmidt, ministre des Finances;

1973 — Le consul général des Etats-Unis à Guadalajara, Mexique, qui avait été enlevé, est libéré par ses ravisseurs qui le gardaient depuis quatre jours en otage, après la libération, par le gouvernement mexicain, de 30 détenus qui sont transférés par avion à Cuba;

1960 — Leonid Brejnev remplace le maréchal Vorochilov au poste de président du présidium du Soviet suprême. Les Soviétiques annoncent que Francis Gary Powers, le pilote de l'avion-espion américain U-2 abattu au-dessus de l'URSS, sera jugé comme espion;

1954 — Chute de la place forte française de Dien Bien Phu;

1945 — Le général Eisenhower, commandant en chef allié, reçoit la capitulation allemande à Reims;

1939 — L'Allemagne et l'Italie annoncent la création de l'axe Rome-Berlin, alliance militaire et politique;

1915 — Les Allemands coulent le paquebot britannique Lusitania au large des côtes irlandaises: plus de 1,100 personnes périssent.

Ils sont nés un 7 mai: le poète anglais Robert Browning (1812-1899); le compositeur allemand Johannes Brahms (1833-1897); l'actrice américaine Anne Baxter (1923-).

Enjeux et perspectives

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au week-end précédant le jour du scrutin, LE DEVOIR offre à ses lecteurs des analyses qu'il a commandées à des spécialistes de l'extérieur. Sous le titre général *Enjeux et perspectives*, seront publiés cette semaine des articles sur les probabilités électorales et un résumé des programmes des principaux partis en présence; suivront, au cours de la dernière semaine de la campagne, cinq analyses sur les grands thèmes qui ont marqué ou auraient dû marquer les débats: l'énergie, le chômage et l'inflation, la question constitutionnelle, la politique étrangère et les politiques sociales.

Pierre Drouilly, professeur à l'UQAM, examine ce matin, dans une perspective de mathématique électorale, les chances d'un gouvernement conservateur, minoritaire ou majoritaire.

Clark: la difficile majorité

par Pierre Drouilly

Les conservateurs, M. Joe Clark en tête, affichent depuis le début de la campagne électorale, un optimisme de rigueur. Ils prétendent même ne pas douter un seul instant de pouvoir former un gouvernement majoritaire le 22 mai. C'est de bonne guerre. A-t-on jamais vu un général douter publiquement de l'issue de la guerre?

Privément, les choses en vont pourtant autrement. Un gouvernement conservateur majoritaire ne résultera pas des désirs ou de la bonne volonté des troupes de M. Clark. Il ne résultera même pas des mérites ou des gaffes des candidats conservateurs, mais uniquement de l'élection de 141 députés conservateurs au moins, sur un total de 281. Avant d'analyser le chemin étroit qui pourrait nous conduire à un gouvernement conservateur majoritaire, il n'est pas inutile de se pencher sur le passé pour examiner à quelles occasions les conservateurs ont formé de tels gouvernements majoritaires.

Depuis le début du siècle, il y eut seulement quatre gouvernements conservateurs majoritaires: en 1911, en 1917, en 1930 et en 1958. En 1911, les conservateurs font élire 133 députés sur 221, dont 27 au Québec (sur 65). En 1917 ils en font élire 153 sur 235, dont trois seulement au Québec (sur 65). En 1930 les conservateurs font lire 137 députés sur 245, dont 24 au Québec (sur 65). En 1958 enfin, les conservateurs ont 208 députés sur 265, dont 50 au Québec (sur 75).

A partir de ces rappels, on remarque que c'est seulement à deux occasions en 1917 et en 1958, que la majorité conservatrice aurait été acquise même sans l'aide du Québec. En 1911 et en 1930, les conservateurs se seraient retrouvés minoritaires aux Communes, n'eût été de leur forte députation québécoise. Cette situation, majorité des conservateurs au Canada anglais, renversée ou affaiblie par la majorité libérale du Québec, est la constante la plus forte des élections canadiennes, puisqu'elle se reproduit aux élections de 1896, 1925, 1926, 1957, 1962, 1963, 1965, 1972 et 1974.

Notons aussi que le Québec n'a donné une députation substantielle aux conservateurs qu'à trois reprises depuis le début du siècle: en 1911, en 1930 et en 1958. En 1911 avec l'appui des nationalistes d'Henri Bourassa et en 1958 avec celui des unionistes de Maurice Duplessis, tandis qu'en 1930 c'est la grande dépression économique qui leur a servi de plus sûr allié électoral.

Comme aujourd'hui les nationalistes du Parti québécois sont invités à appuyer les créditistes de Fabien Roy (du moins telle est la consigne de René Lévesque qui pousse ainsi son parti à conclure un mariage morganatique avec le Crédit social du Canada, pour reprendre le mot de Duplessis au sujet de l'alliance électorale des libéraux avec les créditistes aux élections provinciales de 1956), comme donc M. Joe Clark ne jouit d'aucun appui électoral au Québec, nous ne nous retrouverons pas dans la situation de 1911 ni dans celle de 1958.

L'élection de 1917 ne peut non plus nous servir de comparaison, puisque celle-ci se déroula en pleine guerre, dans un climat de frénésie conscriptionniste qui opposa le gouvernement d'Union de Borden, sorte d'alliance parlementaire anglo-saxonne, à la députation libérale francophone regroupée derrière Laurier, qui ne fit, à cette occasion, élire que 20 députés hors du Québec (et 62 sur 65 au Québec), ces 20 députés étant élus dans la plupart des cas grâce au vote canadien-français au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou dans l'Ouest.

Pour fins de comparaison, il reste cependant encore l'élection de 1958, au cours de laquelle Diefenbaker fit élire 158 députés en dehors du Québec, ne laissant aux libéraux que 48 députés, dont seulement 23 en dehors du Québec. Ces 23 députés libéraux hors Québec se répartissaient de façon suivante: cinq à Terre-Neuve, trois au Nouveau-Brunswick, 14 en Ontario et un dans le Nord-Ouest.

M. Joe Clark pourra-t-il répéter l'exploit de Diefenbaker? Pour cela il lui faudrait élire au moins 141 députés: comme on ne peut en accorder, selon toute probabilité, que deux aux conservateurs au Québec (Joliette et Brôme-Missisquoi), il leur faut en élire au moins 139 sur un total de 206 en dehors du Québec. Où sont ces 139 députés?

Dans les Maritimes, en supposant que les néo-démocrates freinent leur progression et que les conservateurs renversent les tendances qui se manifestent depuis dix ans, Joe Clark ne peut espérer néanmoins faire élire plus de 25 députés sur 32 (les minorités francophones garantissent le reste aux libéraux). En supposant que la progression du vote conservateur entamée il y a dix ans se poursuive dans les Prairies, et en supposant que les néo-démocrates ne remontent pas dans cette région, Joe Clark pourrait rafler tous les sièges du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, soit 49 en tout (les conservateurs en faisaient élire 36 sur 45 en 1974, les libéraux cinq, et le NPD quatre). En supposant encore que la progression du vote conservateur entamée il y a dix ans se poursuive en Colombie-Britannique et dans le Nord-Ouest, et que le NPD n'y fasse pas de gains, les conservateurs pourraient faire élire jusqu'à 25 députés sur 30 dans cette région.

Avec toutes ces hypothèses, il faudrait encore que les conservateurs fassent élire un quarantaine de députés en Ontario, autant en somme qu'en 1972, pour former un gouvernement majoritaire. Cette éventualité n'est donc pas exclue, mais elle résulte d'un échafaudage d'hypothèses convergentes en faveur des conservateurs, hypothèses dont la fragilité n'échappera pas à l'observateur attentif. La remontée du NPD, qui semble se dessiner, risque en particulier de faire toute la différence.

On peut donc se demander si le concours de circonstances qui permit à Diefenbaker de se faire élire en 1958 pourra se répéter aujourd'hui. À l'époque, la CCF, ancêtre de l'actuel NPD, ne fit élire que huit députés.

Et surtout M. Joe Clark n'est pas M. John Diefenbaker, ne serait-ce que parce que ce dernier était déjà premier ministre du Canada au moment de l'élection de 1958. N'est-on pas plutôt dans la situation qui précédait l'élection de 1972, et qui vit l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire avec seulement deux sièges de majorité?

En somme, nous devons nous demander si le jeton électoral tombera du côté face (gouvernement libéral minoritaire), du côté pile (gouvernement conservateur minoritaire) ou sur la tranche (gouvernement conservateur majoritaire)...

John Turner ou Robert Stanfield ferait l'affaire des Torontois

par Claude Turcotte

TORONTO — C'est un humble juif retraité, arrachant des pissenlits dans son gazon, qui a le mieux exprimé ce que les Torontois veulent comme premier ministre: John Turner ou Robert Stanfield.

La politique, on le sait bien, n'est jamais très loin de la mode et les électeurs torontois seraient sans doute favorables à un premier ministre rétro. En tout cas, les observateurs en très grande majorité et peut-être unanimement prédiraient un balayage libéral si John Turner était le chef; un renversement serait tout aussi complet avec Robert Stanfield à la tête des conservateurs.

On n'a vraiment pas idée de ce que donnerait une lutte entre Turner et Stanfield; les spéculations à cet égard sont du reste tout à fait inutiles puisque les électeurs se sentent « collés » avec MM. Trudeau et Clark.

C'est en circulant dans les rues paisibles du comté de St-Paul's, où la bataille entre les libéraux et les conservateurs est extrêmement serrée, que ce juif prophétique a fait jaillir la lumière.

Les Ontariens en particulier ont cette amusante habitude d'afficher leur couleur politique que en plaçant sur leurs propriétés des affiches de leur candidat favori. Or, il y a dans le climat de confusion actuelle à Toronto un phénomène nouveau et curieux. À plusieurs endroits on voit des affiches sur le même terrain pour les libéraux et les conservateurs. On a même vu une maison où les trois partis (libéral, conservateur, NPD) avaient leurs affiches.

Un journaliste de Toronto a d'ailleurs fait sa petite enquête sur ce comportement habituel et il a remarqué que dans plusieurs cas l'épouse appuie les libéraux et le mari opte pour les conservateurs.

En circulant donc dans St-Paul's, on a trouvé un cas. Les deux affiches étaient bien en vue et par surcroît le couple était là aussi à faire le ménage du printemps de la propriété.

Pourquoi avez-vous deux affiches, l'une pour John Roberts, l'autre pour Ron Atkey? Il n'en fallait pas plus pour déclencher une querelle de ménage.

« Clark est un... (buzz), il ne connaît rien en politique », dit la dame. La réponse vient aussi vite: « comment ça, il ne connaît rien? Il a passé sa vie là-dedans ».

L'épouse avait auparavant mentionné que Trudeau avait fait son temps, mais qu'il n'y avait pas d'autre choix, une opinion de toute évidence que monsieur ne partage pas.

Puis la dame a quitté la conversation pour aller renchausser ses plantes à l'autre bout du terrain. Subitement, sans doute pour retrouver la paix familiale, le mari s'est mis à raconter qu'il avait été néo-démocrate toute sa vie et que les affiches avaient été mises sur le terrain à la demande des libéraux et des conservateurs!

Et c'est à travers sa vie que cet homme, âgé de 65 ans, retraité depuis peu, ayant une fille à Paris, un fils ingénieur à Chicago et un autre chauffeur de taxi à Toronto, a dévoilé le fond de sa pensée.

« Ce qu'il nous faudrait », dit-il, « ce serait un homme comme John Turner ou Robert Stanfield. »

Au cours de cet entretien tout à fait détendu, comme le feraient deux bons voisins, ce Torontois n'a exprimé son admiration que pour un seul autre homme politique, Claude Ryan; son admiration n'a d'égale que son mépris pour René Lévesque.

Ce témoignage semble bien démontrer les frustrations des électeurs ontariens actuellement, qui veulent un nouveau type de leadership, car à la lumière, il est bien clair que les Ontariens n'ont aucune préférence pour un gouvernement conservateur ou libéral. Ils cherchent un chef ou une image très précise que ni Clark, ni Trudeau ne leur offrent présentement.

Sans ne mettre aucunement en doute la capacité intellectuelle et politique de M. Trudeau, les Torontois veulent un changement. Mais ils s'effondrent dans un profond malheur dès qu'ils jettent un coup d'oeil du côté de M. Clark.

Un John Turner bien cravaté, mais souple et toujours poli serait certainement bien venu. Ou alors un Robert Stanfield tout à fait paternel et sécurisant, qui n'a pas à faire de contorsion pour avoir l'air mûr, ferait très bien l'affaire également.

Mais Turner ou Stanfield comme premier ministre, ça ne peut-être autre chose aujourd'hui qu'un rêve nostalgique et une illustration parfaite de l'importance d'arriver au temps opportun pour le succès d'une carrière politique.

MM. Turner et Stanfield ont sans doute été, comble de l'ironie, les deux principales victimes de la Trudeaumanie. Sans Trudeau, l'un et l'autre auraient eu d'excellentes chances de devenir premier ministre, mais les deux ont quitté la vie politique.

On conçoit difficilement le retour en politique active de M. Stanfield à cause de son âge, mais ledossier Turner n'est peut-être fermé que provisoirement; tout dépendra des résultats du 22 mai.

On sait que l'automne dernier tout comme en 1972, certains libéraux on fait savoir leurs convictions que le premier ministre devait laisser le champ libre à M. Turner. En dépit des résultats catastrophiques des élections partielles d'octobre dernier, M. Trudeau n'a pas bougé.

Au cours de la présente campagne, les libéraux torontois semblent avoir tous pris le rang. Les gens qui l'automne dernier souhaitaient le départ de M. Trudeau, ont refoulé leurs impulsions et travaillent comme si rien ne s'était produit. On a souvent dit que les libéraux ont un sens très poussé de la discipline et de l'équipe.

Cette caractéristique se confirme une fois de plus.

Et malgré tout, les libéraux, même les pro-Turner, rigolent en pensant aux conservateurs qui ne réussissent jamais à choisir celui qui ferait le meilleur chef. Selon ces libéraux, on aurait pu garder Stanfield ou élire Brian Mulroney, dont certains conservateurs parlent maintenant avec des regrets dans la voix.

Mais tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir et à ce point de la campagne, personne ne peut écarter la possibilité d'une victoire par M. Clark, bien que plusieurs n'y croient pas.

Le chef conservateur se fait assez sérieusement critiquer dans la presse torontoise depuis quelque temps. Vendredi par exemple, le Toronto Sun qui depuis quelques années a poussé jusqu'à l'indécence ses attaques contre le premier ministre et les libéraux, a offert à ses lecteurs un éditorial extrêmement dur pour M. Clark à propos de Jérusalem comme capitale d'Israël.

Le Sun se montre même beaucoup plus dur que ne l'a été M. Trudeau sur ce point lorsqu'il a parlé de naïveté et d'irresponsabilité de la part de M. Clark.

« Trudeau a tort, dit l'éditorial, ce n'est ni naïf ni irresponsable, mais simplement de l'opportunisme électoral cynique ». Et le Sun qui ne prête pas plus d'autorité qu'il n'en faut au chef conservateur ajoute que « quelqu'un aurait dû lui conseiller de ne pas faire telle déclaration. »

« Poor Joe », s'exclamait à Kingston la semaine dernière une citoyenne se présentant comme non-partisane.

Un bon conseil.

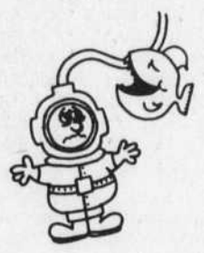

Faites vérifier votre tension artérielle.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

FAITES VOTRE PRIX

et Le Relais Chevrolet
vous suggérera l'auto qui répond à vos besoins et à vos moyens

GM

PLAN DE PROTECTION CONTINUE • FINANCEMENT GMAC

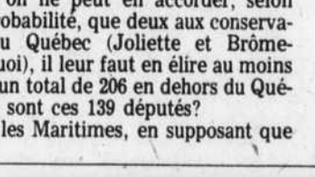

Chevette 1979
Neuve, 2 portes, moteur 1.6 litre, transmission automatique, couleur cuivre. Pneus radiaux. Batterie à grand débit, allume-cigarettes. $4259.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 96109.

Monte Carlo 1979
Neuve, 2 portes, transmission automatique, servo-freins, servo-direction, pneus radiaux blancs, couleur intérieur et extérieur bleu, enjoliveur de roues. $6299.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 91142

Les modèles illustrés peuvent être différents des modèles annoncés

Chevrolet Bélair 1979
Neuve, 2 portes,moteur V8-305, automatique, servo-freins, servo-direction, pneus radiaux blancs, couleur intérieur et extérieur bleu, dégivreur. $6299.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 90167

Le Relais vous offre un excellent choix de: Nova, Camaro, Chevette, Monte Carlo, Corvette, Monza, Chevrolet Malibu et camionnettes Chevrolet

FACE AU MÉTRO JARRY

Le Relais CHEVROLET LTÉE

Angle Jarry et Lajeunesse. Tél: 276-2541

LOCATION À LONG TERME

En retraite?

Nous croyons que vous ne trouverez nulle part ailleurs de services spécialisés supérieurs à ce que nous vous offrons. Nous répondrons à chaque petit besoin Tout juste comme chez soi.

Pour obtenir nos dépliants et brochures, ou si vous désirez faire une tournée de visite, téléphonez à Mme Carmen Lanthier au numéro 465-1401

Résidence du Parc

33 avenue Argyle, St. Lambert, Québec J4P 3P5

(Aussi établie à Orlando, en Floride.)

Stratégie nord-sud pour une décennie

MANILLE (Reuter) — Une stratégie économique décennale pour réduire le fossé entre les pays nantis et les nations démunies: tel est l'enjeu de la cinquième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui s'ouvre aujourd'hui à Manille.

Il s'agira de préparer la restructuration des règlements régissant l'économie mondiale, qui n'ont pas changé depuis la seconde Guerre mondiale. À l'ordre du jour des entretiens, qui réuniront les représentants de 159 pays et dureront un mois, figurent notamment les questions suivantes: accords sur des denrées essentielles, dettes des pays en voie de développement, transfert de technologie, code de conduite maritime et problèmes des pays les moins développés, des îles et des pays enclavés.

La dernière conférence de la CNUCED a eu lieu à Nairobi il y a trois ans. Elle porta notamment sur l'éventuelle création d'un fonds de stabilisation visant à assurer aux producteurs du tiers monde des revenus équitables pour leurs produits et à éviter les fluctuations de prix en temps de phlétore ou de pénurie.

Les progrès sur ces questions ont été lents, mais récemment à Genève, siège de la CNUCED, il a été convenu en principe de créer un fonds de 750 millions de dollars à cet effet. Des progrès ont déjà été réalisés vers la conclusion d'accords tendant à stabiliser les cours du caoutchouc, du sucre, de l'huile d'olive et du jute.

Selon le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea (Sri Lanka), le dialogue « nord-sud » entre pays industrialisés et nations du tiers monde est passé du débat à la négociation et devrait maintenant entrer dans la phase des accords concrets.

Mais beaucoup de pays en voie de développement sont mécontents de l'actuelle situation. L'écoulement de l'aide des pays riches est, à leurs yeux, trop lent. Ils entrevoient également une tendance de certains des pays nantis au protectionnisme. Leurs reproches s'adressent surtout à la Communauté économique européenne (CEE) et au Japon.

Mais, en arrivant samedi à Manille, le chef de la délégation de la CEE, M. René Monory, ministre français de l'Économie, a dit qu'il s'efforcera de dissiper « l'impression erronée » en ce qui concerne le protectionnisme.

L'ouverture de la conférence sera marquée par un discours du président philippin, M. Ferdinand Marcos, suivi par une allocution du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, qui était attendu hier à Manille au terme d'une tournée de dix pays asiatiques.

L'Iran veut propager sa révolution et sa foi islamique dans le monde

TEHERAN (Reuter) — Les « Gardiens de la révolution islamique » seront désormais chargés de « protéger la révolution en Iran et de la propager dans le monde sur la base d'une idéologie islamique authentique », annonce un communiqué du quartier général du commandement des gardiens de la révolution publié hier par la presse de Téhéran.

Ils devront également « soutenir les justes mouvements de libération des masses appauvries du monde sous la conduite de la révolution (iranienne) et en consultation avec le gouvernement (iranien) », poursuit le communiqué.

Les gardiens de la révolution devront en outre faire appliquer les arrêtés des tribunaux révolutionnaires, qui ont jusqu'à présent codamné à mort au moins 170 prisonniers politiques. Parmi leurs autres tâches, figurent la lutte contre la contre-révolution, la défense du pays contre les agresseurs étrangers et l'endoctrinement moral et idéologique des cadres de l'armée.

Samedi, le Conseil révolutionnaire secret a annoncé que le corps des gardiens de la révolution — quelque 6.000 hommes — serait placé directement sous son contrôle. Cette décision s'inscrit apparemment dans le cadre du resserrement des mesures de sécurité décidées à la suite de l'assassinat de l'ayatollah Morteza Motahari, tué le soir du 1er mai à Téhéran.

Le corps des gardiens de la révolution a été mis sur pied le 21 février dernier, quelques jours après la victoire de la révolution. Il n'avait pas alors été précisé sous quelle autorité il avait été placé et les responsabilités des gardiens avaient uniquement trait à la sécurité intérieure.

A la révolution, les forces de sécurité du chah se sont effondrées. Les armes sont tombées en grande quantité aux mains des civils, ce qui a donné naissance à des milliers de petits groupes de milices autonomes, parmi lesquels les gardes islamiques sont apparus comme le corps d'élite.

L'assassinat de l'ayatollah Motahari a donné lieu à de vives controverses entre les forces de droite et de gauche en Iran. Le parti Toudeh (prosoviétique) a vivement réagi aux attaques de l'hojatoleslam Hashemi Rafsanjani contre la gauche iranienne, accusant les forces de droite de vouloir faire porter aux communistes et à la gauche la responsabilité du meurtre de l'ayatollah Motahari et de vouloir intensifier la propagande anti-communiste dans le pays. Alors que le haut dignitaire religieux avait déclaré, lors d'une cérémonie à la mémoire de l'ayatollah Motahari, que cet assassinat n'était qu'un « maillon de la chaîne de complots de l'impérialisme de l'est et de l'ouest », le Toudeh rejette, lui, la responsabilité de ce meurtre sur les « services secrets de l'impérialisme, du sionisme et de la Savak (ancienne police secrète du chah) ».

Le Toudeh, qui avait fait campagne pour le « oui » à la république islamique lors du référendum de mars dernier, a toutefois réaffirmé sa loyauté envers l'ayatollah Ruhollah Khomeiny.

M. Amir Entezam, vice-premier ministre iranien, a d'autre part annoncé hier que le gouvernement iranien envisageait d'imposer un embargo pétrolier à l'Egypte. Le 30 avril dernier, l'Iran avait rompu ses relations diplomatiques avec Le Caire pour protester contre la signature du traité de paix israélo-égyptien, premier pays non arabe à agir ainsi.

Réagissant immédiatement à cette nouvelle, le ministère du pétrole égyptien a déclaré que l'Egypte « n'importait pas une seule goutte de pétrole de l'Iran ou de pays arabes ». Un embargo pétrolier contre l'Egypte « n'aurait aucun impact », a dit un porte-parole du ministère. L'Egypte, qui produit 25 millions de tonnes de brut par an, soit « le double de sa consommation intérieure », a toutefois reconnu que Le Caire devait importer près de 100,000 tonnes par an de produits pétroliers raffinés et notamment du kérozène de pays d'Europe de l'Ouest.

M. Entazam a par ailleurs annoncé que les principales casernes de Téhéran seraient transformées en parcs de stationnement afin de résoudre en partie les problèmes de circulation. L'armée dispose de suffisamment de bases aux abords de la ville et n'a pas besoin de casernes dans le centre, a-t-il précisé.

D'autre part, la compagnie nationale pétrochimique (NPC) iranienne entamera probablement cette semaine des négociations visant à racheter les actions détenues par la société américaine B. F. Goodrich dans le complexe pétrochimique d'Abadan, dans le sud-ouest de l'Iran, indiquait-on hier de source proche de l'industrie. La NPC y détient 76 pour cent des actions.

La NPC entamera ensuite des pourparlers analogues avec Amoco International afin de racheter les 50 pour cent des actions que détiennent les Américains dans le complexe pétrochimique de l'île de Kharg. La compagnie iranienne entend ensuite négocier avec Mitsubishi et Nissho-Iwai qui détiennent 50 pour cent d'actions japonaises dans le complexe de Bandar Chapour, dans l'ouest du pays, poursuit-on.

La conférence islamique de Fez risque de tourner en confrontation

FEZ (AFP) — La dixième conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques, qui se tiendra au Maroc, dans la ville sainte de Fez du 8 au 12 mai, « sera la conférence de la confrontation », estimait-on samedi dans certaines délégations.

D'une part, la présence d'une délégation égyptienne — plusieurs pays arabes ayant demandé l'exclusion de l'Egypte de l'organisation islamique — pose au secrétariat de la conférence et au gouvernement marocain de sérieux problèmes.

Le fait que c'est M. Hassan Tohami — vice-premier ministre pour la présidence de la République et un des principaux artisans du traité égypto-israélien — qui présidera la délégation égyptienne constitue en soi un défi, estiment les observateurs à Fez.

Une source marocaine autorisée a confirmé à l'AFP que l'Egypte a accepté de retarder de 24 heures l'arrivée de sa délégation. « Les Egyptiens sont en contact suivi avec le secrétariat de la conférence », précise cette source.

D'autre part, le problème de la disparition de l'iman Moussa Sadr, chef de la communauté musulmane chiite libanaise, sera évoqué lors de cette conférence. En effet, selon la même source marocaine, la délégation iranienne a demandé l'inclusion de la disparition du chef religieux chiite à l'ordre du jour de la conférence. L'iman Sadr avait disparu en septembre dernier alors qu'il achevait une visite en Libye.

L'éventuelle arrivée à Fez d'Idi Amin Dada — comme il en était question samedi dans les couloirs de la conférence — le problème du Sahara occidental, qui fait actuellement l'objet d'une intense activité diplomatique, s'ajoutant à tous les problèmes qui secouent le monde musulman, risquent de rejeter au second plan les problèmes économiques et culturels figurant à l'ordre du jour déjà très chargé (61 points) de la 10ème conférence des ministres des Affaires étrangères des pays musulmans.

Entre-temps, l'Egypte a posé comme condition à sa participation à la conférence islamique de Fez la convocation ultérieure d'une session extraordinaire consacrée à la libération de Jérusalem.

Telle est la position égyptienne affirmée dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de trois heures entre M. Hassan Touhami, vice-premier ministre et M. Youssef Sella, émissaire spécial au Caire de la conférence de Fez.

Le communiqué égyptien souligne que l'Egypte oeuvre à « éliminer les éléments négatifs qui sont en contradiction avec la solidarité islamique » et estime que la session extraordinaire proposée a également pour objectif de « recouvrer la souveraineté arabe et islamique sur Jérusalem ».

L'émissaire de Fez, M. Youssef Sella, doit regagner cet après-midi le Maroc pour transmettre le point de vue de l'Egypte à M. Ahmadou Karim Gaye, secrétaire général de la conférence. Le départ de M. Hassan Touhami pour Fez dépendra de la réaction de la conférence islamique aux conditions de l'Egypte.

De son côté, le gouvernement israélien a souligné une fois de plus hier, que « Jérusalem est la capitale unifiée de l'Etat d'Israël et restera à jamais une et indivisible », dans un communiqué publié à Jérusalem à l'issue du conseil des ministres.

Pékin et Hanoi sont de nouveau à couteaux tirés

PÉKIN (AFP) — Alors que les négociations sino-vietnamiennes sont déjà dans l'impasse, la Chine multiplie les attaques contre Hanoi en l'accusant d'incidents armés, certains mortels, à sa frontière et d'une intensification de l'expulsion des résidents chinois du Vietnam.

L'agence Chine-Nouvelle a annoncé hier que plus de 20,000 Chinois du Vietnam et citoyens vietnamiens d'origine chinoise avaient gagné la province du Guangxi, l'une des deux provinces chinoises frontalières du Vietnam, depuis le début d'avril. L'agence officielle chinoise a mentionné en particulier l'exode d'originaires du Sud-Vietnam fuyant par bateau pour l'étranger, et accusé les autorités vietnamiennes d'avoir placé des bombes à retardement dans certaines de ces embarcations après leur avoir « extorqué » de l'argent.

Cependant, la tension ne se relâche pas sur la frontière sino-vietnamienne où de nouveaux incidents armés, faisant cinq morts chinois et un vietnamien, ont été rapportés samedi par l'agence Chine-Nouvelle.

Ces incidents consistent, selon Chine-Nouvelle, en des "incursions" de groupes d'hommes armés vietnamiens en territoire chinois, parfois aussi d'« agents des services secrets » vietnamiens ayant pour mission de recueillir des renseignements sur les installations militaires chinoises sur la frontière, ou encore des tirs d'artillerie vietnamiens en direction du territoire chinois.

Le plus récent a eu lieu le 3 mai au matin, une heure avant la troisième séance des négociations de Hanoi. Trois miliciens ont trouvé la mort dans une « embuscade » tendue par des « agresseurs vietnamiens » en territoire chinois, dans la province du Guangxi, a rapporté l'agence officielle chinoise.

La troisième séance des négociations de Hanoï, tenue dans cette atmosphère de reproches incessants, n'a enregistré aucun progrès, même sur la question de l'échange des prisonniers de guerre, relèvent les observateurs. Rendant compte de cette séance; Chine-Nouvelle a accusé le Vietnam d'avoir « négligé de répondre à la proposition chinoise pratique » d'échange des prisonniers en dépit de ses proclamations d'« humanitarisme ».

Ainsi, la troisième séance des négociations sino-vietnamiennes, si elle a eu aux yeux des analystes le mérite de clarifier la situation, a également abouti à radicaliser les positions au point que la guerre apparaît plus que jamais comme la seule issue logique du conflit.

La Chine ne veut à aucun prix d'une Indochine unie et hostile, le Vietnam ne renoncera à aucun prix à une union objective qu'il croit vitale pour sa survie, non plus qu'à une politique dont la ligne fondamentale est de ne jamais se retrouver seul face à la Chine.

Continuer ou non à négocier dans ces conditions ne peut relever que de la manoeuvre tactique. Le Vietnam, s'il est déjà prêt à faire face sur tous les fronts, y compris ceux du Cambodge et du Laos, sait que le temps gagné sur la guerre lui permettra de parfaire toujours davantage le détail de son dispositif.

La Chine, qui est tout aussi prête militairement, peut estimer avoir besoin de temps pour que l'opinion mondiale admette sans réserve son devoir et son droit de se muer en « justicière ».

Les négociations entamées le 18 avril confirment donc, après trois séances ce que l'on prévoyait avant même leur ouverture: elles ne sont pas l'antichambre de la paix, mais la salle d'attente de la guerre.

Intenses consultations sur le Sahara occidental

NOUAKCHOTT (Reuter) — Le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, a regagné Nouakchott hier, venant de Fez où il a eu la veille d'ultimes consultations avec le roi Hassan II au terme d'une semaine diplomatique chargée.

Évoquant les entretiens qu'il a eus au cours de la semaine à Paris avec le président Valéry Giscard d'Estaing, le lieutenant-colonel Bouceif a déclaré avoir rencontré auprès des autorités françaises « toute la sollicitude et toute la compréhension pour les problèmes que connait (son) pays ».

« J'ai eu la confirmation », a poursuivi le lieutenant-colonel, « que ce vieil ami de La Mauritanie fera tout son possible pour aider notre pays sur tous les plans. » Outre le conflit du Sahara occidental, la Mauritanie connait une situation économique des plus précaires. Sa dette extérieure est considérable.

Parlant de sa visite à Madrid, il s'est félicité des échanges de vues « très utiles et peut-être fructueux » qu'il a eus avec son homologue espagnol. Il n'a cependant pas précisé dans quels domaines ces échanges pourraient être « fructueux ».

Le premier ministre mauritanien a effectué, tant à l'aller qu'au retour de son voyage en Europe, des escales à Fez pour rencontrer le souverain marocain. Rien n'a filtré de ces entretiens.

Il a toutefois précisé qu'il avait de nouveau rencontré, a Fez, les généraux Olusegun Abasanjo (Nigeria) et Moussa Traore (Mali) qu'il avait déjà reçus à Nouakchott dans le courant de la semaine.

Les chefs d'Etat nigérian et Malien ont été mandatés par un « comité des sages » de l'Organisation de l'Unité africaine pour prendre contact avec toutes les parties intéressées au conflit du Sahara occidental. Ils se sont successivement rendus cette semaine à Nouakchott, Alger et Rabat.

« Il semble que cette mission se soit déroulée dans d'excellentes conditions et qu'elle ait rencontré beaucoup de compréhension. »

LE MONDE DES AFFAIRES

On y va ensemble?

Pour vos affaires au Canada

Au pays, Air Canada est la ligne aérienne qui compte le plus de départs vers des destinations canadiennes, et qui les relie le plus rapidement.

Vancouver
• 4 vols quotidiens dont, en soirée, le seul vol sans escale à être offert par une ligne aérienne, et à 8h15 le matin, le seul vol en gros porteur au départ de Montréal.

Calgary
• 5 vols quotidiens parmi lesquels l'unique vol sans escale offert par une ligne aérienne. Seule Air Canada offre un service en gros porteur à partir de Toronto, et une liaison aussi rapide.

Edmonton
• 5 vols quotidiens. Seule Air Canada offre un aussi grand choix de vols vers Edmonton, un service en gros porteur à partir de Toronto et une liaison aussi rapide.

Winnipeg
• 4 vols quotidiens dont 2 vols sans escale exclusif à Air Canada. C'est le service le plus fréquent et le plus rapide.

Pour vos affaires aux États-Unis

Au pays, Air Canada est la ligne aérienne qui dessert le réseau le plus complet de destinations américaines, et celle qui compte le plus de départs.

Los Angeles
• 2 vols quotidiens en gros porteur L-1011 dont un service sans escale* chaque samedi et chaque dimanche.

San Francisco
• vol quotidien* le seul à vous transporter en gros porteur et à vous assurer une liaison aussi rapide. Le matin, c'est le premier vol à partir de Dorval pour San Francisco: départ à 7h15, arrivée à 11h05.

Chicago
• 3 vols quotidiens sans escale en Boeing 727, dont le vol de 8h, le premier en partance de Dorval pour Chicago.

Air Canada se rend également à New York, Cleveland, Dallas/Fort Worth, Houston, Miami et Tampa. De ces villes, un vaste réseau de correspondances vous ouvre les États-Unis... et tout un monde, pour vos affaires.

*à compter du 29 avril

On y va ensemble

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada, au 931-4411. Ils vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations. N'hésitez pas à utiliser la carte enRoute pour régler rapidement certains frais du voyage.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

Avis aux candidats
Session d'automne 1979

Depuis la reprise des activités régulières, le Service de l'admission étudie les demandes d'admission déposées par les candidats aux programmes de l'Université du Québec à Montréal.

Les comités d'admission ou de sélection statueront sur chaque demande reçue et les candidats en seront informés en temps utile pour qu'ils prennent leurs dispositions concernant l'inscription à la session d'automne 1979.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au

Service de l'admission
Bureau du registraire
Case postale 8888, Succursale A ou
1187 rue De Bleury, salle 2930
Montréal H3C 3P8
Tél. (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, dépose ici son bulletin de vote dans un bureau de Vienne, à l'occasion des élections générales qui ont reporté hier son parti au pouvoir, avec une majorité accrue. (Photolaser AP)

Autriche: le Parti socialiste de M. Kreisky est reporté au pouvoir

VIENNE (d'après Reuter et AFP) — Les résultats provisoires en mi-soirée hier, après dépouillement de plus de 70 pour cent des bulletins, accordaient au Parti socialiste du chancelier Bruno Kreisky j6 des 183 sièges du Parlement autrichien.

La majorité absolue est de 93 sièges, exactement celle avec laquelle le chancelier gouvernait depuis 1970. Les résultats définitifs du scrutin, sur le mode de la représentation proportionnelle, devraient être connus aujourd'hui ou demain. Sauf développements hautement imprévus, M. Kreisky est assuré de la majorité.

Le dépouillement se poursuit à Vienne, fief socialiste, où se concentre le quart des 5,2 millions d'électeurs autrichiens. Les derniers résultats leur donnent 61,3 pour cent des voix, une progression de 1,2 pour cent sur leur score aux dernières élections en 1975.

Le Parti populiste recueille 76 sièges, une perte de quatre, et le Parti libéral 11, un gain d'un. À l'échelon national, 51,17 pour cent de l'électorat s'est prononcé pour les socialistes, une progression de 0,75 pour cent par rapport à 1975, 42,95 pour cent pour les populistes, contre 41,81, et 6,02 pour cent pour les libéraux, en hausse de 0,62 pour cent.

Cette victoire constitue un triomphe personnel pour M. Kreisky, doyen des chefs de gouvernement en Europe occidentale. Même les stratèges du Parti socialiste ont été surpris, qui s'attendaient à un résultat serré, voire à une situation qui aurait obligé le chancelier à chercher le soutien de certains députés de l'opposition populiste et libérale. Il y a deux jours à peine, M. Kreisky lui-même n'excluait pas cette éventualité.

C'est la première fois depuis la dernière guerre qu'un parti politique l'emporte avec une majorité aussi forte. De 1945 à 1966, le pays fut gouverné par des coalitions socialo-populistes. M. Kreisky a déclaré qu'il lui aurait été mathématiquement impossible de remporter la victoire sans l'apport des voix de la jeunesse. Plus de cent mille jeunes électeurs votaient pour la première fois. « C'est une grande victoire pour le Parti socialiste, j'en suis très heureux. J'estime que cette élection a prouvé que la majorité des Autrichiens font confiance à notre politique », a-t-il dit.

Le chancelier a démenti certaines rumeurs voulant que M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des Finances, perde son poste dans le prochain gouvernement à la suite d'un scandale qui l'avait éclaboussé l'an dernier. Certains avaient jugé incompatibles les fonctions ministérielles de M. Androsch et les intérêts qu'il détenait dans une société de conseil fiscal.

« Le vice-chancelier est l'un de mes conseillers les plus fidèles, je n'ai aucune intention de me séparer de lui », a déclaré M. Kreisky.

Le chef du Parti populiste, Josef Taus, un ex-banquier âgé de 46 ans, a mené une vigoureuse campagne dans l'espoir d'annuler la majorité absolue des socialistes. Il a déclaré que la personnalité du chancelier Kreisky a joué un grand rôle dans l'élection, et qu'il s'agissait, pour les populistes, de se livrer à une analyse approfondie de la situation. M. Taus était déjà à la tête du parti lors des dernières élections.

L'autre leader d'opposition, Alexanger Goetz, chef du Parti libéral, avait espéré que son groupe pourrait être l'arbitre entre les deux grandes formations.

Les socialistes avaient entamé la campagne électorale sur la défensive, après une série de revers l'an dernier, dont des pertes importantes aux élections municipales, et la défaite par référendum des projets gouvernementaux de mise en service de la première centrale nucléaire d'Autriche.

Les socialistes ont mené campagne sur le slogan: « Kreisky, l'Autriche a besoin de lui », mettant en relief son expérience sur le plan intérieur et extérieur. La participation au scrutin a été de 89,73 pour cent.

Le bilan de la gestion de M. Kreisky explique dans une large mesure, le scrutin d'hier: l'Autriche connaît un taux d'inflation réduit (2,5 pour cent), la population a été, jusqu'à présent, préservée du chômage et les conflits sociaux sont pratiquement inexistants.

Interlocuteur écouté de tous les chefs d'Etat, le chancelier Kreisky est également, avec M. Willy Brandt, un des leaders les plus influents de l'internationale socialiste.

Les ravisseurs de San Salvador ne veulent pas tuer leurs otages

SAN SALVADOR (d'après Reuter et AFP) — Les dix otages détenus dans les ambassades de France et de Costa-Rica par 19 militants du Bloc populaire révolutionnaire depuis vendredi midi attendent le résultat d'un entretien prévu entre l'envoyé du Quai d'Orsay dans la capitale salvadorienne, M. Philippe Cuvillier, et le ministre des Affaires étrangères, M. José Antonio Rodriguez.

Le commando exige la libération de cinq de leurs dirigeants qu'ils affirment être détenus par la police. Dans les deux ambassades, situées à 800 m. l'une de l'autre, il y a ni eau, ni électricité. Toutes les communications vers l'extérieur ont été coupées. Les deux ambassadeurs, MM. Michel Dondenne et Julio Esquivel Valverde, figurent parmi les otages.

Le ministre salvadorien des Affaires étrangères a déclaré que la seule concession que son gouvernement était prêt à accorder aux ravisseurs était un sauf-conduit pour quitter le pays. Ces derniers ont fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention d'exécuter leurs otages et que leur acte avait pour but de rendre publique la cause de leurs camarades emprisonnés. Les extrémistes, qui avaient proposé de libérer les ambassadeurs de France, M. Michel Dondenne, et du Costa Rica, M. Julio Esquivel, pour qu'ils puissent rencontrer à l'université des négociateurs du BPR, se sont heurtés au refus des intéressés.

« Je ne peux pas quitter l'ambassade sans avoir de garanties pour les autres otages », cinq à l'ambassade de France et six à celle de Costa-Rica, a déclaré l'ambassadeur de France.

Selon les autorités salvadoriennes, trois membres du BPR occupent l'ambassade du Costa Rica et seize l'ambassade de France. On précise au Quai d'Orsay que le gouvernement français a pu établir un contact direct avec l'ambassade de France. L'ambassadeur et ses collaborateurs ont, dit-on, fait preuve d'un grand sang-froid.

Le Bloc populaire révolutionnaire a publié ses conditions dans un communiqué: il demande que les gouvernements français et costaricain interviennent en faveur de la libération de cinq de leurs compagnons prisonniers, qu'ils saisissent la Commission des droits de l'homme des Nations unies et l'Organisation des États américains des arrestations effectuées en avril et qu'ils se portent garants de l'intégrité physique de ceux qui occupent les ambassades.

Les prisonniers dont la libération est exigée par le BPR sont MM. Facundo Guardaro, secrétaire général du BPR, Numa Alberto Escobar, chargé de la formation politique, Jose Cesar Lopez, de l'Union des habitants des bidonvilles, Jose Ricardo Mena et Marciano Melendez, membres du BPR.

Par ailleurs, le Front populaire de libération (FPL) a revendiqué hier la responsabilité de l'attentat qui a coûté la vie samedi à un policier salvadorien.

Dans un communiqué à la presse, le FPL indique qu'il soutient le Bloc populaire révolutionnaire (BPR), qui occupe les ambassades de France et du Costa Rica et la cathédrale de San Salvador, et menace de poursuivre ses actions violentes si les exigences du BPR ne sont pas satisfaites.

Les élections italiennes hantées par le terrorisme

ROME (AFP) — La campagne de printemps des terroristes italiens a au moins réussi sur un point: troubler le déroulement de la campagne électorale et faire du terrorisme le principal objet du débat.

Tous les partis organisés condamnent sans appel les terroristes, mais les récentes actions de ces derniers ont avivé la discorde entre les deux principales forces politiques du pays, la démocratie-chrétienne et le Parti communiste.

« A qui profite le crime? » s'interrogent les deux formations. Il Popolo, organe de la DC, met l'accent sur « la coïncidence objective entre le déchaînement terroriste et l'exigence toujours plus pressante du PCI d'accéder au pouvoir ».

Plus subtilement, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, a donné sa version samedi à Milan des objectifs du terrorisme, à l'occasion d'une des innombrables réunions électorales du week-end: « Le véritable objectif de l'escalade bestiale des terroristes est de créer un climat de confusion et de peur dont les forces politiques conservatrices et les partis hostiles au mouvement ouvrier et communiste peuvent tirer avantage ».

« En résumé, il y en a qui misent sur une défaite du mouvement ouvrier en pensant à la crise qu'elle produirait dans ses rangs et à l'affaiblissement consécutif du PCI », a ajouté M. Berlinguer, affirmant que seul un gouvernement avec le PCI peut garantir la confiance et l'efficacité qui font défaut.

Cependant, la lutte contre le terrorisme se poursuit et élargit son champ d'action. Le coup de main des Brigades rouges jeudi dernier à Rome contre un siège de la DC a révélé aux enquêteurs que la « colonne romaine » du mouvement n'avait pas été totalement anéantie après les arrestations massives suivant l'enlèvement de M. Aldo Moro, l'an passé. Des témoins auraient identifié un des hommes du commando comme ayant déjà participé au rapt de M. Moro.

Les magistrats enquêtant sur « l'autonomie » viennent de formuler contre quatre de ses dirigeants détenus à Rome les mêmes accusations que celles frappant le professeur Toni Negri: participation à l'enlèvement et à l'assassinat de M. Moro.

Une fois de plus, le gouvernement va se pencher sur les moyens de lutter contre le terrorisme. On lui prête l'intention d'examiner avec « une extrême prudence », mercredi prochain en Conseil des ministres, le problème du recours à l'armée.

Le cabinet Thatcher pourrait reconnaître la Rhodésie bientôt

LONDRES (AFP) — Lord Carrington, le nouveau secrétaire au Foreign Office, a laissé envisager hier la reconnaissance par la Grande-Bretagne du nouveau régime rhodésien.

Dans une interview à la télévision commerciale britannique, Lord Carrington a déclaré que le gouvernement britannique attendait le compte rendu de ses observateurs sur le déroulement des élections en Rhodésie. Si celles-ci se sont tenues dans la légalité, la Grande-Bretagne, a ajouté le nouveau chef de la diplomatie, consultera les Etats-Unis et le Commonwealth pour envisager la reconnaissance du nouveau régime rhodésien.

Selon Lord Carrington, le gouvernement travailliste de M. James Callaghan, en soutenant le front patriotique, a amenuisé les chances de succès du règlement intérieur rhodesien. De toutes façons, a-t-il ajouté, le projet anglo-américain serait très difficile à raviver.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre conservateur Edward Heath ne fera pas partie du gouvernement de Mme « Maggie » Thatcher dont la composition a été annoncée samedi soir.

On s'attendait généralement à Whitehall qu'un poste comme le Foreign Office ou un « superministère » chargé des Affaires européennes pourrait lui être confié. Il avait lui-même annoncé qu'il était prêt à « se mettre au service des intérêts supérieurs du pays ». Apparemment, la première femme à devenir premier ministre en Grande-Bretagne n'a pas pu lui offrir une fonction à sa mesure.

Dans l'entourage du premier ministre, on laissait officiellement entendre samedi soir qu'au cours d'une correspondance entre M. Heath et Mme Thatcher aucun poste n'a été offert par elle à celui qu'elle avait évincé de la direction du Parti conservateur il y a quatre ans, geste qu'il ne lui a jamais pardonné.

Mme Thatcher a eu cependant un mouvement d'apaisement envers M. Heath en nommant un de ses amis les plus fidèles, M. Peter Walker, au poste de ministre de l'Agriculture, où il pourra reprendre en quelque sorte le flambeau des mains de M. John Silkin (travailliste) en menant, de façon plus nuancée peut-être, la lutte pour une réforme profonde de la politique agricole commune.

Mme Thatcher avait récemment confié à des intimes que dans les hautes fonctions auxquelles le pays l'appelait elle ne pourrait tolérer des querelles intestines au sein de son cabinet.

De façon générale, la nouvelle équipe gouvernementale est caractérisée par un conservatisme relativement modéré si l'on fait exception de Sir Keith Joseph, ministre de l'Industrie, partisan de la ligne dure et d'une libre entreprise sans frein. Sorte d'« éminence grise », on a dit de lui qu'il avait « une ligne directe avec le subconscient » du nouveau chef de gouvernement.

Son influence qui pourrait inciter Mme Thatcher à prendre des mesures impopulaires devrait être compensée par celle de M. William Whitelaw, Ecossais débonnaire de 62 ans, qui avait fait montre d'une grande habileté dans ses tentatives, il est vrai vaines, de résoudre le problème de l'Irlande du Nord. Son successeur, M. Humphrey Atkins, aura une tâche encore plus compliquée par suite de la victoire en Ulster aux élections du 3 mai des partisans de l'ultra-unioniste, le révérend Ian Paisley.

Parmi les « hommes » de « Maggie » thatcher, on relève également un autre « modéré », le ministre de l'Emploi James Prior, partisan du dialogue avec les syndicats. Le chancelier de l'Echiquier, Sir Gedffrey Howe, qui aura la lourde tâche de faire appliquer la promesse électorale de réduction des impôts directs, ne passe pas non plus pour un « dur ».

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Suivez de près la littérature : Lisez
LA NOUVELLE BARRE DU JOUR
le mensuel québécois de création littéraire
Abonnement d'un an: 12 numéros; plus de 1000 pages
Faites parvenir votre chèque ou mandat de $30.00 à:
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, Qué. H2V 4M8
nom : _____
adresse : _____
_____ code : _____
En vente également dans les bonnes librairies. Diffusion DIMEDIA

Avez-vous gagné au tirage du 6 mai?
Vérifiez bien!
Loto Canada vous offre:
4 prix de $1 million

7085488..$1 MILLION	5418779..$1 MILLION	5228974..$1 MILLION	7784220..$1 MILLION
-085488..$10,000.	-418779..$10,000.	-228974..$10,000.	-784220..$10,000.
--85488..$1,000.	--18779..$1,000.	--28974..$1,000.	--84220..$1,000.
---5488..$200.	---8779..$200.	---8974..$200.	---4220..$200.
----488..$50.	----779..$50.	----974..$50.	----220..$50.

SUPERBONI
3 prix de $100 000

3068544..$100,000.	6474038..$100,000.	7749147..$100,000.
-068544..$10,000.	-474038..$10,000.	-749147..$10,000.
--68544..$1,000.	--74038..$1,000.	--49147..$1,000.
---8544..$200.	---4038..$200.	---9147..$200.
----544..$50.	----038..$50.	----147..$50.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.
Si vous détenez un billet gagnant, suivez les instructions stipulées à l'endos de votre billet.
EN ACHETANT UN SACHET CHANCEUX! Vérifiez bien; vous pourriez gagner instantanément si le numéro de votre billet correspond à l'un des numéros gagnants ci-dessus.
CONSERVEZ VOTRE BILLET! Il vaut pour le tirage du 3 juin: 10 prix de $1 million (numéros décomposables)
Une bonne idée pour la Fête des Mères!

Cette année, offrez-lui un sachet chanceux en cadeau. $1 million peut-être?...
CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOË-KAYAK
JONQUIÈRE ET DESBIENS 30 JUIN AU 8 JUILLET 1979
Loto Canada
La loterie nationale

LE PATRIMOINE
Alain Duhamel

Le couvent Maplewood, à Waterloo

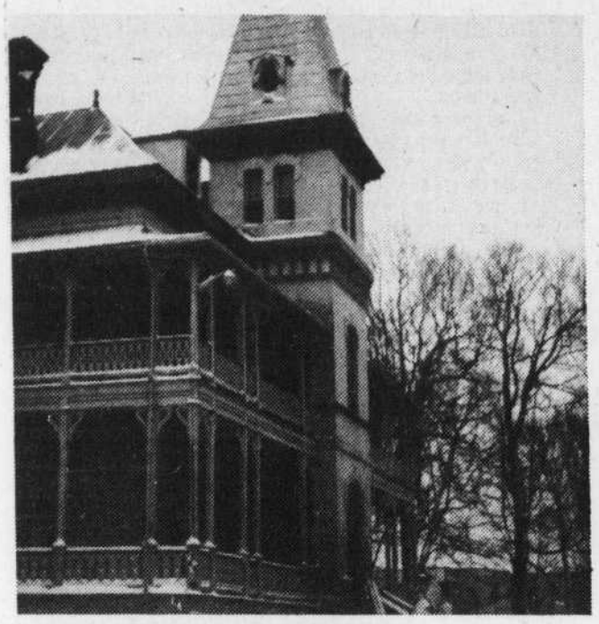

Le couvent Maplewood, de style victorien.

Au pied du couvent des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Waterloo, la Société d'habitation du Québec (SHQ) a entrepris, malgré certaines oppositions, la construction de 83 habitations à loyers modiques.

Le projet de construction, évalué à $2.3 millions, se trouve dans un ancien domaine, appelé Maplewood, où, vers 1864, le sénateur et homme d'affaires A. B. Foster, s'était fait construire une grande résidence de style victorien, sur le haut d'un coteau dominant le village de Waterloo.

Le personnage a son importance dans l'histoire régionale puisqu'il fut promoteur des chemins de fer dans les Cantons de l'Est et grand propriétaire foncier de la région de Waterloo.

En 1882, la succession de A. B. Foster cédait le domaine Maplewood à la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. Les religieuses ont conservé le bâtiment et le domaine dans un bon état de conservation. En dépit de quelques modifications apportées au bâtiment, le couvent a gardé toute sa splendeur victorienne.

Depuis 1975, M. Georges Bouchard, de Waterloo, mène une campagne d'opposition à ce projet de construction qui à son avis compromet un monument historique. De plus, estime-t-il, le terrain choisi par la SHQ pose des difficultés techniques que d'autres emplacements dans la ville ne poseraient pas s'ils avaient été retenus pour les HLM.

« Le site choisi est à la base d'un talus monstrueux, près d'un étang, au milieu d'un bosquet d'arbres énormes, dont la destruction ne peut que déguiser, voire détruire l'apparence du magnifique couvent dont la carrure victorienne se dresse au sommet du talus », écrit M. Bouchard dans une lettre au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en septembre dernier. « Et malgré toutes les bonnes intentions de votre ministère des Affaires culturelles, je crains fort que nous ne puissions conserver la beauté incontestable d'un monument comme Maplewood sans mettre un frein définitif au développement proposé par la SHQ. »

Le ministère des Affaires culturelles, saisi du dossier, n'a pas jugé utile de classer ou de reconnaître immédiatement le bâtiment. Plutôt, il a entrepris des démarches auprès de la SHQ afin de s'assurer que la construction et les HLM, par leur architecture, ne compromettent irrémédiablement l'intégrité du couvent Maplewood.

« Il n'était pas notre intention de bloquer ce projet de la SHQ », écrit M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles, en décembre dernier, en réponse à la requête de M. Bouchard.

« Nous avons effectivement constaté que l'environnement du couvent était magnifique. Cependant, nous avons jugé qu'il était possible d'utiliser à des fins d'habitation le terrain choisi. À cet effet, nous avons fait des recommandations à la SHQ concernant l'implantation, le gabarit et les matériaux des futures constructions, ainsi que sur la protection de la végétation. Les responsables du projet nous ont soumis de nouveaux plans que nous avons jugés acceptables. »

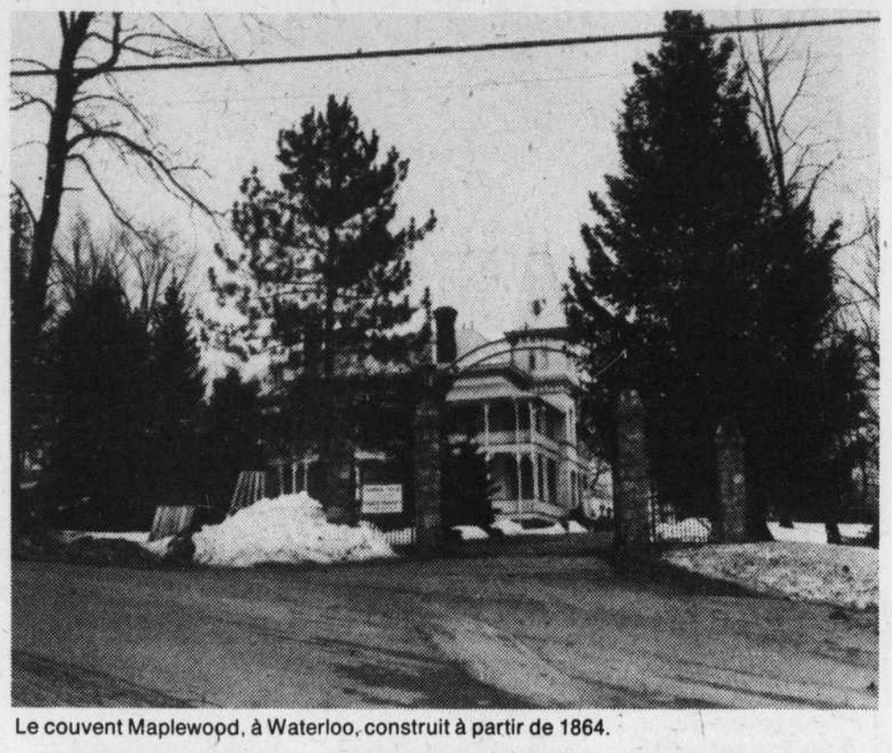

Le couvent Maplewood, à Waterloo, construit à partir de 1864.

L'emplacement, jugé convenable par les services techniques de la SHQ, a la qualité de se trouver dans un environnement enchanteur. Le projet de la SHQ consiste à construire quatre immeubles dont le plus élevé atteindra quatre étages. Aucun des immeubles ne dépassera en hauteur le couvent Maplewood. Le couvent lui-même demeure la propriété des religieuses et continuera à servir leurs oeuvres.

En dépit de l'échec de ses démarches jusqu'à ce jour, M. Bouchard n'en continue pas moins de réclamer le classement du couvent et la protection de son domaine. Depuis quelques jours, une pétition circule dans la ville de Waterloo dans le but de persuader le gouvernement québécois d'intervenir avant que les travaux ne soient trop avancés.

Même si le ministère des Affaires culturelles a en quelque sorte donné son "nihil obstat" à la construction des HLM, cela ne signifie pas qu'il doive renoncer au classement de l'immeuble, s'il en a les qualités. La situation à Waterloo risque de se répéter ailleurs au Québec dans la mesure où la SHQ interviendra de plus en plus fréquemment dans le vieux bâti des villages.

En effet, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, faporise la réutilisation des structures anciennes à des fins d'habitation. Dans plusieurs municipalités, un couvent ancien pourrait se prêter à merveille à ce type de recyclage d'autant plus qu'il se trouve généralement bien situé dans l'agglomération et entouré de verdure.

Qu'il s'agisse de recycler un immeuble ancien ou d'affecter une partie de son environnement à des fins nouvelles, l'intervention du ministère des Affaires culturelles sera sans doute de plus en plus sollicitée par des groupes du milieu inquiets du sort que l'on fait à ce qu'ils estiment être un monument. On comprend mieux les tentatives d'harmonisation des constructions nouvelles avec les constructions anciennes lorsque l'on est assuré de la protection de ces dernières.

■

Collection d'incunables

— La Bibliothèque nationale a fait l'acquisition d'une collection de 69 incunables (période de 1450 à 1500) et de 115 post-incunables (période de 1500 à 1550) provenant de la bibliothèque antonienne des pères Franciscains de Québec.

Ces ouvrages, d'une grande richesse, demeurent extrêmement rares en Amérique du Nord. Les communautés religieuses au Québec, souvent tributaires des communautés européennes, possèdent encore quelques ouvrages anciens. Avant que la Bibliothèque nationale ne fasse l'acquisition de cette importante collection, elle ne possédait que trois ouvrages datant de la fin du XVe siècle.

Presque tous les ouvrages sont en bon état de conservation et ont été imprimés à Venise. Parmi les auteurs des textes reproduits, on note Saint-Albert le Grand, Saint-Bernard, Saint-Grégoire le Grand et Saint-Thomas D'Aquin.

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Passe-Partout
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express:
"Décoration intérieure" avec Madeleine Arbour. "Plein ai" avec M. Gilles Parent.
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Harold Lloyd...■
12.00 Les travaux d'Hercule Jonsson
12.30 Les coquetuches
13.30 Le Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
"L'adolescent, le marginal du loisir organisé", "L'ordre social, fruit de la nécessité ou peur des fleurs du hasard" et "Entre John Travolta et Jésus Christ... où en sont-ils?". Sujets traités lors du congrès de l'Association des centres de services sociaux du Québec.
14.30 D'amour et d'eau fraiche:
"L'avenir"
15.30 Au jardin de Pierrot
15.45 Les Chiboukis
16.00 Bobino
16.30 Picotine
17.00 L'heure de Pointe:
Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi les arts visuels avec Jean-Louis Robillard et les disques avec Benoit L'Herbier.
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
18.50 Nouvelles du sport
19.00 Cosmos 1999
20.00 Terre humaine
Téléroman de Mia Riddez-Morisset.
20.30 Les Jordache
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irvin Shaw.
22.30 Le Téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Aux frontières du connu:
"La météorologie"
23.50 Jason King
24.50 Téléjournal

10 CFTM

7.50 Horaire CFTM-TV
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
"L'horoscope" avec Marilène. "Le ministère de la main-d'oeuvre".
10.30 Bonjour madame:
"L'âge d'or", Art et mètiers" avec Mme Lise Thibault.
11.15 Saturnin le petit-canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les Satellipopettes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Ciné-quiz:
"L'enfer est vide" (Britannique 1966) Drame policier réalisé Par B. Knowles et J. Ainsworth, avec Martine Carol et Anthony Steel.
15.30 Services à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le dix vous informe
19.00 Dominique
19.30 Le clan Beaulieu
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Ciné-choix:
"Le visage de la peur" (Américain 1974) Drame policier avec Elizabeth Asslley, Burr de Benning, Ricardo Montalban et Jack Warden
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Brigade criminelle
24.20 Cinéma:
"Ma soeur est du tonnerre" (Américain 1955) Comédie réalisée par Richard Quine, avec Janet Leigh, Betty Garrett et Jack Lemmon
2.00 Dernière édition.

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
11.00 Parlez-moi
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 Le marché aux images
15.30 Studio I
16.30 Visage:
"Emile Nelligan"
17.30 Spécial Charlie Brown
18.00 Les marmitons
18.30 Les Olympiens:
"Le yachting"
19.00 L'aube des hommes:
"Les hommes de Cro-Magnon"
20.00 Le monde en guerre:
"Règlement des comptes". Les conséquences de la guerre mondiale 39-45.
21.00 L'envers du décor:
"Jean-Guy Moreau"
21.30 Studio I
Talk-show avec Gilles Gougeon.

6 CBMT

9.00 A Though for today
9.05 CBC Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Northerners
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from the Atlantic
14.00 The Edge of Night
14.30 Thirty from...
15.00 The Bob McClean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Stationary ark
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Quebec report-Decision
20.00 The white shadow
21.00 M.A.S.H.
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 Newsmagazine
22.30 Free time political telecast
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Body in question
24.45 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alen Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Makin'it
19.30 One day at a time
20.00 Kenny Rogers special
21.00 A man called Intrepid (1ère partie)
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Midnight movie special:
"Grandpa goes to Washington"

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Buck Rogers" 13 h 10, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.
ATWATER II, Plaza Aexis Nihon (931-3313) — "Midnight Express" 19 h 10, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The infidel" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "This baby is yours" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Cocktail explosif" 13 h 20, 16 h 35, 19 h 55, "Chauffeur à gages" 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Evelyne" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 22 h 00, "Fantaisies pour couples" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 25.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) "Halloween" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "China syndrome" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Appelez-moi docteur" 19 h 30, "L'autre versant de la montagne" (2e partie) 21 h 15.
BROSSARD II, "L'express de minuit" 19 h 00, 21 h 30.
BROSSARD III, "Chauffeur à gages" 18 h 15, 21 h 45, "Cocktail explosif" 20 h 00.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Doux, dur et dingue" 17 h 20, 21 h 20 "Les naufragés de l'île perdue" 19 h 15.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Appelez-moi docteur" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. "L'autre versant de la montagne" (2e partie) 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40.
CHAMPLAIN II, "Le retour" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Elga fille d'esclave" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. "Filles aux corps brillants" 14 h 30, 17 h 15, 20 h 00.
CHATEAU II, "Proie de l'auto stop" 14 h 55, 18 h 15, 21 h 20. "Dernier arrêt de train de nuit" 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45.
CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "Fifth musketeer" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Vas-y maman" 19 h 30. "Diabolo menthe" 21 h 15.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Coming home" 18 h 55, 21 h 10.
LA CITE II, "The last embrace" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITE III, "Norma rae" 19 h 00, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4249) — "Nous sommes des juifs arabes en Israël" (de Igaal Niddam, 1977) 20 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Last embrace" 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Au delà du bien et du mal" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Une histoire simple" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Adolescentes devant le plaisir" 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05, "Mains douces, lèvres chaudes" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Le pion" 12 h 15, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The deer hunter" 20 h 00.
COTE-DES-NEIGES II, "The fifth musketeer" 19 h 00, 21 h 00.
CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "L'express de minuit" 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Pain et chocolat" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN II, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Va voir maman... papa travaille" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "The champ" 19 h 10, 21 h 25.
DORVAL II, "Coming home" 19 h 05, 21 h 20.
DORVAL III, "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Buck R-ogers" 19 h 15, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II, "China syndrome" 18 h 45, 21 h 00.
ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le cavaleur" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau Greenfield Park (691-6129) — "Malédiction des vampires" 18 h 15. "L'empreinte de Dracula" 19 h 50.
GREENFIELD II, "Justicier solitaire" 18 h 40. "Terreur à l'école" 20 h 05.
GREENFIELD III, "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 05.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Beyond all limits" 12 h 00, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "Sexpert" 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le retour" 18 h 30, 21 h 00.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "The champ" 19 h 25, 21 h 35.
LAVAL II, "Le ciel peut attendre" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL III, "Préparez vos mouchoirs" 18 h 00, "122 rue de Provence" 19 h 50.
LAVAL IV, "La carapate" 19 h 30, 21 h 30.
LAVAL V, "Un moment d'égarement" 18 h 10. "Été de mes 15 ans" 19 h 45.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St. Martin, Chomedey (687-5207). "Le chauffeur à gages" 18 h 15, 21 h 30. "Cocktail explosif" 19 h 50.
LAVAL-ODEON II, — "Appelez-moi docteur" 20 h 00, "L'autre versant de la montagne" (2e partie) 18 h 20, 21 h 40.
L'IMPREVU, 46 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "La légende de Jessie James" 19 h 00 En bas: "Jesus Christ super star" 20 h 30 (entrée libre)
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The Champ" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
LOEWS II, "Love at first bite" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEWS III, "Superman" 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00.
LOEWS IV, "Ashand" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
LOEWS V, "Coming Home" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Linévitable catastrophe" 19 h 15 "Doux, dur et dingue" 21 h 20.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les diables 19 h 30 "Orange mécanique" 21 h 10.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Doux, dur et dingue" 20 h 00 "Les passagers" 18 h 15, 21 h 50.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Night child" 19 h 45 "Mean dog blues" 21 h 20.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Cris et chuchotements" 20 h 00.
MONTENACH II, — "De la neige sur les tulipes" 19 h 15 "Les yeux de Laura Mars" 20 h 55.
OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) — "Le continent oublié" 19 h 30 "Risque à courir" 21 h 10.
OMEGA II, — "Fantaisies pour couples" 19 h 30. "Evelyne" 20 h 50.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Providence" (d'Alain Resnais, France, GB, 1976) 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Les enfants du paradis" (de Marcel Carné, France 1945) 18 h 30, 21 h 45.
OUTREMONT, 1248, ouest Bernard (277-4145) "Comme les six doigts de la main" 19 h 30 "Dernier amour" et "Ni scène, ni coulisses" 21 h 30
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Mean dog blues" 13 h 25, 17 h 20, 21 h 10 "Night child" 15 h 30, 19 h 25
PAPINEAU I, 4519 Papineau, (525-8635) — "Guerrier de l'enfer" 19 h 10 "Invasion des profanateurs" 21 h 25
PAPINEAU II, "Marie-Anne" 18 h 25 "Poursuite infernale" 20 h 00
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) "Risque à courir" 18 h 30, 22 h 00 "Croc blanc et les chercheurs d'or" 20 h 15
PARADIS II, "La fureur du danger" 18 h 20, 21 h 45 "La grande cuisine" 20 h 00
PARADIS III, "13 femmes pour Casanova" 19 h 25, 22 h 15 "Les lesbiennes" 18 h 20, 21 h 10
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Festival international du cinéma en 16mm de Montréal: "Sentiers" 16 h 00; Rétrospective Bruce Baillie (I) 18 h 00; Rétrospective Bruce Baillie (II) 20 h 00; "A small inspiration" et "Pentimento" 22 h 00
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Un moment d'égarement" 14 h 55, 18 h 15, 21 h 35 "Été de mes 15 ans" 13 h 15, 16 h 35, 19 h 55.
PARISIEN II, — "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARISIEN III, — "La carapate" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
PARISIEN IV, — "Le ciel peut attendre" 13 h 20, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
PARISIEN V, — "Sarah" 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. "Quand la panthère rose s'en mêle" 15 h 10, 19 h 10.
PARLIMAGE, (anciens cinémas du Vieux-Montréal) 136 est, rue St-Paul (861-3338). La délinquance avec "Les enfants de la cour" (La longue marche en institution et une chance sur mille) de Robert Favreau. 20 h 00.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" 20 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Heaven can'wait" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II, — "La cage aux folles" (s.t. anglais) 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — Beyond all limits" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Sexpert" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Malédiction des vampires" 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35. "L'empreinte de Dracula" 14 h 05, 17 h 05, 20 h 10.
RIVOLI II, — "Justicier solitaire" 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 30. "Terreur à l'école" 13 h 50, 16 h 50, 20 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Le dernier survivant" 12 h 35, 16 h 05, 19 h 35, "Les majorettes" 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Risque à courir" 14 h 05, 17 h 55, 21 h 40. "Si ce n'est toi, c'est donc ton frère" 12 h 10, 15 h 55, 19 h 40.
SAINT-DENIS III, — "Un papillon sur l'épaule" 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
SÉVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "Watership down" 19 h 30. "Hardcore" 21 h 30.
SNOWDOWN, 5225 Décarie (482-1322) — "The champ" 18 h 45, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Coming home" 19 h 00, 21 h 15.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) "Chauffeur à gages" 19 h 45. "Cocktail explosif" 21 h 30.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Elga fille d'esclave" 18 h 35. "Nuits chaudes à Bangkok" 20 h 10.
VERSAILLES 11, — "La carapate" 19 h 00, 21 h 00.
VERSAILLES III, — "La cage aux folles" 19 h 15, 21 h 10.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3666) — "Risque à courir" et "La poursuite infernale".
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Doux, dur et dingue" 18 h 15, 21 h 50. "Les passagers" 20 h 00.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The dreamer" 13 h 15, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45.
YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Hair" 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 35.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC CHÂTEAUGUAY Châteauguay (691-1320) — "Chauffeur à gages" et "Cocktail explosif".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Mean dog blues" et "Night child".
CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Last embrace" et "Return of the man called Horse".
CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 60, (533-9751) — "Chauffeur à gages" et "Cocktail explosif".
CINÉ-PARC ODÉON II, — "La fureur du danger" et "L'inévitable catastrophe".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, sortie 44, Ouest (861-0659) — chauffeur à gages" et "Cocktail explosif".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "Doux, dur et dingue" et "Les naufragés de l'île perdue".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "La fureur du danger" et "L'inévitable catastrophe".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "China syndrome" et "Ice castles".

SUR SCÈNE

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — Jacques Villeret, fantaisiste-monologuiste, du 1er au 19 mai, 19 h 30, 21 h 30. Relâche dim.
CAFE LA MAISON, 1418 Guy (933-4622) — "Parlez-moi d'amour" avec Deni Lamour. Du mer. au dim. 21 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Weeds" de Beverley Lockwood. Du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées, mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00. "J.B." d'Archibald Macleish's, 20 h 30.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Cinéma: "La fiction nucleaire" de Jean Chabot, 18 h 10.
EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Relâche.
GALERIE MOTIVATION V, 1447 Bleury (845-5962) — Films: "L'alternative de Baie St-Paul" de Louis Dusseault, 19 h 30.
L'ÉVÊCHÉ, Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier — "He! qu'mon chum est platte", par le Théâtre de ma blonde est au boutte. Du dim. au jeu.: 20 h 30.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Relâche.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Relâche.
L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Relâche.
LA POUDRIERE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Le jeu de l'amour et du hasard" de Marivaux. La pièce sera jouée en alternance le même soir avec l'adaptation anglaise "The game of love and chance" à 19 h 00 et 21 h 00, du mar. au ven. sam. 18 h 30, 21 h 30.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Relâche.
PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "La planète voilée", mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 30, 16 h 30. Dim.: 13 h 00.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "A canadian play, une plaie canadienne" de Jean-Claude Germain. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.
THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Ben-Hur" de Jean Barbeau, 14 h 30.
THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Moi Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire" de Bertrand Leblanc, du 8 au 19 mai 20 h 30. Relâche dim. lun.
THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTREAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "Las tres gracias y los tres grasos" (titre espagnol d'une italienne dans une loge à Montréal), 20 h 00. Relâche les mardis.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Chien Limier" d'Anthony Shaffer, Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THÉÂTRE DE QU'AT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — L'Organisation O présente "Un M.S.A. pareil comme tout le monde", création collective, du Mar; au dim.: 20 h 30. et "Attention pas de relâche", collectif du Centre d'essai des auteurs dramatiques, 20 h
THEATRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — Relâche.
THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Boul. St-Laurent (près Laurier) — "Bachelor" de Louise Roy et Louis Saia, 20 h 30. Relâche lundi. Réservations après 17 h 00 à 274-1985.
UNIVERSITE DE MONTREAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Concert de musique d'ensemble, dir.: René Masino, 20 h 30. Oeuvres de Bach, Mozart, Albeniz. Milhaud, Ibert, Clérisse, Pascal.

QUEBEC

GRAND THEATRE, 269 est, Boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Octave-Crémazie — "Dede Mesure" de Jean-Claude Germain, 20 h 30, par le Théâtre du Trident. Relâche dim. lun.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — Nana Mouskouri, 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — "Hamlet" de William Shakespeare, et "Equus" mis en scène par John Wood, sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim. (jouées en alternance)

Le juge tranche en faveur d'un père aux dépens de l'autre

par Bernard Morrier

Parce que la preuve soumise est, aux yeux de la Cour supérieure, incomplète et insuffisante pour accueillir son action, un jeune homme s'est vu refuser la paternité d'une fillette d'un peu plus de 12 ans, dont le nouveau conjoint de la mère avait reconnu être le père.

Née hors des liens du mariage, en novembre 1966, l'enfant avait été baptisée en mars 1967, du nom de sa mère et, par la suite, par voie de requête, l'acte de naissance et de baptême avait été corrigé en y ajoutant le nom du nouveau prétendant de la mère.

Devant la Cour supérieure, celui qui réclame la paternité a précisé que, de septembre 1965 à janvier 1966, il avait été le seul à fréquenter la mère de l'enfant, qu'il eut une liaison avec elle et que, pendant la durée de cette même liaison, la mère est devenue enceinte.

Celui-ci a ajouté que c'est par complaisance que le nouvel élu de coeur de son ex-amie a reconnu l'enfant, soutenant que ce dernier n'a ou n'aurait jamais eu de relations intimes avec la mère durant la période de la conception de l'enfant.

La même déclaration fait état que le nouvel amant de la mère connaissait l'état de grossesse de celle-ci et aurait su que l'enfant qu'elle portait était l'oeuvre des relations intimes entre celle-ci et celui qui réclame aujourd'hui la paternité.

Quant à la raison motivant son retard à se prévaloir de ce droit, le jeune homme explique qu'il était timide, qu'il avait peur des représailles de ses parents et qu'en plus, étant étudiant à l'époque de la conception, il n'a pas jugé bon de reconnaitre l'enfant comme sa fille dès sa naissance.

Le 2 avril dernier, l'homme dont le nom apparait sur l'acte de naissance de la fillette a reconnu dans sa presque totalité la version de celui qui réclame la paternité.

Le juge, tout en ajoutant croire à l'histoire d'amour du premier lit, aurait également voulu entendre les explications du « nouveau » père et les circonstances qui l'ont amené à poser un geste d'une extrême gravité, quand avec la mère de l'enfant il s'est adressé au tribunal par voie de requête, appuyée d'un serment, pour ajouter son nom comme père de l'enfant.

Outre le fait qu'à ses yeux la preuve de paternité est très incomplète, le tribunal se dit d'avis que la confession du « deuxième » père n'est pas la procédure indiquée dans les circonstances et qu'elle ne pourrait pallier à la carence de preuve que le tribunal constate.

Si l'action est rejetée, le tribunal note que le prétendu père a d'autres recours. Sans le mentionner, on croit comprendre que celui-ci pourrait tout d'abord contester la validité de l'acte de naissance incluant le nom du « deuxième » père, à partir du fait qu'il s'est agi là d'une déclaration mensongère.

L'enquête des frères Renaud

Une algarade à la dernière audience

La dernière audience, à l'enquête préliminaire des frères Michel et Pierre Renaud, accusés du meurtre de l'agent René Vallée, de la police de la CUM, s'est achevée par une vive algarade, entre le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, et l'un des prévenus, dont le comportement avait été mis en cause.

Me Schacter avait signalé au juge Jean Longtin que l'accusé Michel Renaud profitait de différents témoignages pour faire des signes au sergent-détective Jocelyn Dextraze, qui, avec son confrère, le sergent-détective Asselin, a mené l'enquête dans cette affaire. Me Schacter a ajouté qu'il ne voyait pas la nécessité pour l'accusé de faire des gestes de la sorte.

Le procureur de la Couronne n'a même pas eu le temps de compléter son intervention que Michel Renaud lança aussitôt: « C'est lui qui a fait la grimace. Y sourit. Y'est de même. Y me fait des sourires qui laissent voir... m'a te crèmer, m'a te framer ça... »

Le juge Longtin interrompit aussitôt l'accusé pour déclarer qu'on avait affaire à une cause très importante et délicate, qui devait être menée avec le plus grand sérieux et qu'il était lui-même très intéressé à voir à ce que ça se passe ainsi.

Me Schacter rappliqua pour exprimer sa crainte que le comportement des accusés amène l'enquête dans une situation où la justice ne pourr

Les Indes galantes, par le Centre lyrique de Wallonie

Une oeuvre inégalée à la PdA

par Gilles Potvin

L'un des tableaux du grand opéra de Jean-Philippe Rameau, *Les Indes Galantes*, qui complétait, en fin de semaine, la tournée d'un mois à Montréal du Centre lyrique de Wallonie.

Rien de pareil n'avait encore été vu à la Place des Arts. Du moins pas depuis les grands soirs du Festival mondial d'Expo 67. Il faut en effet évoquer les plus somptueuses productions du théâtre Bolchoi, par exemple *Guerre et paix* de Prokofieff, pour retrouver quelque chose de comparable à l'incroyable et inoubliable production de l'opéra-ballet *Les Indes galantes* de Jean-Philippe Rameau que le Centre lyrique de Wallonie vient de présenter à la salle Wilfrid-Pelletier pour quatre représentations de jeudi à dimanche, faisant suite à *Carmen* et à *Roméo et Juliette*.

Montée par Raymond Rossius en septembre 1976 pour marquer les dix ans d'activité de sa vaillante troupe, cette production spectaculare remet en lumière le génie largement méconnu de Rameau, compositeur de théâtre, le créateur de l'opéra français avec Lully. Elle s'inscrit dans le sillage de celle conçue en 1952 par Maurice Lehmann pour l'Opéra de Paris — production dont on parle encore — alors que l'oeuvre était reprise pour la première fois dans son entier depuis sa création.

Les puristes auront beau s'émouvoir devant un tel déploiement visuel où la danse occupe une place aussi importante que le chant, il n'en reste pas moins que c'est finalement la musique de Rameau qui triomphe tout au long de cette fresque dont la présentation correspond entièrement à l'esthétique du théâtre lyrique du milieu du XVIIIe siècle.

A partir de l'idée de l'opposition entre l'amour et la guerre exposée dans le prologue, Rameau et son librettiste ont imaginé un véritable tapis volant musico-dramatique qui nous transporte successivement en Turquie, chez les Incas du Pérou, en Perse et finalement en Amazonie, autant de contrées lointaines qui hantaient alors l'imagination populaire et que l'on désignait sous le vocable général d'Indes à défaut d'une désignation plus précise. En ces lieux, le conflit entre l'amour et la guerre donne lieu à de grands déploiements scéniques et chorégraphiques et la victoire de l'amour est célébrée comme il se doit dans la grande chaconne de l'épilogue alors que tous les artistes du chant et de la danse reviennent dans un somptueux défilé suivi d'un tableau final d'une incomparable splendeur, d'un faste inégalé, même au Radio City Music Hall de New York.

Un tel déploiement n'est pas difficile à justifier. L'époque des *Indes galantes* correspondait à l'âge d'or de la machinerie au théâtre et Servandoni, qui créa les costumes et décors de ce « ballet héroïque » de Rameau, fut l'un des grands innovateurs de la décoration théâtrale. A l'époque tout comme aujourd'hui, le spectateur-auditeur venait à l'opéra pour voir et entendre. Serge Creuz, responsable des décors et costumes de la production, rejoint donc Servandoni en faisant descendre l'Amour du ciel sur un cygne géant et en plaçant sur la scène un volcan en éruption dans l'acte des Incas.

Pour les besoins d'une production moderne, la partition de Rameau a dû faire l'objet d'importantes coupures mais le génie de Rameau, ses innovations dans l'écriture vocale, tant pour les solistes que pour les choeurs de même que dans l'utilisation de l'orchestre s'imposent néanmoins dans cette production admirablement dirigée par le chef Roger Rossel. Si Rameau ne se libère pas entièrement des formules assez rigides de Lully, il propose par ailleurs un récitatif plus souple et plus expressif et son emploi de l'orchestre comme élément dramatique est plus poussé comme en témoignent des scènes telle la tempête sur la mer qui rejette sur la plage Valère, le fiancé d'Emilia, dans l'épisode du Turc généreux, laquelle anticipe par ailleurs *L'Enlèvement au sérail* de Mozart par son histoire. Cette scène nous vaut également un remarquable quatuor, d'une étonnante modernité.

Des quatre « entrées » qui constituent Les Indes galantes, celle des Incas est incontestablement la plus riche sur le plan musical. Guy Fontagnère tient le rôle important de Huascar avec autorité et prête une belle voix et un style rigoureux à la page la plus célèbre de la partition, l'invocation « Brillant soleil », que l'on a malheureusement amputée de sa seconde partie, l'hymne « Clair flambeau du monde », l'un des beaux moments de la partition.

L'imposante distribution de cet opéra, sur le double plan du chant et de la danse, nous interdit malheureusement d'en donner la liste complète des interprètes. L'on se doit cependant de souligner l'apport de Michèle Le Bris (Hébé et Phani), Ana Maria Miranda (L'Amour), Andrée François (Emilie et Zaïre), Albert Voli (Valère et Tacmar), Leonard Graus (Osman), José Razador (Don Carlos et Damon), Annie Frantz (Fatima), Armand Battel (Ali), Nelly Pacheco (Zima), Maurice Maievsky (Adario) et Marcel Vanaud (Bellone et Alvar).

Le Ballet royal de Wallonie s'est particulièrement distingué et sa participation a été vivement applaudie, particulièrement dans le tableau des fleurs. Trois chorégraphes, Georges Skibine, Juan Giuliano et Marie-Louise Pruvot, ont collaboré à la réalisation de cette production mise en scène par Raymond Rossius.

En présentant ici *Les Indes galantes*, le Centre lyrique de Wallonie a écrit une page d'histoire car il s'agit de la première présentation scénique de cet ouvrage, non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord. Le passage de cette troupe admirable au Québec continue de susciter le plus vif intérêt et si la relance tant attendue de l'Opéra du Québec se matérialise, cette année ou l'an prochain, il est certain que le Centre lyrique de Wallonie y aura contribué, de façon indirecte, en permettant aux amateurs de théâtre lyrique de se manifester encore et de façon importante, ce qui devrait achever de convaincre les sceptiques s'il en existe encore.

La création graphique par micro-ordinateur

par René Viau

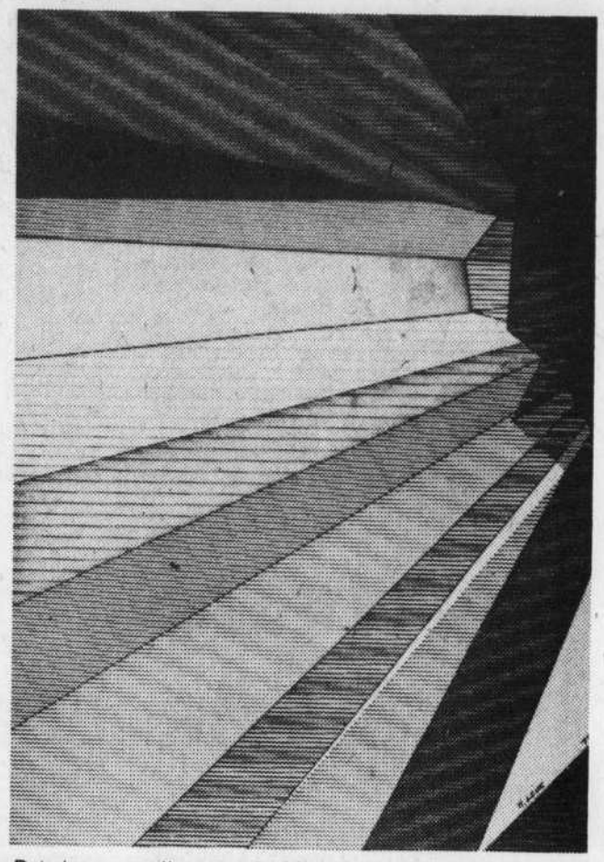

Dessin sur ordinateur de Michel Lenk intitulé *Are you alone dear!* (1979).

L'ordinateur existe depuis 30 ans. Il établit vos chèques de paye, vous envoie comptes et factures. Il peut faire des traductions, jouer aux dames, compiler les menus faits de votre vie, parler avec d'autres ordinateurs, devenir menaçant, rendre des services inestimables. Ses applications sont multiples, presque infinies.

Fascinés par ce merveilleux outil, des créateurs, depuis dix ans, s'intéressent à lui. L'un deux, M. Victor-Marie Claes, un consultant graphique belge, passionné de micro-informatique a mis l'ordinateur au service de la création visuelle. Sans aucune formation d'informaticien, il a conçu une foule de programmes qui permettent au créateur de multiplier les formes jusqu'à l'infini.

Ainsi, par exemple, à partir d'un mini-ordinateur à mémoire, connecté à une table tranchante et à un copieur d'écran, des modes de création modulaire tant dirigée qu'aléatoire sont possibles. Le micro-ordinateur peut reproduire des milliers de variables graphiques de toutes dimensions et de toutes perspectives selon diverses positions, offrant à l'artiste, aux designers, à l'architecte des possibilités insoupçonnées.

Victor-Marie Claes et Michel Leuk, du Centre de création assistée, en collaboration avec le Cégep du Vieux-Montréal présentaient récemment le résultat de leurs recherches. Créateurs et étudiants on pu s'en donner à coeur joie, se familiarisant avec l'utilisation des microprocesseurs mis à leur disposition.

A côté de ces expériences d'animation, une exposition présentait un panorama mondial d'aide informatisée à la création industrielle — tant en architecture qu'en graphisme ou en design d'objets — et à la création artistique grâce aux mini-ordinateurs et à ceux de grosses dimensions.

« Pour le créateur, explique M. Claes qui a participé à de nombreuses démonstrations similaires notamment au Centre Georges Pompidou à Paris, le micro-rodinateur peut devenir un cahier brouillon fascinant offrant une visualisation instantanée et multiple au créateur, réduisant ainsi la fatigue pour laisser libre cours à l'imagination. » Les micro-processeurs par rapport aux gros ordinateurs restent d'un accès et d'un maniement relativement faciles surtout à cause des programmes qui ne demandent pas l'intervention d'informaticiens.

Le Centre de création assistée s'est donné comme mission la mise en place d'activités destinées à fournir aux artistes visuels du Québec une approche simplifiée de la création assistée par l'ordinateur. Il compte assurer à ceux-ci des conditions de plus en plus comparables aux musiciens en leur donnant la possibilité d'utiliser des équipements modernes et une assistance technique adéquate.

Une véritable crise frappe les salles de spectacles de Montréal

par Nathalie Petrowski

Une crise, appréhendée depuis plusieurs mois à la suite de déficits retentissants, sévit présentement dans les principales salles de spectacles à Montréal. On apprend ainsi que le Casino, la plus importante boîte de spectacles québécois et américains, cessera de produire des spectacles à la mi-juin pour devenir une discothèque gaie. Le Café Campus, qui au cours des dernières années était devenu un important bastion pour le rock et le blues, ne présente plus rien depuis un mois. Le collectif qui gère la boîte annonce qu'il n'a pas l'intention de reprendre la production de spectacles, à la suite de trop nombreux déficits encourus récemment.

La Casanous, première boîte de la relève montréalaise, a fermé ses portes depuis quelques mois et l'Outremont dont la saison se termine prochainement, s'est départi de Jean Prévost, principal responsable de la production des spectacles. Désormais l'Outremont, qui vient de conclure avec l'Institut québécois du cinéma un prêt bancaire ainsi qu'une entente de quota de films québécois, devra augmenter sa programmation de films et réduire celle des spectacles. Jadis producteur, l'Outremont se contentera de coproductions avec des promoteurs spécialisés dans divers domaines.

Dans un cas comme dans l'autre, le facteur économique est un facteur déterminant. Mais aux déficits s'ajoute l'exiguïté d'un marché et d'un public qui n'a pas une grande habitude de spectacle. Le théâtre Saint-Denis, converti en salle de spectacles par Kebec Spec et dont on nous annonçait la relance spectaculaire cet automne, n'a pas connu les succès espérés. La formule des prolongations de spectacles s'est avérée inefficace même dans le cas de gros vendeurs comme Jean Lapointe, Ginette Reno et Dominique Michel qui n'y ont rempli que la moitié de leurs salles.

On est également forcé de remarquer dans le cas de plusieurs boîtes certains problèmes d'ordre administratif. Au Casino par exemple, il s'agit avant tout d'un conflit de gestion entre le propriétaire de la salle qui avait la concession du bar et les producteurs de spectacles qui lui louaient la salle. Le propriétaire ne réussissant pas à remplir ses caisses aussi vite que dans le temps où sa boîte s'appelait le Casino gaspésien et servait de refuge aux exilés acadiens et gaspésiens, décida tout simplement et assez abruptement de mettre un terme à la collaboration.

Mais l'histoire du Campus, du Casino et de l'Outremont, finalement, se ressemblent. Au départ, des problèmes de programmation qui débouchent éventuellement sur des salles vides et des entrées squelettiques. L'Outremont qui a connu, en 78, une excellente saison, encaissait de lourds déficits en 79 à cause d'une confusion dans la nature de la vocation de la salle. Avec ses 1200 places, l'Outremont devait en principe présenter des noms connus de la musique québécoise et internationale. Présumant un peu trop l'ampleur de ses forces, l'Outremont décida de prendre le risque de lancer des noms inconnus. Les spectacles de la relève n'avaient malheureusement pas de place sur une scène déjà établie et des spectacles comme ceux de l'Orient d'O, de François Guy, de Breton-Cyr et de Jim Zeller furent d'impardonnables erreurs. Le Campus, de son côté, dut faire face à d'autres types de difficultés. Incapable de se rentabiliser en présentant des noms de la relève que le public montréalais avait vus gratuitement quelques semaines auparavant, à l'Imprévu, le Campus tenta vainement de présenter des noms québécois, plus connus. Ceux-ci, cependant, déclinèrent l'invitation de peur de se surexposer dans le circuit montréalais. D'autres obstacles devaient surgir du côté des spectacles américains à cause de la lourdeur bureaucratique de l'immigration et de l'éternelle dévaluation du dollar canadien, qui fit grimper les coûts de production d'une façon vertigineuse.

Malgré cette longue nomenclature d'accrocs administratifs et économiques, certains continuent à affirmer qu'il ne s'agit pas d'un problème de salle mais d'un problème de public. A Montréal ainsi, le public peu friand de boîtes et de clubs, préfère les vastes regroupements au Forum ou à la Place des Arts. Le phénomène des discothèques, plus intense à Montréal que partout ailleurs au Canada, gruge énormément du potentiel d'un auditoire jeune. S'ajoute à cela une surenchère de salles qui, au lieu d'être complémentaires, sont compétitives. Il y a finalement trop peu d'écart entre la vocation d'un Casino, d'un Campus et d'un Outremont qui, au bout du compte, s'adressent principalement à un même public.

Certains demeurent confiants que la crise n'est que temporaire et que les différents producteurs de spectacles à Montréal seront obligés de trouver une nouvelle façon de travailler. En attendant, les salles montréalaises qui, en forçant le marché, affichaient il y a encore quelques mois un air de pseudo-prospérité, viennent d'entrer dans l'ère des vaches maigres. Il leur faudra user de beaucoup de ruse pour s'en sortir.

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
POUR TOUS
Molière ou la vie d'un honnête homme
produit par CLAUDE LELOUCH
10 et 11 mai - 20h. Billets: $3.50 - $4.50.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CONCERT GRATUIT
ORCHESTRE CIVIQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jacques Clément
Programme
Oeuvres de Dvorak, Beethoven, Lauber, Marcello, Milhaud.
Au pupitre
Jacques Clément
Le mercredi 9 mai à 20h00
Salle Pollack, Université McGill, 555 ouest, rue Sherbrooke
Renseignements: 878-9680

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Jean-Guy Moreau
nous entraîne dans les coulisses de son monde d'imitations fantaisistes.
A la télévision de Radio-Québec ce soir à 21h00
L'ENVERS DU DÉCOR

MONTRÉAL 17 câble 8
RADIO-QUÉBEC
c'est tout un monde à regarder

"attention pas de relâche"
lundi 7 mai
à 20h30
le spectacle-événement annuel du Centre d'essai des auteurs dramatiques
une seule et unique représentation au Théâtre de Quat'Sous 100 est, avenue des Pins, Montréal
entrée libre
Cead

Le Théâtre National de Mime présente
MAGMA
mise en scène: Élie Oren
du 8 au 19 mai
à 20 h 30
Prix du billet: $4.00
au
THÉÂTRE NATIONAL DE MIME DU QUÉBEC
4459 Boul. St-Laurent, Montréal, Qué; H2W 1Z8. Tél.: 526-9847

La Poudrière
ILE STE-HÉLÈNE
«Voilà donc un classique dans une production sensible et sensée...» Jean-Paul Brousseau La Presse
«as light and delicious as whipped cream» Maureen Peterson The Gazette
«LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD»
Une comédie de Marivaux
Mardi à vendredi à 9 h p.m.
Samedi à 9 h 30 p.m.
COMPLET LE 25 MAI
Billets: La Baie (centre-ville) au comptoir T.R.S. et au Montreal Trust, P.V.M.
Renseignements
526-0821

Au tournoi de Terre des Hommes

Tal et Karpov terminent ex aequo au premier rang

Le champion du monde Anatoly Karpov et son compatriote soviétique Mikkail Tal ont remporté ex-aequo hier le tournoi international d'échec de Terre des Hommes.

Karpov et Tal toucheront chacun $21,500 en bourse pour avoir remporté ce tournoi de 26 jours, doté de la bourse la plus généreuse de l'histoire et regroupant les plus grands talents de l'histoire des échecs.

Les deux Soviétiques ont terminé avec 12 points sur un total possible de 13 après avoir joué pendant plus de cent heures avec huit autres grands-maîtres internationaux.

Du troisième rang le Hongrois Lajos Portisch, qui est considéré comme le plus fort joueur non soviétique de l'Europe, touchera une bourse de $13,000.

Portisch a terminé avec 10.5 points, à 1.5 point des vainqueurs, et trois points devant Ljubojevic. Spasky et Timman ont pris le cinquième rang, ayant récolté chacun 8.5 points, un demi point de plus que Kavalek, Hort et Huebner, et trois points de plus que Larsen.

Avant la dernière ronde hier, Karpov et Tal étaient à égalité, mais le premier a joué une nulle contre Lubomir Kavalek, et le second a fait de même contre le Hollandais Timman, ce qui n'a pu départager les deux grands-maîtres.

Un champion tenu en échec: Bent Larsen

par Pierre Leroux

Depuis près d'un mois, le hall de la Maison du Québec à Terre des Hommes a reçu quotidiennement les princes de l'échiquier à l'occasion de ce que plusieurs ont qualifié du plus important tournoi de l'histoire des échecs. Le passage de l'un d'entre eux devrait demeurer inoubliable. Celui du grand-maître danois de 44 ans, Bent Larsen.

Les initiés le connaissaient déjà pour son apport immense au jeu des rois. Développant les idées énoncées par Nimzowitch au cours de la première moitié de ce siècle, Larsen, tel un grand nocturne, emploie ses nuits à améliorer telle variante ou à faire renaître tel coup tombé dans l'oubli. Bine que les experts pressentaient la victoire des Soviétiques Tal ou Karpov, qui ont présenté, comme à leur habitude, une exécution sans bavure et une technique bien rodée, les poètes du jeu espéraient un triomphe du sympathique occidental qui devait pourtant demeurer à la cale du classement...

Larsen, vainqueur du tournoi de Copenhague en février dernier, s'explique à ce sujet. « Dès la deuxième ronde, je savais que je ne connaitrais pas un bon tournoi. Diverses contingences physiques perturbaient ma concentration, dont ce hall mal éclairé et balayé par le courant d'air du climatisateur. »

Même s'il n'a pas remporté la palme, il n'en demeure pas moins que Larsen aura fortement impressionné puisqu'il fut le seul à arracher un gain au tenant de la couronne mondiale Anatoly Karpov, quelques rondes après avoir mystifié Boris Spassky, lequel n'a, du reste, pas connu le tournoi auquel on s'attendait. A propos de Karpov, auquel il aura enlevé l'espoir de se détacher de son rival et ami, Mikhail Tal (champion du monde 1960-61), Larsen dit ceci « J'aime bien jouer contre Karpov, je le connais bien, je le sens, je m'applique à anticiper ses réactions et obtiens plus de succès contre lui que contre un adversaire plus hermétique comme Korchnoi, par exemple ». Et il ajoute, à propos du « tsar » de l'échiquier: « Après le match de Baguio, les joueurs ont perdu un peu d'estime envers Karpov. Nous avons alors compris qu'il n'était pas aussi puissant que nous le pensions ».

L'on se souviendra également des accusations portées contre Korchnoï, que l'on disait utiliser des tactiques hypnotiques ou parapsychologiques à l'encontre du jeune Karpov. Le champion danois ne croit pas à la véracité de telles allégations, « le malheur réside en ce que Korchnoï a traversé une vague, il y a quelque temps, où il a cru en de tels pouvoirs ». Aussi ne peut-on que déplorer l'attitude de la fédération soviétique qui se retire systématiquement des épreuves auxquelles participe l'apatride Victor Korchnoï. « Cela pourrait être tout à fait légitime pour Karpov de ne plus vouloir jouer contre un adversaire qu'il répugne à rencontrer mais un boycottage massif des Soviétiques à l'endroit du deuxième meilleur joueur au monde ne peut que nuire à la cause des échecs », de dire Larsen.

Grand-maître depuis 1956, Larsen, qui vit maintenant à Las Palmas, aux Iles Canaries, collabore quotidiennement à un journal de la capitale danoise, vers laquelle il s'envolera vraisemblablement jeudi afin de régler certaines questions successorales engendrées par la mort de son père il y a deux mois. Il prendra ensuite un temps d'arrêt avant la tenue d'un important tournoi en Yougoslavie. Célèbre surtout par son jeu coloré et imaginatif, ainsi que par le biais de ses nombreux écrits, Larsen, septième à l'échelon mondial, estime que sa meilleure partie est encore à jouer. Cela caractérise bien la pensée de cet homme au front noble qui n'a d'autre ambition que de donner raison à ceux qui considèrent les échecs comme étant la symbiose de l'art et de la science...

Au Championnat mondial de Séoul

Le Canada passe en tête

SEOUL (AFP) — Le Canada a pris la tête de la poule finale du huitième championnat du monde de basketball féminin, à Séoul, en battant la France, hier après-midi, par 72 points à 59 (mi-temps 39-34). Samedi, le Canada avait défait l'Italie 64-55.

La partie avait bien débuté pour la France, qui durant la moitié de la première mi-temps réussit à menacer le Canada grâce à une bonne défense de zone et des tirs précis. Les Canadiennes, cependant, après avoir égalisé à 24 partout, ont dominé le reste du match. Jouant plus collectivement, en attaque et en défense, elles ont également fait la loi dans la récupération.

Le Canada, malgré un public toujours un peu hostile — car sa nouvelle victoire menace sérieusement les chances de la Corée du Sud pour le titre — a prouvé une fois de plus sa supériorité grâce à un jeu lent et sûr qui lui permet de perdre un minimum de ballons. Sans prendre de risque, les Canadiennes se sont ainsi préparées pour les difficiles matches à venir, devant les Etats-Unis notamment.

Les meilleures marqueuses canadiennes ont été Debbie Huband (16 points), Silvia Sweeney (15) et Chris Cristelli (14), alors que du côté français les points ont été réussis par Catherine Malfois (22), Irène Guidotti (16), Maryline Joly (12), Agnès Sainte-Croix (7) et Enna Sarabia (2).

Par ailleurs, le secrétaire général de la Fédération internationale de basket-ball amateur, M. Borislav Stankovic, a formellement démenti un article publié par le journal de langue anglaise Korea Herald selon lequel les résultats du contrôle de sexe, obligatoire pour toutes les participantes, étaient douteux pour l'une des membres de l'équipe canadienne. M. Stankovic a souligné que le contenu de l'article était faux, que toutes les participants avaient passé le contrôle de sexe dans problème, et qu'en outre tout était fait pour que les résultats de ces tests soient tenus secrets. Il a regretté qu'un journal coréen ait publié une telle information.

Le Canada est premier au calssement général du championnat devant la Corée.

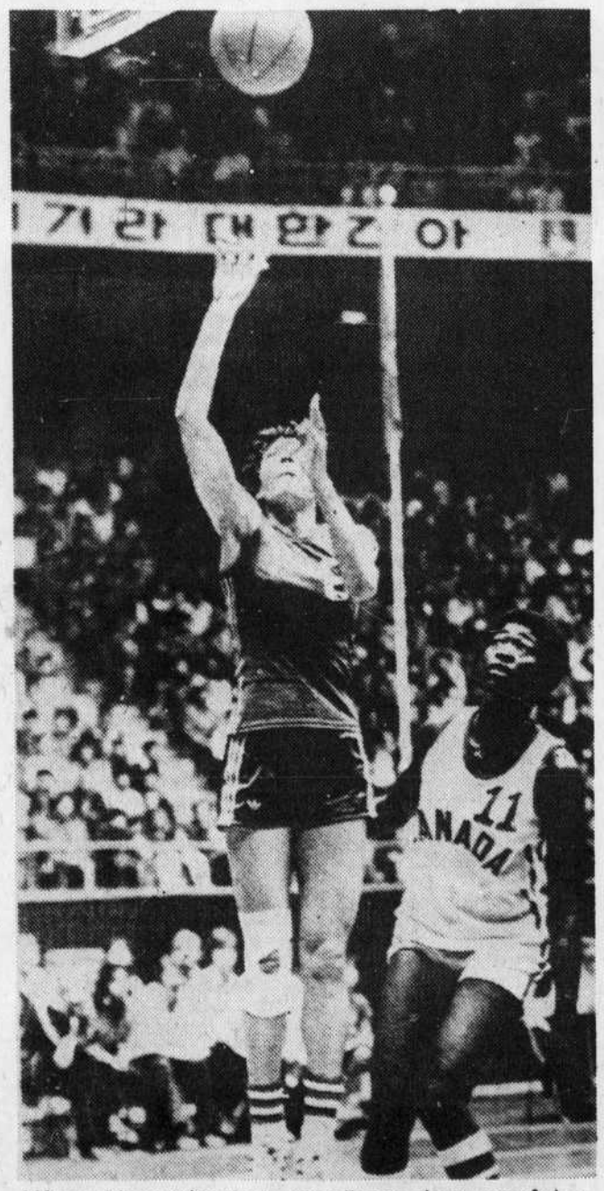

Même si la représentante canadienne n'a pu empêcher son adversaire de lancer vers le but lors de cette séquence, le Canada a défait la France, 72-59, hier, au Championnat mondial de ballon-panier féminin. (Photolaser AP)

Canadien 5, Bruins 1, samedi

Même Ron Wicks n'a pu sauver Boston

par Richard Milo

Le match de samedi s'est joué en 25 secondes, le temps que Guy Lafleur ne marque deux buts contre Gilles Gilbert, à 8:36 et 9:00 du premier vingt, pour ainsi lancer le Canadien sur la voie d'une victoire convaincante de 5-1 face aux Bruins de Boston, au Forum.

À mi-chemin, le Canadien avait déjà effectué 25 tirs, les Bruins seulement huit, et un seul véritablement dangereux: un lancer du revers de Jean Ratelle qui a frappé le poteau quelques secondes après le deuxième but de Lafleur et qui aurait peut-être changé, si réussi, l'allure du match...

S'il est permis, bien sûr, de parler de match, car l'affrontement de samedi n'aurait certes pas mérité ce nom si l'arbitre Ron Wicks n'avait pas fait preuve d'une extrême complaisance envers les Bruins.

À l'exemple de Wally Harris à Boston, jeudi, Wicks a tout permis aux Bruins, avec le résultat que Mario Tremblay aurait pu perdre un oeil lorsqu'atteint volontairement, en troisième, par un coup de bâton de Brad Park.

Avec le résultat, aussi, que Doug Risebrough, venu au secours de son coéquipier, s'est fracturé le nez et sera au rancart pendant environ 10 jours pour avoir boxé et perdu contre Terry O'Reilly, avec lequel il s'était déjà battu en première.

Ce n'était, à vrai dire, qu'une suite logique des choses, puisque les Bruins, visiblement incapables de patiner à la même vitesse que le Canadien, n'ont en réalité qu'une seule stratégie pour arrêter le Tricolore: le harcèlement, qui consiste à utiliser son bâton comme arme offensive, et dont les spécialistes, à l'exception de Park, ont pour nom Stan Jonathan, John Wensink et Mike Milbury.

Milbury, pour un, aurait couper le bras, s'il avait été capable de le faire, à Guy Lafleur lorsque celui-ci l'a habilement contourné, en première.

"Il fallait patiner, et mettre l'accent sur l'échec-avant, ce que nous avons fait, a expliqué le vétéran Guy Lapointe. Il ne faut pas leur donner le temps d'amorcer leurs attaques, surtout Park.

"Pour le reste, il ne fait aucun doute que nous sommes meilleurs, que ce soit au chapitre de la vitesse ou de l'exécution des jeux."

Ce qu'a d'ailleurs brillamment démontré Lafleur aux côtés de Jacques Lemaire et Steve Shutt, de retour au jeu, samedi, ayant pleinement récupéré d'un claquage subi contre les Leafs, en quart-de-finale.

« Shutt a fait sa large part, a dit Lafleur. Je suis habitué de jouer avec lui: il est toujours au bon endroit au bon moment, et il n'a pas son pareil pour poursuivre l'attaque en zone offensive. »

« Nous n'avions pas le choix: il fallait gagner à tout prix, et je voulais prendre part au match, quitte à ne faire que de brèves présences si ma jambe n'avait pas tenu le coup, » a justifié Shutt, fier de lui.

Shutt a obtenu une passe sur le premier but de Lafleur. Il était aussi sur la patinoire lorsque Larry Robinson a donné une avance de 3-0 au Canadien, à la fin de la première. Serge Savard et Mario Tremblay ont marqué les autres buts du Tricolore, en troisième. Robinson et Jacques Lemaire ont récolté deux passes. Wayne Cashman a évité l'humiliation d'un jeu blanc aux Bruins en déjouant Dryden lors d'un avantage numérique, à la fin du match.

Un but qui a redonné espoir à l'instructeur Don Cherry, et qui lui a fait dire, après le match, que ça ne serait pas la même chose à Boston...

« Pour la bonne raison que l'arbitre n'aidera pas le Canadien au Garden (!), et que mes joueurs ont bien mal joué, ce soir, a-t-il lancé, sérieusement.

« Mieux vaut perdre par une telle marge que perdre un match en temps supplémentaire. C'est moins démoralisant, a-t-il conclu. »

Reste à voir maintenant si son chien Blue, qu'il consulte régulièrement et avec lequel il parle stratégie, dit-on, la veille de matchs importants, saura lui dicter la stratégie à suivre pour éviter l'élimination lors du sixième match.

ECHOS... Un spectateur a voulu s'en prendre à Brad Park pendant la mêlée qui a suivi son attaque à l'endroit de Tremblay. L'instructeur Cherry et le défenseur Milbury, l'ont pointé du bâton et il a été expulsé... 18 tirs en première, c'est le nombre que le Canadien avait obtenu lors du troisième match, en trois périodes... N'ont pas endossé l'uniforme, chez le Canadien: Réjean Houle, Rod Langway, Cam Connor et Pat Hughes. Pierre Larouche n'a pas joué une seule fois... Le Canadien a rappelé huit joueurs des Voyageurs: Normand Dupont, Daniel Métivier, le gardien Richard Sévigny, Dan Newman, Moe Robinson, Jean Lemieux, Rick Meagher et David Lumley. Ils valent bien, murmure-t-on dans les coulisses, Cam Connor...

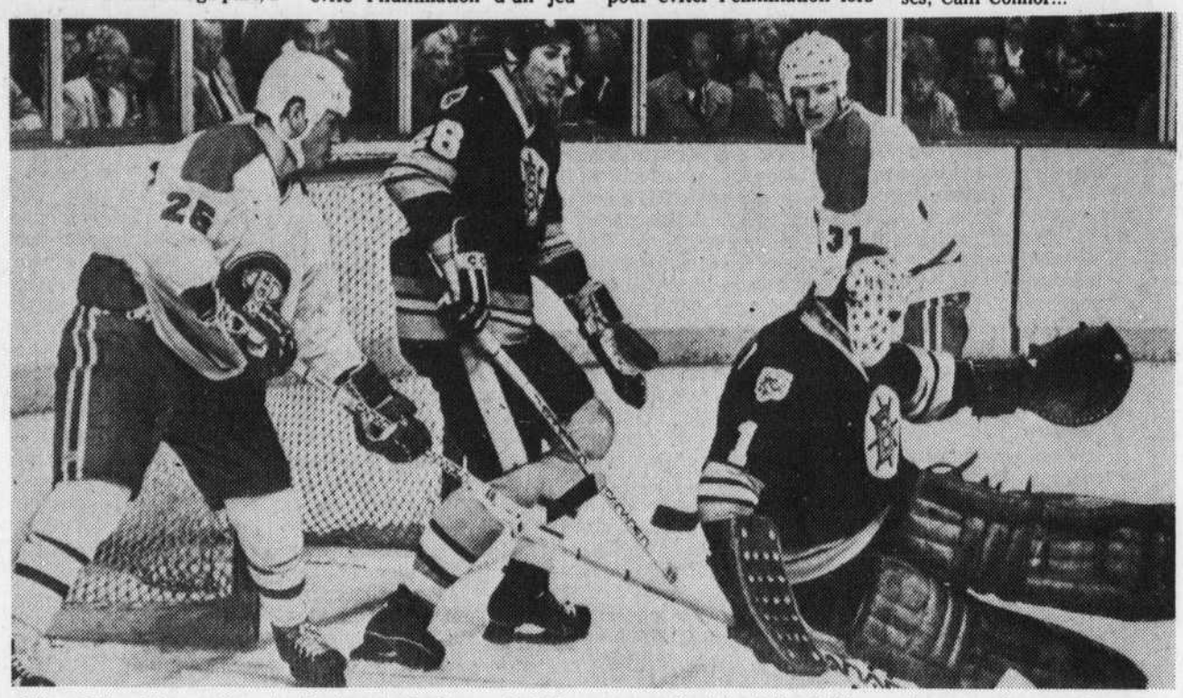

Gilles Gilbert, le gardien des Bruins de Boston, est aidé par son coéquipier Mike Milbury, alors que Jacques Lemaire (25) et Mark Napier sont prêts à s'emparer de tout retour de lancer. Le Canadien l'a emporté 5-1, samedi. (Photolaser CP)

Les Islanders font face à l'élimination

UNIONDALE, N.Y. (AP) — Un but de Anders Hedberg, sur un tir du revers d'environ 15 pieds, à deux minutes 13 secondes de la fin du dernier tiers, a procuré aux Rangers de New York une victoire de 4-3 contre les Islanders de New York, samedi soir, dans la cinquième rencontre d'une série demi-finale au meilleur de sept.

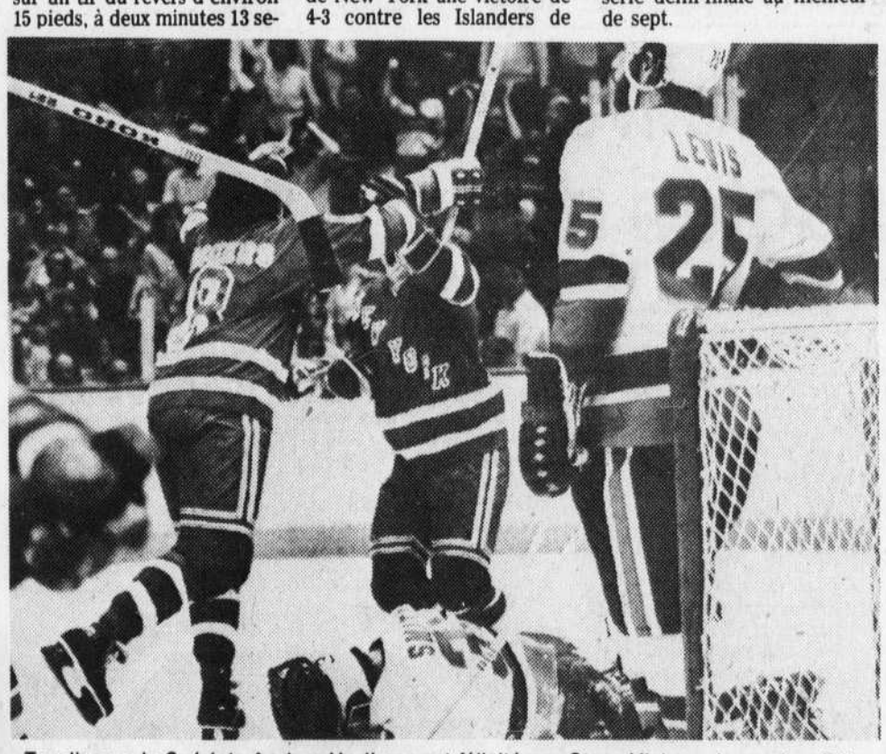

Tandis que le Suédois Anders Hedberg est félicité par Steve Vickers, le gardien Billy Smith a peine à contenir sa déception devant le défenseur Dave Lewis. Le but de Hedberg a permis aux Rangers de vaincre les Islanders, 4-3, samedi. (Photolaser AP)

Ce premier but de Hedberg en séries a permis aux Rangers de prendre une avance de trois victoires à deux. Le prochain match, qui pourrait être décisif, est prévu pour demain au Madison Square Garden.

Bob Nystrom, qui avait marqué pour les Islanders jeudi en prolongation, a provoqué une égalité de 3-3 à mi-chemin en troisième période, 29 secondes seulement après que le défenseur Ron Greschner eut redonné les devants aux Rangers.

En première période, Don Maloney a marqué pour les Rangers mais son but fut suivi par celui de Lorne Henning. Lucien Deblois a réussi le deuxième filet des Rangers en période médiane puis Mike Kaszycki a riposté au début de la troisième période avec un but controversé, et avec raison, la reprise télévisée ayant montré que le disque n'a pas franchi la ligne des buts mais a plutôt heurté le poteau à la droite du gardien John Davidson.

Les Islanders se sont par la suite vu refuser un but qui, toujours selon la bande vidéoscopique, aurait dû cette fois être accordé.

Ce qui n'a cependant pas empêché le héros du match, Anders Hedberg, de commenter, après le match: « J'ai eu l'impression qu'on voulait absolument que les Rangers perdent lorsqu'on a alloué le but de Kaszycki. »

« Quoi qu'il en soit, je suis bien content d'avoir marqué. Je ne voulais pas jouer un autre match en surtemps », a ajouté le Suédois dont l'équipe a joué deux des quatre premiers matchs contre les Islanders en prolongation.

Chez les Islanders, Bob Nystrom s'est fait le porte-parole de ses coéquipiers en disant: « Ne vous en faites pas, ce n'est pas fini. Hedberg a compté un but chanceux, en prenant son propre retour. »

Les Draveurs disposent du Peterborough, 4-3

TROIS-RIVIERES (CP) — Un but en avantage numérique de Michel Normand, à 10:05 de la troisième période, a brisé une égalité de 2-2 et pavé la voie à une victoire de 4-3 des Draveurs de Trois-Rivières sur les Petes de Peterborough, lors de la partie d'ouverture du tournoi de la Coupe Memorial, disputée hier après-midi à Trois-Rivières.

Gaston Douville, Jean-François Sauvé et Bernard Gallant ont aussi compté pour les représentants de la Ligue junior majeur du Québec. Terry Bovair, deux fois, et Keith Crowder ont répliqué pour les Petes, qui, comme Trois-Rivières, en sont à leur deuxième participation consécutive au tournoi de la Coupe Memorial.

Les Petes ont retiré leur gardien à la faveur d'un sixième attaquant dans la dernière minute et demie de la partie, obligeant ainsi Jacques Cloutier, qui a été choisi le meilleur joueur de la rencontre, à effectuer des arrêts difficiles.

Coupe Memorial

Hier

Draveurs 4, Petes 3

Première période

1—TROIS-RIVIÈRES, Douville 1 (St-Laurent, Lacroix) 5:54
2—TROIS-RIVIÈRES, Sauve 1 (Leblanc, Rochefort) 7:49
3—PETERBOROUGH, Bovair 1 (Crowder, Smith) 12:02
Pénalités—Gallant TR, Bovair Pet 2:12, Crowder Pet 17:26, St-Laurent TR, Crowder Pet 20:00.

Deuxième période

4—PETERBOROUGH, Bovair 2 (Reeds, Floyd) 6:11
5—TROIS-RIVIÈRES, Normad 1 (Aubry, Lacroix) 10:05
Pénalités—Ellacott Pet 8:40, Tardif TR, Trimper Pete 14:34, Boutin TR, Floyd Pet 17:32, Rochefort TR 18:27.

Troisième période

6—TROIS-RIVIÈRES, Gallant 1 (Douville, Tardif) 7:12
7—PETERBOROUGH, Crowder 1 (Trimper, Halyk) 18:12
Aucune pénalité.

Tirs au but:

Trois-Rivières ..... 9 9 8—26
Peterborough ..... 12 15 11—38
Gardiens—Cloutier, Trois-Rivières; Ellacott, eterborough.
A—3,054.

SOMMAIRES

Ligue Nationale

Samedi

Canadien 5, Bruins 1

Première période

1—MONTRÉAL: Lafleur 6 (Lapointe, Shutt) 8:35
2—MONTRÉAL: Lafleur 7 (Robinson, Mondou) 9:00
3—MONTRÉAL, Robinson 5 (Lemaire) 19:02
Pénalités: Park Bos 3:31, Lambert Mtl 10:34, O'Reilly Bos, Risebrough Mtl majeures 17:06.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités: Park Bos 6:26, Lambert Mtl 16:30, Park Bos 16:53.

Troisième période

4—MONTRÉAL: Savard 1 (Robinson, Lemaire) 10:03
5—MONTRÉAL: Tremblay 2 (Mondou) 12:00
6—BOSTON: Cashman 1 (O'Reilly, Milbury) 18:32
Pénalités: Park Bos, Jonathan Bos, O'Reilly Bos majeure, Lapointe Mtl, Risebrough Mtl majeure 8:08, Lapointe Mtl 17:19.

Tirs au but:

Boston ..... 6 7 9—22
Montréal ..... 18 8 14—40
Gardiens: Gilbert, Boston; Dryden, Montréal.
A—17,593.

Rangers 4, Islanders 3

Première période

1—RANGERS, Don Maloney 7 (Duguay, Vadnais) 15:29
2—ISLANDERS, Henning 2 (Lorimer, Harris) 17:48
Pénalités—Dave Maloney Ran, Harris Isl 13:45, Moore Isl 16:22.

Deuxième période

3—RANGERS, Deblois 2 (McEwen, Greschner) 7:29
Pénalités—Plante Ran 12:08, Marois Ran 16:21, Nystrom Isl 19:38.

Troisième période

4—ISLANDERS, Kaszycki 1 (Lorimer) 4:20
5—RANGERS, Greschner 5 (Esposito, Don Maloney) 9:04
6—ISLANDERS, Nystrom 3 (Bourne, Potvin) 9:33
7—RANGERS, Hedberg 3 (Greschner, Vickers) 17:47
Aucune pénalité.

Tirs au but:

Rangers ..... 9 9 12—30
Islanders ..... 9 8 11—28
Gardiens—Davidson, Rangers; Smith, Islanders.
A—14,995.

HOCKEY

COUPE STANLEY

Ligue Nationale

Samedi

Montréal 5, Boston 1
Rangers 4, Islanders 3

Mardi

Montréal à Boston, 19 h 30
Islanders c. Rangers, 20 h 35

Jeudi

Boston à Montréal, 20 h 05, si nécessaire

Rangers c. Islanders, 20 h 05, si nécessaire

Association Mondiale

Vendredi

Edmonton 5, N.-Angleterre 2

Hier

N.-Angleterre 8, Edmonton 4

Mardi

N.-Angleterre à Edmonton, 22 h,

Coupe Memorial

Hier

Trois-Rivières 4, Peterborough 3

Aujourd'hui

Brandon c. Trois-Rivières, à Trois-Rivières

Demain

Brandon c. Peterborough, à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Demi-finales

(Séries quatre-de-sept)

Série I

	pj	g	p	pp	pc	pts
RANGERS	5	3	2	16	12	6
ISLANDERS	5	2	3	12	16	4

Série J

MONTREAL	5	3	2	18	11	6
BOSTON	5	2	3	11	18	4

ASSOCIATION MONDIALE

Demi-finales

(Séries quatre-de-sept)

Série B

EDMONTON	6	3	3	27	24	6
N.-ANGLETERRE	6	3	3	24	27	6

Série C

WINNIPEG	4	4	0	30	12	8
QUEBEC	4	0	4	12	30	0

COUPE MEMORIAL

Tournoi à la ronde

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TROIS-RIVIÈRES	1	1	0	0	4	3	2
BRANDON	0	0	0	0	0	0	0
PETERBOROUGH	1	0	1	0	3	4	0

Un grand chelem de Carter donne un gain de 7-5 aux Expos

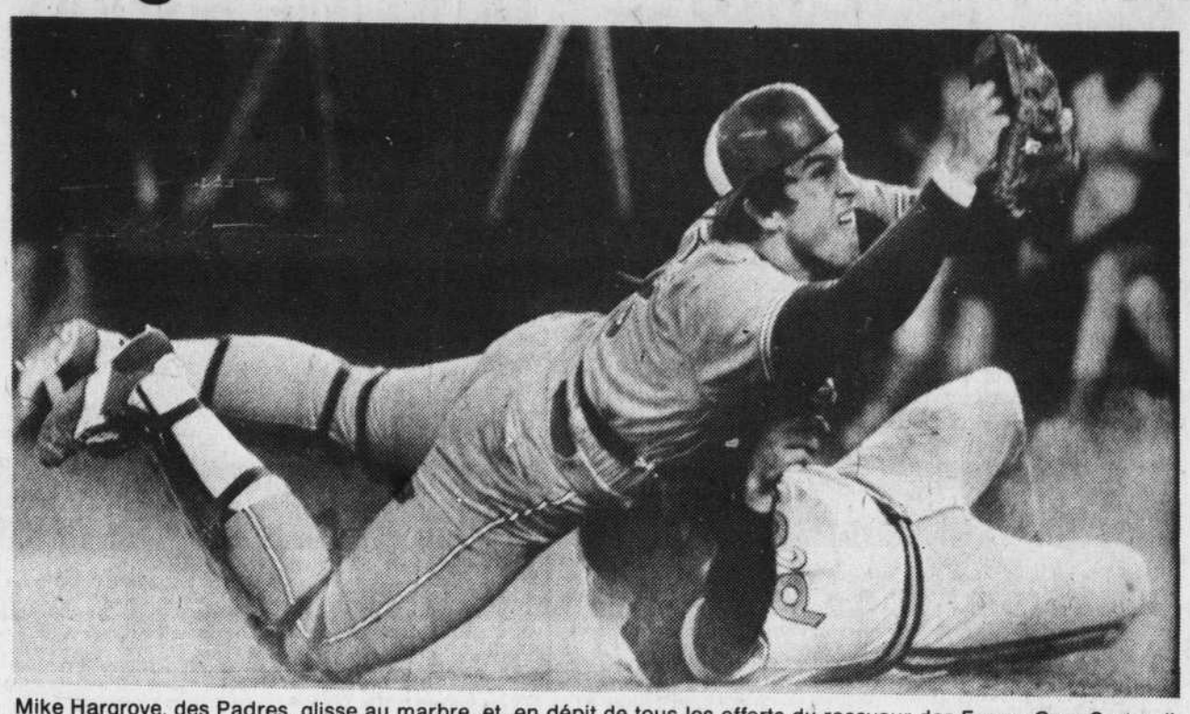

Mike Hargrove, des Padres, glisse au marbre, et, en dépit de tous les efforts du receveur des Expos, Gary Carter, il réussit à marquer. Hargrove a ainsi aidé les Padres à vaincre les Expos, 6-3, samedi. Carter et les Expos se sont toutefois repris hier, alors que San Diego s'est incliné 7-5. (Photolaser AP)

SAN DIEGO — Les Expos ont gagné une deuxième partie en quatre matchs contre les Padres en l'emportant 7-5, hier, à San Diego, profitant pour ce faire du deuxième grand chelem en carrière de Gary Carter et d'une excellente performance en relève du gaucher Woodie Fryman. Les Montréalais demeurent ainsi au premier rang de la section Est de la Ligue nationale, sur un pied d'égalité avec Philadelphie.

Les Expos menaient 7-0 et semblaient se diriger allègrement vers une victoire facile lorsque les Padres ont d'abord marqué cinq points contre le débutant et gagnant Bill Lee, en septième, avant de poster deux coureurs sur les buts, après un seul retrait, contre Stan Bahnsen et Fryman, en neuvième.

Mais Fryman a habilement étouffé la tentative de ralliement des Padres en retirant Dan Reynolds sur trois prises et en forçant le redoutable Dan Briggs — auteur d'un circuit de trois points contre Lee — à frapper un faible ballon que Ellis Valentine a capté derrière le deuxième but. Valentine est entré en collision avec Rodney Scott mais a quand même gardé la balle dans son gant pour mettre un terme au match.

Fryman a remplacé Stan Bahnsen, en neuvième, lorsque celui-ci a concédé un coup sûr à Fernando Gonzalez, en début de manche. Bahnsen, lui, avait relevé le débutant Bill Lee, en septième, après que le gaucher des Expos eut alors alloué cinq points aux Padres.

Gary Carter a réussi son circuit de quatre points contre Perry, en cinquième, dans une manche de cinq points des Expos. Il s'agissait du huitième circuit de l'année de Carter qui domine maintenant la liste des producteurs de points des Expos, avec 24. Il a de plus frappé, hier, en lieu sûr dans une 11e partie d'affilée.

Carter a canonné une balle courbe qui n'a pas courbé comme prévu par-dessus la clôture de gauche pour ainsi réussir son deuxième grand chelem en carrière à son premier match contre Perry, gagnant du trophée Cy Young dans la Nationale, l'an dernier.

Au total, les Expos ont obtenu 12 coups sûrs, hier, marquant un point en deuxième et en quatrième avant d'en réussir cinq en cinquième. Ellis Valentine a d'abord poussé Tony Perez au marbre en deuxième, et Larry Parrish a donné une avance de 2-0 à Bill Lee à l'aide d'un coup sûr invitant Carter à toucher le marbre, en quatrième.

Bill Lee et André Dawson ont réussi des amortis-surprises, en cinquième, Rodney Scott s'est sacrifié pour les faire avancer d'un but, Warren Cromartie a obtenu un but sur balles intentionnel et Perez a frappé un simple d'un point avant que Carter ne se présente au marbre.

Lee a remporté sa quatrième victoire contre aucun revers et Fryman a préservé son premier match en saison. ÉCHOS... Les Expos ont congé, aujourd'hui. Ils poursuivent, demain, leur périple de 16 parties en 19 jours à l'étranger en se rendant à San Francisco pour y affronter les Giants. Scott Sanderson sera opposé à Ed Halicki...

Hier
Montréal (7)
SAN DIEGO (5)

Dawson,cc	5 1 2 0	O. Smith, ac	3 0 0 0
R. Scott, 2b	4 0 1 0	Almon, ac	2 1 2 0
Cromartie, cg	4 1 0 0	D. Reynolds, cg	4 1 2 1
Perez, 3b	4 2 2 1	Briggs, cc	4 1 1 3
Carter, r	4 2 3 4	Winfield, cd	4 0 0 0
Valentine cd	4 0 0 1	Tenace, r	4 0 1 0
Parrish, 3b	4 0 2 1	Bevacqua, 1b	4 0 0 0
Speier, ac	3 0 1 0	B. Evans, 3b	4 1 1 0
B. Lee, l	3 1 1 0	F. Gonzalez, 2b	4 0 2 1
Bahnsen, l	1 0 0 0	Perry, l	1 0 1 0
Fryman, l	0 0 0 0	Hargrove, fa	1 0 0 0
		Rasmussen, l	0 0 0 0
		Perkins, fa	1 1 0 0
		Kinney, l	0 0 0 0
		Turner, fa	1 0 0 0
Total	36 7 12 7	Total	37 5 10 5

Montréal ..... 010 150 000—7
San Diego ..... 000 000 500—5

E. Bevacqua. DJ — San Diego. C. Carter (8), Briggs (2). BV — OSmith, Parrish. S —RScott.

Montréal	ml	cs	p	pm
B. Lee G, 4-0	6	2/3	8	5
Bahnsen	1	1/3	1	0
Fryman up, 1	1	1	0	0
San Diego				
Perry p, 3-2	5	12	7	6
Rasmusen	2	0	0	0
Kinney	2	0	0	0

D—2:46. A—21,034.

McEnroe vainc Borg

DALLAS (AFP) — John McEnroe, le nouveau prodige du tennis américain, a triomphé hier à Dallas, au Texas, du Suédois Bjorn Borg qu'il a battu 7/5, 4/6, 6/2, 7/6, en finale du championnat de la W.C.T.

Le New-Yorkais, âgé de 20 ans, a mis fin à une série de dix-sept victoires consécutives du Suédois et a battu le champion de Wimbledon pour la troisième fois en cinq rencontres.

McEnroe, qui avait éliminé Jimmy Connors en demi-finale et s'était qualifié pour la finale sans perdre un seul set, a brillé au service et à la volée sur la surface rapide du court couvert du coliseum de Dallas. Prouvant qu'il est peut-être déjà le meilleur joueur du monde en salle, McEnroe, champion du « masters », a emporté la victoire et le premier prix de $100,000 en achevant le match sur un as dans le tie-break du quatrième set qu'il a enlevé par 7 points à 5.

Borg menant 5/3 dans le quatrième set avait pourtant semblé capable d'égaliser, mais McEnroe devait faire le break sur un revers gagnant et forcer ensuite le tiebreak.

McEnroe a dominé le match, imposant son rythme au Suédois qui a toujours été sur la défensive.

Le gaucher américain avait fait sensation l'an dernier en battant Borg pour la première fois sur son propre terrain en Suède. Il avait remporté sa deuxième victoire sur Borg à la Nouvelle-Orléans, étant battu à Richmond et Rotterdam.

McEnroe a succédé à Borg (1976), Connors (1977) et Gerulaitis (1978) au palmarès du prestigieux tournoi de Dallas qui réunit chaque année les huit meilleurs joueurs du championnat de la W.C.T.

D'autre part, les Etats-Unis ont remporté hier la coupe de la Fédération de tennis en battant l'Australie grâce à la victoire de la championne du monde Chris Evert-Loyd sur l'Australienne Dianne Fromholtz, à Madrid.

C'est la quatrième année consécutive que les Etats-Unis remportent cette épreuve considérée comme la coupe Davis féminine.

Chris Evert-Lloyd, 24 ans, dont c'est la 122ème victoire consécutive en simple sur terre battue et son premier tournoi depuis son mariage le 17 avril dernier avec le joueur britannique John Lloyd, a disposé de la gauchère australienne Dianne Fromholtz, 22 ans, par 2-6, 6-3, 8-6.

La match, extrêmement disputé, a duré deux heures et 25 minutes, et a été interrompu pendant une heure au cours de la troisième manche à cause de la pluie.

Auparavant, la jeune Californienne de 16 ans Tracy Austin s'était aisément imposée face à Kerry Reid par 6-3, 6-0.

En double, les Américaines ont confirmé leur suprématie. Billie Jean-King et Rosemary Casal ont battu Reid et Wendy Turnbull 3-6, 6-3, 8-6.

C'était la huitième victoire des Etats-Unis en coupe de la Fédération depuis la création de l'épreuve en 1963. L'Australie a quant à elle gagné sept fois.

Les Padres l'ont emporté 6-3, samedi

Winfield fait la vie dure aux Expos

SAN DIEGO — Les Expos se sont butés samedi à un frappeur en grande forme: Dave Winfield, qui a frappé deux circuits et produit quatre points pour mener les Padres à une victoire de 6-3. Les Expos l'avaient emporté 12-1, vendredi.

Winfield a réussi son deuxième circuit, bon pour deux points, dans une manche de trois points des Padres, en septième, brisant ainsi une égalité de 3-3 pour donner une deuxième victoire contre aucun échec au jeune droitier Steve Mura.

Les Expos avaient précédemment comblé un déficit de trois points en vertu d'un circuit en solo par Chris Speier, en cinquième, suivi d'un simple du débutant Steve Rogers et du huitième circuit de la saison de André Dawson.

Les Padres avaient marqué trois points non mérités contre Rogers, dès la première manche, profitant d'une erreur du deuxième-but Rodney Scott à la suite d'un roulant de Gene Richards, après deux retraits.

C'est ensuite que Winfield a canonné son premier circuit du match, un coup de deux points. Ont suivi un but sur balles à Mike Hargrove, un simple de Gene Tenace et un autre simple d'un point par Barry Evans.

Winfield a réussi son deuxième circuit du match contre Elias Sosa, appelé en relève à Woodie Fryman qui lui, venait de concéder un simple d'un point à Jerry Turner. Fryman avait remplacé Rogers, qui n'a donné que quatre coups sûrs et aucun but sur balles en six manches.

Le vétéran Rollie Fingers a protégé la victoire de Mura qui a concédé cinq coups sûrs en sept manches aux Expos qui avaient marqué 12 points, la veille, contre les Padres.

Gary Carter a alors produit quatre points, dont trois grâce à un circuit, et Larry Parrish trois en vertu de deux doubles.

Ross Grimsley a profité de l'excellence de l'offensive pour enregistrer son troisième gain contre aucun revers en saison, fort d'une avance de 6-0 dès la première manche. Le partant John D'Aquisto, des Padres, n'a pu retirer un seul Expo avant de quitter le match.

Au total, les Expos ont réussi 15 coups sûrs et deux circuits, André Dawson commençant le match avec un circuit en solo.

Dave Winfield a évité le jeu blanc aux Padres en frappant un circuit contre Grimsley, en septième.

Vendredi

Esxpos (12)		Padres (1)	
Dawson, cc	4 1 1 1	Richrds, cc	3 0 0 0
White, cc	1 0 0 0	DRnlds,cc	1 0 1 0
RScott, 2b	3 1 0 0	OSmith, ac	4 0 0 0
Cash, 2b	1 0 1 0	Turner, cg	4 0 1 0
Cromart, cg	4 2 2 0	Winfield, cd	3 1 1 1
Perez, 1b	4 1 2 1	Tenace, r	2 0 0 0
Macha, 1b	1 0 0 0	Kendall, r	2 0 0 0
Carter, r	5 2 2 4	Hargrv, 1b	2 0 0 0
Valentin, cd	4 2 2 0	Shirley, l	1 0 0 0
Hutton, cd	1 0 0 0	BEvans, 3b	3 0 0 0
Parrish, 3b	4 2 2 3	FGnzlz,2b	1 0 0 0
Speier, ac	3 1 2 1	Almon, 2b	1 0 0 0
Mason, ac	1 0 0 0	DAcqust, l	0 0 0 0
Grimsly, l	3 0 1 2	MLee, l	0 0 0 0
		Lolich, l	1 0 0 0
		Perkins, 1b	2 0 0 0
Total	39 12 15 12	Total	30 1 3 1

Montréal ..... 630 030 000—12
San Diego ..... 000 000 100—1

DJ—San Diego 2. LSB—Montréal 4, San Diego 4. 2B—Parrish 2, Speier. Cir—Dawson (7), Carter (7), Winfield, (5). S—Grimsley.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Grimsley g, 3-0	9	3	1	1	2	1
DAcquisto p, 2-2	0	3	5	5	2	0
San Diego						
MLee	1 2/3	4	4	4	0	1
Lolich	2 1/3	5	3	3	0	0
Shirley	5	3	0	0	0	0

DAcquisto a lancé à cinq frappeurs en première. Parrish atteint par Lee.
D—2:03.
A—20,309.

Samedi

Expos (3)		Padres (6)	
Dawson, cc	2 1 2 2	Richards, cc	4 1 0 0
Scott, 2b	4 0 0 0	Smith, ac	4 1 0 0
Cromartie, cg	4 0 1 0	Turner, cg	4 1 1 1
Perez, 1b	4 0 0 0	Winfield, cd	4 2 3 4
Carter, r	3 0 1 0	Hargrove, 1b	3 1 0 0
Valentine, cd	4 0 1 0	Tenace, r	4 0 1 0
Parrish, 3b	3 0 0 0	Evans, 3b	3 0 2 1
Speier, ac	4 1 1 1	Gonzalez, 2b	4 0 1 0
Rogers, l	2 1 1 0	Mura, l	1 0 0 0
Hutton, fu	1 0 0 0	Reynolds, fu	0 0 0 0
Fryman, l	0 0 0 0	Fingers, l	0 0 0 0
Sosa, l	0 0 0 0	Briggs, cc	0 0 0 0
Solaita, fu	1 0 0 0	Total	31 6 8 6
Total	32 3 7 3		

Montreal ..... 000 030 00—3
San Diego ..... 3000 000 30x—6

E—Scott (2). DJ-San Diego 2. LSB-San Diego 5. Montréal 6. 2B-Carter, Cromartie, Dawson. Circs.: San Diego, Winfield 2 (6e et 7e); Moirtréal, Speier (2e), Dawson (8e). BV-Richards, Dawson (2). S-Mura.

MONTREAL	ml	cs	p	pm	bb	rb
Rogers	6	5	3	0	2	1
Fryman (LP 1-2)	2/3	1	2	0	1	0
Sosa	1 1/3	2	1	0	0	0
SAN DIEGO						
Mura (LG 2-0)	7	5	3	3	4	6
Fingers (PS 5)	2	2	0	0	0	2

BP-Tenace.
Assistance:45,500
Durée: 2:37.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Montréal 12, San Diego 1
Chicago 6, Atlanta 2
Cincinnati 6, Houston 5
St-Louis 4, Pittsburgh 3
Philadelphie 5, Los Angeles 2
San Francisco 4, New York 3

Samedi

San Diego 6, Montréal 3
Chicago 9, Atlanta 3
San Francisco 6, New York 4
Cincinnati 6, Houston 2
Pittsburgh 6, St-Louis 5
Philadelphie 11, Los Angeles 0

Hier

Montréal 7, San Diego 5
Philadelphie 4, Los Angeles 0
Chicago 14, Atlanta 13
St-Louis 4, Pittsburgh 2
New York 5, San Francisco 4
Cincinnati 17-2, Houston 5-8

Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)

Pittsburgh, Candelaria (1-1) à Atlanta, Mahler (0-2), 19 h 35
Philadelphie, Carlton (2-4) à San Diego, Owchinko (0-0), 22h
New York, Falcone (0-2) à Los Angeles, Welch (2-1), 22 h 30

Les Meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, SD	108	42	.389
Griffey, Cin	100	37	.370
Cromartie, Mon	98	36	.367
Foster, Cin	98	36	.367
Brock, StL	64	23	.359
Parker, Pit	84	30	.357
Royster, Atl	80	28	.350

Circuits
Murphy, Atl, 9; Dawson, Mon, Schmidt, Phi, 8.

Points produits
Foster, Cin, 25; Winfield, SD, 23.

Lanceurs
(Trois décisions)

Ruthven, Phi, 5-0, 1.000, 1.97; Richard, Hou, 4-0, 1.000, 2.66; Lamp, Chi, 3-0, 1.000, 2.36; Grimsley, Mon, 3-0, 1.000, 3.19; Lee, Mon, 3-0, 1.000, 3.00.

Ligue Américaine

Vendredi

Toronto 5, Milwaukee 4
Chicago 7-6, Texas 5-7
Boston 5, Seattle 3
Kansas City 5, Cleveland 4
Oakland 11, New York 5
Minnesota 7, Detroit 6
Californie à Baltimore, remis

Samedi

Milwaukee 6, Toronto 1
Boston 11, Seattle 4
New York 5, Oakland 4
Kansas City 3, Cleveland 2
Detroit 8, Minnesota 4
Baltimore 9, Californie 1
Chicago 7, Texas 6

Hier

Baltimore 6, Californie 0
Seattle 3, Boston 2
New York 6, Oakland 5
Cleveland 5, Kansas City 4
Minnesota 9, Detroit 4
Milwaukee 4, Toronto 0
Chicago au Texas

Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)

Californie, Ryan (4-1) à Boston, Torrez (2-1), 19 h 30
Oakland, Langford (0-4) à Baltimore, Stone (2-1), 19 h 30
Seattle, McLaughlin (1-1) à New York, Tiant (0-1), 20 h
Chicago, Trout (0-0) à Detroit, Rozema (1-2), 20 h
Toronto, Huffman (2-2) au Minnesota, Goltz (3-3), 20 h 30
Kansas City, Leonard (3-3) au Texas, Comer (2-3), 20 h 35

Circuits
Lynn, Bos, 10; Singleton, Bal, Thomas, Mil, 8.

Points produits
Baylor, Cal, 29; Cooper, Mil, Porter, KC, 23.

Lanceurs
(Trois décisions)

John, NY, 6-0, 1.000, 1.92; Koosman, Min, 5-0, 1.000, 3.86; Jenkins, Tex, 4-0, 1.000, 3.59; McClure, Mil, 3-0, 1.000, 3.52; Hrabosky, KC, 3-0, 1.000, 0.00; Zahn, Min, 3-0, 1.000, 2.61, Kern, Tex, 3-0, 1.000, 2.14.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	17	7	.708	—
PHILADELPHIE	17	7	.708	—
CHICAGO	12	10	.545	4
ST. LOUIS	13	12	.520	4½
PITTSBURGH	9	14	.391	7½
NEW YORK	9	14	.391	7½

Section Ouest

HOUSTON	17	11	.607	—
CINCINNATI	15	12	.556	1½
SAN FRANCISCO	13	15	.464	4
SAN DIEGO	12	16	.429	5
LOS ANGELES	11	18	.379	6½
ATLANTA	8	17	.320	7½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	18	9	.667	—
BOSTON	16	9	.640	1
MILWAUKEE	17	11	.607	1½
NEW YORK	13	13	.500	4½
DETROIT	9	12	.429	6
CLEVELAND	8	17	.320	9
TORONTO	8	20	.286	10½

Section Ouest

MINNESOTA	18	8	.692	—
CALIFORNIE	16	11	.593	2½
TEXAS	14	10	.583	3
KANSAS CITY	14	12	.538	4
CHICAGO	11	13	.458	6
OAKLAND	10	17	.370	7½
SEATTLE	9	19	.321	10

Ron Guidry gagne en relève

Philadelphie blanchit LA

LOS ANGELES (AP) — Les Phillies de Philadelphie sont demeurés sur un pied d'égalité avec les Expos au sommet de la section est de la Nationale en battant les Dodgers 4-0, hier, à Los Angeles.

Mike Smith a claqué un circuit de deux points, en sixième, contre le gaucher Doug Rau (0-4). Il s'agissait du cinquième circuit de Smith en trois matchs contre les Dodgers, lui qui n'avait pas obtenu un seul coup sûr à ses 17 dernières présences au marbre avant de se rendre à Los Angeles. Quant aux Dodgers, ils ont subi une sixième défaite en sept matchs.

Ramon Ramirez et Bake McBride ont frappé des simples d'un point, en huitième, pour assurer la victoire à Nino Espinosa (4-1), qui n'a permis qu'à un seul coureur des Dodgers de se rendre au troisième but. Les Dodgers n'ont pas marqué un seul point contre les Phillies dans les 21 dernières manches.

À San Francisco, les Mets ont battu les Giants 5-4. C'est un simple de Doug Flynn, après deux retraits, qui a procuré la victoire aux Mets, en huitième, dans une manche de quatre points. Steve Henderson avait claqué un double de deux points contre Bob Knepper qui a ensuite été remplacé par Randy Moffitt (0-1).

À Chicago, les Cubs ont remporté les honneurs d'un marathon qui s'est finalement soldé par une victoire de 14-13 contre les Braves d'Atlanta. Mike Vail a réussi deux circuits de deux points mais c'est le frappeur suppléant Scott Thompson qui a produit le point victorieux à l'aide d'un simple, en neuvième.

Spectacular Bid gagne le Derby du Kentucky

LOUISVILLE, Kentucky (AFP) — Spectacular Bid, monté par le jockey américain Ronnie Franklin, s'est adjugé facilement le 105ème Derby du Kentucky, disputé sur 2.01 km, samedi, à l'hippodrome Churchill Downs de Louisville (Kentucky).

Parti grand favori de la course (3 contre 5), Spectacular Bid a justifié les pronostics en triomphant avec deux longueurs trois quarts d'avance sur General Assembly, monté par le Panaméen Laffit Pincay. La troisième place est allée à Golden Act, monté par le Canadien Sandy Hawley.

Le Derby du Kentucky, doté de $304,900 de prix, épreuve classique réservée aux meilleurs trois ans américains, était la première des trois manches de la prestigieuse triple couronne.

Aux guichets du mutuel, Spectacular Bid a rapporté $3.20 gagnant et $3 place pour une mise de $1. General Assembly et Golden Act ont payé $5.80 et $4.20 place respectivement.

C'est la 11ème victoire consécutive remportée par Spectacular Bid, entraîné par Bud Delp. Le fils de Bold Bidder et petit-fils de Bold Ruler a rapporté $217,400 à ses propriétaires, M. et Mme Tom Meyerhoff, portant le total de ses gains à $947,037. Le vainqueur a couvert les 2.01 km (un mille et quart) en 2:02.5.

Shamgo s'était lancé en tête dès le départ devant Lot O'Gold et General Assembly. A mi-course Shamgo précédait toujours General Assembly tandis que les deux favoris, Flying Paster et Spectacular Bid étaient respectivement en cinquième et septième positions.

Levi enlève l'Omnium de Houston

HOUSTON (AP) — Wayne Levi a roulé une première ronde de 63 pour prendre la tête, en matinée, et a terminé en après-midi avec une dernière carte de 71 coups et il a remporté hier le tournoi de Houston.

Il s'agissait de la première victoire en carrière de Levi qui a établi, au cours du week-end, plusieurs records de parcours.

En roulant 63, hier matin, il a d'abord battu d'un coup le record précédent de 64 établi par Gary Player, l'an dernier, et égalé trois fois samedi. Son total de 197 pour trois rondes est le meilleur à avoir été réussi sur le circuit de la PGA, cette année, et son total de 268, pour quatre rondes, 16 coups sous la normale, lui a également valu d'établir une nouvelle marque de parcours.

Levi, 26 ans, a gagné une bourse de $54,000. Il fait partie du circuit depuis 1977.

■

LOS ANGELES (AFP) — Le Cubain Alberto Juantorena, double champion olympique, a été battu sur 100 m., hier à Los Angeles.

L'Américain Willie Smith s'est imposé en 15.55, établissant la meilleure performance mondiale de l'année, devant son compatriote Herman Frazier, médaille de bronze à Montréal, deuxième en 16.01 et Juantorena, recordman mondial (13.86), troisième en 16.20.

Au cours de cette réunion, Renaldo Nehemiah avait battu le record du monde du 110 m haies en 13.00 secondes.

■

EDMONTON — Les Hirondelles de Jonquière ont remporté pour une troisième année consécutive le Championnat canadien de volley-ball féminin disputé ce week-end à Edmonton.

Les Hirondelles ont disposé du Green Pepper d'Ottawa 15-10, 15-12 et 15-13 en finale pour décrocher leur troisième titre depuis 1977, tandis que le Montréal-Hochelaga, qui défendait son titre national acquis l'an dernier à Montréal, a dû se contenter cette fois-ci de la médaille d'argent.

■

ATLANTA (AP) — Bill Lucas, le noir qui occupait le poste le plus élevé parmi les administrateurs au baseball majeur, est décédé, samedi, trois jours après avoir été terrassé par une crise cardiaque en regardant Phil Niekro, des Braves, remporter sa 200e victoire. Lucas 43 ans, occupait les postes de vice-président et directeur du personnel des Braves d'Atlanta.

■

VANCOUVER (PC) — L'Australien Bill Scott a remporté hier le marathon international de Vancouver en franchissant la distance en deux heures, 15 minutes et 56 secondes.

Le Néo-Zélandais Tony Goode a terminé deuxième en 2:17:09. Tom Howard de Richmond, C.-B., qui avait pris la 40ème place au marathon de Boston, s'est classé troisième.

C'était le premier marathon en 25 ans à être couru dans les rues de Vancouver. Mille personnes ont participé à l'événement.

■

SHAWINIGAN — Les équipes féminine et masculine du Québec ont facilement dominé leurs adversaires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour remporter le Championnat junior de l'Est du Canada de hand-ball disputé hier à Shawinigan.

Les deux équipes du Québec ont conservé des fiches parfaites de quatre victoires chacune à l'issue d'un tournoi à la ronde pendant lequel les filles ont marqué 93 buts contre 40 pour l'opposition tandis que les garçons ont inscrit 105 buts contre 71 pour leurs adversaires.

Les meilleurs buteurs du tournoi ont été chez les femmes Clémence Thibeaudot, de Montréal, avec 27 buts, et Normand Bonin, de Varennes, avec 29 buts.

Ces deux équipes du Québec participeront au championnat canadien de leur catégorie qui auront lieu le week-end prochain à Vancouver et sont évidemment favorites pour remporter le titre national.

Nehemiah améliore sa marque mondiale

LOS ANGELES (AFP) — Renaldo Nehemiah, le sensationnel spécialiste américain des courses des haies, a amélioré de 16 centièmes de seconde, dimanche à Los Angeles, le record du monde du 110 mètres haies. En courant en 13.00, il a battu l'ancien record qu'il avait établi il y a moins d'un mois, le 14 avril à San Jose.

L'étudiant de l'Université de Maryland, âgé de 20 ans, a largement battu sur la piste en tartan de l'Université de Californie à Los Angeles le Cubain Alejandro Casanas, ancien détenteur du record mondial, deuxième en 13.23, tandis que l'Américain Greg Foster, son grand rival, est tombé sur la quatrième haie.

Le vent soufflait dans les limites autorisées, à 0.9 mètre-seconde. Nehemiah prit un départ foudroyant, suivi de près par Casanas. Mais dès la première haie, l'Américain prenait les devants, suivi de Casanas et de Foster.

Franchissant les obstacles avec une aisance éblouissante, il creusait rapidement l'écart sur ses concurrents, tandis que Foster était victime du rythme imposé par le recordman du monde.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Loi 72 sur la protection du consommateur

Un budget de $700,000 pour la publicité

par Renée Rowan

Un budget d'environ $700,000 est déjà prévu au titre de la publicité concernant spécifiquement la mise en application de la Loi sur la protection du consommateur (Loi 72) dont la totalité devrait être en vigueur d'ici la fin de l'automne.

C'est ce qu'a dévoilé le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette qui a présenté à la presse les membres de l'Office de la protection du consommateur qui tenaient à Montréal, la semaine dernière, un mois seulement après leur nomination, leur première réunion de travail.

Notant que le conseil d'administration de l'Office comprend sept femmes — Mme Maria-Isabel Casanueva, Odette Deschênes-Dick, Thérèse Gravel, Pauline Le Vallée-Boileau, Anne-Marie Morel, Lyse Viziau Goyette et Juanita Westmoreland-Traore — et six hommes — Pierre-B. Meunier, directeur de l'Office, Gilles Moreau, directeur-adjoint, David Appel, Jacques Lemay, André Perreault et Guy L. Poirier — Mme Payette a souligné qu'il ne s'agissait là que d'une question de justice. « C'est fait exprès, a-t-elle dit. Tant et aussi longtemps que ce secteur n'a été ni structuré ni rentable, ce sont les femmes qui s'en sont occupé et se font faites les apôtres de la protection du consommateur. Si les femmes n'avaient pas pris les devants, on en serait encore aujourd'hui à des balbutiements. »

Au cours de cette première rencontre, les membres du C.A. de l'Office devaient explorer le mandat qui leur est confié et établir des priorités. Rappelons que la nomination des membres de l'Office signifie la mise en vigueur des articles de la loi 72 concernant la constitution et l'administration de l'OPC.

Le contentieux de l'Office s'affaire maintenant à rédiger les projets de règlements qui préciseront les modalités d'application des autres articles de la loi sur la protection du consommateur.

Interrogé à l'issue de la conférence de presse sur le budget de publicité de $700,000 auquel avait fait allusion Mme Payette, le directeur de l'Office, M. Meunier, a précisé qu'il s'agit d'une vaste campagne d'information dont, pour l'instant, seulement les grandes lignes ont été élaborées.

Cette campagne, qui devrait débuter deux mois avant la mise en vigueur de la loi donc vraisemblablement en septembre, a pour premier objectif de faire connaître la loi le plus largement possible. « Nous sommes bien conscients qu'une loi, si bonne soit-elle, ne sert à rien si elle n'est pas connue. »

Dans un premier temps, l'Office s'adressera aux hommes d'affaires qui seront les plus directement touchés par la mise en vigueur de la nouvelle loi. Dans un deuxième temps, on s'adressera d'une façon plus générale aux consommateurs.

A cause de l'étendue de cette loi, on s'appuyera surtout sur l'écrit: des placards dans les grands quotidiens et les journaux d'affaires spécialisés, un jeu de brochures — une brochure sur la loi dans son ensemble et des brochures spécifiques sur les principaux sujets touchés par la loi. On utilisera également l'électronique, mais comme renvoi à l'écrit. On aura également recours, pour cette campagne, au réseau d'information habituel de l'Office: le bulletin de l'OPC, *Protégez-vous*, qui tire à 200,000 exemplaires et qui peut être obtenu gratuitement sur demande, 140 hebdomadaires à travers la province et une cinquantaine de postes de radio au Québec.

« Rien ne sera négligé, assure M. Meunier, pour faire connaître la nouvelle loi. »

La grève devient probable au port

Les représentants du Syndicat national des employés du port de Montréal affirment que le déclenchement d'une grève devient de plus en plus « probable » et qu'ils vont faire une recommandation en ce sens à leurs membres d'ici peu.

Les employés du port de Montréal auront droit de grève vers le 15 mai, soit sept jours après le dépôt du rapport de conciliation.

Selon la direction du syndicat, le gouvernement fédéral ne laisse aucune marge de manoeuvre aux administrateurs, de sorte que ces derniers « n'ont pas le mandat de négocier de bonne foi. Au contraire, le comité patronal de négociation, connaissant les implications des demandes syndicales, était prêt à trouver une formule d'accommodement et ainsi débloquer les négociations et peut-être éviter un affrontement ».

1ère Porte Saint-Jean?

QUÉBEC (PC) — Une équipe du ministère des Affaires culturelles s'affaire à déterminer l'origine d'un petit mur qui court dans le sens de la rue Saint-Jean, dans le Quartier-Latin, à Québec, qui pourrait bien être les fondations de la première Porte Saint-Jean.

Les archéologues sont encore incapables pour l'instant de se prononcer sur l'identité précise de ce muret de six mètres de long par 60 cm de large, trouvé lors de travaux de réfection par des employés municipaux entre la rue Saint-Stanislas et la Côte du Palais.

D'autres vestiges ont été mis au jour au cours des mêmes travaux d'excavation, notamment un mur de pierre qui se prolonge jusqu'à la Côte du Palais et qui pourrait être une canalisation datant du XVIIe siècle.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VALTROL EQUIPMENT LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-cinquième jour d'avril 1979, sous le numéro 2967234. Ce vingt-sixième jour d'avril, 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Veuillez prendre avis que MICHEL BENOIT, demeurant au 225, 70ème Ave, Chomedey, Laval et son épouse DENISE DE CHANTALE, demeurant à la même adresse, entendent modifier leur régime matrimonial de la société d'acquêts pour la séparation de biens. La requête en homologation à cet effet, sera présentée à l'un des Juges de la Cour Supérieure, siégeant pour le district de Montréal, Chambre de Pratique, Place de la Justice, Salle 2.16, le 30 mai 1979 à 10.00 heures ou aussitôt qu'elle pourra être entendue.

MARYSE NEVEU NOTAIRE

Avis est donné que: Lucien Thibeault, 5116, St-Zotique, Montréal, P.Q., détenteur du permis no: M501546-001, région 10, demandera à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LUCIEN THIBEAULT & FILS INC., 5935, 42ième avenue, Rosemont, Montréal, P.Q., région 10, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 7 mai 1979
2ème parution le 8 mai 1979
3ème parution le 9 mai 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

VILLE D'OUTREMONT

APPELS D'OFFRES

1— Reconstruction de trottoirs continus sur le côté nord des Avenues Van Horne et Bernard ainsi que sur d'autres Avenues.
2—Systèmes électriques.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin et portant une des mentions ci-haut énumérées, seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 16 mai 1979, au bureau du Gérant.

Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le Cahier des Charges et les enveloppes de retour au bureau de l'Ingénieur municipal, à l'Hôtel de Ville, 510 Avenue Davaar.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Prestress Pioners Ltd. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 5ième jour du mois d'août 1974 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 26ième jour du mois de septembre 1974 sous le numéro 2552192.
Daté à Montréal, P.Q. ce 19ème jour du mois d'avril 1979.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 500-05-006091-795
ARTHUR RIENDEAU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
Madame P. CHOUINIERE, autrefois résidant rue Berri en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DEFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défendresse Madame P. CHOUINIERE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 3 mai 1979.
ARMAND BEAULIEU, P.A.C.S.M.
Mes LEITHMAN & GLAZER
1255 carré Philippe
Montréal, Qué
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CITÉ DE DORVAL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le trésorier de la Cité de Dorval, que le rôle de perception de la taxe d'eau pour l'année commençant le premier mai 1979 et se terminant le 30 avril 1980, a été complété et est déposé au bureau du trésorier à l'hôtel de ville, 60 avenue Martin, Dorval, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxe dans le délai imparti par la loi.
DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce septième jour de mai, mil neuf-cent soixante-dix-neuf (1979).
Le Trésorier,
MICHEL LEFEBVRE, c.g.a., o.m.a.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 février, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES EQUIPEMENTS CALMEX LTÉE / CALMEK EQUIPMENT LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19e jour d'avril 1979, sous le numéro 2965716. Ce 30e jour d'avril, 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VALTROL EQUIPMENT LIMITED faisant affaires seul sur le nom et mode de CONVAL QUÉBEC a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-cinquième jour d'avril 1979, sous le numéro 2967233. Ce vingt-cinquième jour d'avril, 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 avril, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VALTROL EQUIPMENT LIMITED faisant affaires seul sur le nom et mode de PROCESS AND STEAM SPECIALTIES a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le vingt-cinquième jour d'avril 1979, sous le numéro 2967235. Ce vingt-sixième jour d'avril, 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS QUE, la compagnie 90834 CANADA LIMITÉE s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir tout le système de transport opéré par D & M RENT-A-CAR CO. LIMITED, y compris les droits et privilèges énoncés au permis 1074-DY (600091) des dossiers de la c.t.q. et ceux de MELVILLE MURDOCK, incluant les droits et privilèges énoncés aux permis 888-DY et 400-DYV (600155) des dossiers de la c.t.q. Le tout conformément à la Loi des Transports. A l'occasion de cette acquisition, elle demande le maintien desdits permis.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis, dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la c.t.q. 585 boul. Charest, est, Québec, Québec.
1ère publication: 7 mai 1979
2ème publication: 8 mai 1979
3ème publication: 9 mai 1979
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANCOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec

C.T.Q.
ART. 2.59.1 - REG. 2(1976)
AVIS est donné que PHILLIPS MOVING & STORAGE (Norman Lee Clements opérant sous le nom de) s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer le système de transport comprenant tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis no. 15259-V, à PHILLIPS MOVING & STORAGE (Stephen C. Magder, Albert C. Silver et Donald W. Staddon opérant sous le nom de). Concurremment, PHILLIPS MOVING & STORAGE (Stephen C. Magder, Albert C. Silver et Donald W. Staddon opérant sous le nom de) s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit système de transport comprenant l'autorisation portant le numéro 15259-V, à ADOMA LIMITED (opérant sous le nom de Phillips Moving & Storage).
Les actionnaires de ADOMA LIMITED étant:
Stephen C. Magder : .....2 actions ordinaires
Albert C. Silver : .....2 actions ordinaires
Donald W. Staddon : .....2 actions ordinaires
ADOMA LIMITED informe la Commission des Transports du Québec que M. Albert C. Silver a transféré à ses co-actionnaires une (1) action ordinaire à chacun, de sorte que les actuels actionnaires sont:
Stephen C. Madger : .....3 actions ordinaires
Donald W. Staddon : .....3 actions ordinaires
Phillips Moving & Storage demande l'autorisation à la Commission des Transports du Québec de modifier le nom du Van Line au permis no 15259-V, afin qu'il se lise "NORTH AMERICAN VAN LINES CANADA LIMITED" et ADOMA LIMITED (opérant sous le nom de Phillips Moving & Storage) requiert d'approuver en son nom les taux actuels du C.H.G.T.B.A., dont elle fait partie.
Les requérantes demandent également à la Commission des Transports su Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 7 mai 1979
2ème publication: 8 mai 1979
3ème publication: 9 mai 1979
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
465 St-Jean, Suite 605
Montréal, P.Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-79-19125
pour 10h30
heure de Montréal
le mardi 22 mai 1979
Divers postes
INSTALLATION DE VINGT-SIX (26) SYSTÈMES DE DÉLESTAGE AUTOMATIQUE
Garantie de soumission: $8,000
Principale place d'affaires au Québec
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
Direction des contrats
Bureau 809
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Secrétaire
M.-A. DEMERS
Pour renseignements:
Téléphone: (514) 285-1711
Poste: 1464

Avis est donné que Monsieur Fernand Foucault, 86 rue de l'Eglise, Napierville, P.Q. détenteur du permis no M-504619, région no 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Monsieur Gaston Baillargeon, Varenne, P.Q. région no 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution 7 mai 1979
2ième parution 8 mai 1979
3ième parution 9 mai 1979

Avis est donné que: TRANSPORT JOHN JOHNSON ENR., 34, Valérie, Kirkland, P.Q., détenteur du permis no: M508189-001, région 10, demandera à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Jacques Poissant, 7854, Des Érables, Montréal, P.Q., région 10, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 7 mai 1979
2ème parution le 8 mai 1979
3ème parution le 9 mai 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS est donné que Voyageur Inc. et Autobus Ménard Inc. s'adresseront à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, d'une part, le transfert de la première compagnie, Voyageur Inc., à la deuxième compagnie, Autobus Ménard Inc., de la partie Baie Saint-Paul/La Malbaie, via la Route 362, du permis Québec/La Malbaie, soit du permis no. 5, région no. 11, Côte Nord, et, d'autre part, pour que la première compagnie utilise à l'avenir la Route 138 entre Baie Saint-Paul et La Malbaie de manière à réserver à la deuxième compagnie la Route 362 que celle-ci desservira dorénavant.
Restriction sur le nouveau permis: pas de transport de passagers entre Baie Saint-Paul et La Malbaie.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en produisant son opposition à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution du présent avis.
1ière publication: 7 mai 1979
2ième publication: 8 mai 1979
3ième publication: 9 mai 1979
Pierre Saint-Pierre, c.r;
Procureur des requérantes.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO.: 500-12-084628-795
JAMES DAVIDSON, résidant et domicilié en la Cité de LaSalle, district de Montréal.
REQUÉRANT
-vs-
ROSE HALEY DAVIDSON, présentement de lieux inconnus
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimée ROSE HALEY DAVIDSON est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 3 mai 1979
FRANCINE GERBEAU CHABOT
Régistraire-adjoint
Mes CHABOT DOWNS & ASS.,
356, 90ième Avenue
Cité de LaSalle, Qué. H8R 2Z7
PROCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
NO. 500-12-086514-795
DAME MARIE-CLAIRE BÉRARD, commis à la paie, épouse commune an biens de Charles-Aimé Chartrand, résidant et domiciliée au 0329 appartement 1, de la rue Bergevin, à Ville LaSalle, district de Montréal,
Requérante,
-vs-
CHARLES-AIMÉ CHARTRAND, boulanger, autrefois résidant et domicilié au 0329, appartement 1 de la rue Bergevin, à Ville LaSalle, district de Montréal, mais présentement de lieux inconnus,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé CHARLES-AIMÉ CHARTRAND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant des mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 25 avril 1979
P. FORTIN,
Régistraire-Adjoint
MES MONETTE CLERK & ASSOCIÉS
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
1850 Place du Canada
Montréal, Québec.

C.T.Q.
TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE RÉGULIÈRE
CATÉGORIE ÉCONOMIQUE — RÉGLEMENT 19
ART. 2.72.7
La requérante, TEREBONNE AUTOBUS INC., détentrice du permis portant le numéro M-000060, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
TRANSPORT SAISONNIER — CATÉGORIE RÉGULIÈRE — CATÉGORIE ÉCONOMIQUE — RÉGLEMENT 19.
Transport d'écoliers, matin, midi et soir, fréquentant les écoles suivantes, soit, École Polyvalente Armand-Corbeil, École Secondaire St-Sacrement, École Léopold Gravel, École Notre-Dame et École St-Louis, de leur domicile situé dans la municipalité de Lachenaie aux lieux desdites écoles, et retour.
Durée: 364 jours.
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la Troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 7 mai 1979
2ème publication: 8 mai 1979
3ème publication: 9 mai 1979
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
465 S-JEAN, Suite 605
MONTRÉAL, P. Qué.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC
ORDONNANCE NO 1

Règlement 5302 concernant les conditions du paiement libératoire pour les infractions à une disposition d'un règlement de la Ville relative à la circulation, à la sécurité publique ou à l'usage d'un véhicule automobile ou d'un accessoire d'un tel véhicule.
AVIS est par les présentes donné que le comité exécutif, à sa séance tenue le 2 mai 1979, a édicté l'ordonnance suivante:
1.- Le règlement 5302 prend effet à compter du 13 mai 1979.
Marc Boyer,
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 7 mai 1979

CN

DEMANDE DE SOUMISSION
CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE REPOS, POU LES EMPLOYÉS ITINÉRANTS DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA, SITUÉE DANS LA COUR DE TRIAGE JOFFRE À CHARNY, QUÉBEC

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA ("CN") demande des soumissions pour la construction, l'entretien et l'administration d'une maison de repos réservée à l'usage de son personnel itinérant à Charny.
Les soumissionnaires devront soumissionner pour la construction d'une maison de repos qui sera localisée sur un terrain loué du CN et par la suite ils loueront l'édifice du CN tout en continuant à assumer l'entretien et l'administration de la maison de repos pour le compte du CN, le tout pour une durée de vingt (20) ans.
On peut se procurer le dossier de demande de soumission contre paiement de la somme de $50.00 (non remboursable) en espèces, par mandat ou par chèque visé fait à l'ordre de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, en s'adressant à:

Monsieur Gérard Desforges
Directeur du Service des Immeubles
Région du Saint-Laurent
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
C.P. 8107
Montréal, Québec
H3C 3N3

Les soumissions devront être rédigées sur le formulaire officiel de soumission, et on devra y joindre tous autres documents requis de même qu'un chèque visé ou une police de cautionnement au montant de $50,000. (cinquante mille) qui sera retourné aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pu être retenues.
Les soumissions seront reçues au bureau de la personne ci-haut désignée jusqu'à midi, heure normale de l'est, le 29 juin 1979.
Le CN ne s'engage à accepter en tout ou en partie, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
est publié tous les jours. Le tarif est de **0.60** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**
Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

LA MUTUELLE SSQ

LA MUTUELLE SSQ, société québécoise spécialisée en ASSURANCE-GROUPE (vie, accident-maladie, salaire et régimes de rentes), dont le siège social est à Sainte-Foy, recherche des candidats pour combler un poste nouvellement créé:

DIRECTEUR DES RENTES – VENTE

Le directeur des rentes – vente relève du directeur général adjoint – vente. Il fait des études de marché, identifie les besoins, élabore des politiques de vente et organise la mise en marché des régimes de rentes.
Il établit des contacts avec les divers milieux intéressés, fait la promotion et la vente de régimes de rentes.
Assisté de conseillers en régimes de rentes dont il est responsable, il appuie la direction des succursales de vente dans le développement des affaires en régimes de rentes.

Qualifications
1. Formation universitaire ou équivalente.
2. Connaissances actuarielles et notions de fiscalité touchant les rentes.
3. Aptitudes et intérêt pour la promotion de la vente.
4. Cinq (5) années d'expérience dans la vente et/ou l'administration des régimes de rentes.
5. Aptitudes pour le travail en équipe.
6. Bonne connaissance de la langue anglaise.

Conditions de travail
- Salaire: salaire annuel de niveau supérieur, selon les qualifications et l'expérience.
- Automobile fournie et dépenses de voyages payées.
- Régime de rentes et avantages sociaux particulièrement attrayants.
- Lieu de travail: siège social, Sainte-Foy.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services, accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 16 mai 1979, au:

Directeur du Personnel
La Mutuelle SSQ
C.P. 10500
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H6

• SOUS-CHEF CUISINIER — HÔTEL
• CHEF DE PARTIES

Une occasion est offerte à des candidats pour les postes mentionnés, par un important hôtel d'Edmonton.
Les postulants devront avoir une vaste expérience dans la préparation des repas.
Nous offrons salaire, bénéfices sociaux et bonnes conditions de travail.

S'adresser au:

Gérant du Personnel
MacDonald Hôtel
10065 — 100e rue
Edmonton, Alberta T5J 0N6
Tél.: (403) 424-5181

CENTRE D'ACCUEIL ÉMILIE-GAMELIN
MONTRÉAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil de 300 lits (adultes)

Responsabilités
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences du poste
Diplôme universitaire ou équivalence en sciences administratives, sciences humaines ou autres domaines connexes, ou posséder une formation secondaire ou collégiale avec expérience pertinente.
Connaissance en gérontologie.

Rémunération
Selon les normes et politiques du Ministère des Affaires Sociales pour la rémunération des cadres supérieurs.

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 25 mai 1979 au:

Concours du Directeur Général
a/s Suzanne Girard
Présidente du Conseil d'administration
1440, rue Dufresne
Montréal, (Québec)
H2K 3J3

OFFRE D'EMPLOI
Ville d'Amqui

GREFFIER

FONCTIONS:
— Rédige les résolutions et règlements en conformité avec les directives du conseil, d'une part, et des pouvoirs conférés par la loi des Cités et Villes, les autres statuts applicables aux cités et villes et les lettres patentes, d'autre part;
— Donne au conseil, sur demande, son avis sur l'interprétation des lois indiquées ci-dessus;
— Examine les contrats, baux, actes de vente, etc. lorsque la Ville est une partie contractante et, au besoin rédige les ententes et des baux;
— Maintient des contacts réguliers avec le conseiller juridique de la Ville pour opinions sur la légalité de la législation adoptée par le Conseil ainsi que sur l'interprétation à donner à différents textes de la loi;
— Administre, planifie, exerce un contrôle des assurances de la Ville et reçoit les réclamations en regard;
— Prépare l'ordre du jour des séances générales et spéciales du Conseil en incluant toute documentation, correspondance, requêtes, etc. soumises à la considération du conseil;
— Est responsable de toutes les archives de la Ville;
— En général, s'acquitte de tous les devoirs du greffier de la Ville tels que définis et déterminés à la Loi des Cités et Villes.

QUALIFICATIONS:
Le candidat possèdera une formation dans le domaine du droit, de l'administration ou du secrétariat-comptable de direction de compagnie et aura une expérience de trois (3) ans ou plus à un poste similaire. Une expérience supplémentaire pourrait compenser à un manque de formation académique. Le candidat sera de préférence bilingue et sera âgé entre 25 et 45 ans.

TRAITEMENT:
La personne choisie touchera un salaire en fonction de ses qualifications et de son expérience, en plus des autres bénéfices sociaux habituels en vigueur dans la Ville pour le personnel de cadre.

CANDIDATURE:
Les personnes intéressées doivent faire parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous, d'ici le 31 mai leur candidature par écrit en détaillant leur scolarité, leur âge, expérience et la rémunération demandée, de même que les références mentionnées. Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement.

Monsieur Réal Turcotte, dir. gén.
Hôtel de Ville d'Amqui
20, avenue du Parc
C. P. 784
Amqui (Québec)
G0J 1B0

Le cardinal Bertoli nommé camerlingue

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a nommé samedi le cardinal Paolo Bertoli camerlingue de l'Eglise. Le pape a dû procéder à cette nomination en vue de son prochain départ pour la Pologne, le 2 juin.

Les fonctions du camerlingue sont délicates: celui-ci doit assurer la continuité de la succession des papes. Quand le chef de l'Eglise meurt, il dirige le siège vacant et gère les affaires ordinaires de l'Eglise. Quand le pape s'absente, il confie au camerlingue la responsabilité de le remplacer pour prendre les décisions les plus urgentes.

« Un Français succède à un Français, le cardinal Jean Villot, dans cette charge », a fait remarquer un prélat de la Curie. En effet, le cardinal Paolo Bertoli âgé de 71 ans et qui a été nonce à Paris de 1960 à 1969, est considéré comme plus Français qu'Italien.

Sa longue carrière diplomatique commencée à 35 ans l'a conduit dans le monde entier et ses capacités ont été particulièrement appréciées au Moyen-Orient. Paul VI et Jean-Paul II lui ont confié la mission d'essayer de trouver une solution au problème libanais.

Le cardinal Bertoli n'avait aucune charge dans la Curie romaine. Il avait démissionné en 1973 du poste de préfet de la Congrégation pour les causes des saints.

Pour compléter l'organigramme du gouvernement central de l'Eglise, Jean-Paul II a respecté l'ancienneté de service, l'expérience et les capacités personnelles des candidats, indique t-on dans les milieux ecclésiastiques romains après les nominations annoncées samedi.

Le nouveau substitut de la Secrétairerie d'Etat, Mgr Eduardo Martinez Somalo, diplomate espagnol actuellement nonce en Colombie, figurait en première place sur la liste des diplomates du Saint-Siège. En le nommant à la place qui fut déjà remplie par Mgr Montini, par Mgr Benelli et par Mgr Caprio, le Souverain Pontife a voulu créer un équilibre: il a choisi un Secrétaire d'état italien aux côtés d'un pape étranger et, pour la première fois, un substitut étranger.

Mgr Martinez Somalo est un ancien collaborateur et ami personnel du cardinal Benelli. Né le 31 mars 1927 à Banos de Rio Tobia (diocèse de Calahorra-Espagne), il a fait ses études dans son pays et à Rome et a été ordonné prêtre le 19 mars 1950.

Six ans après, Mgr Martinez Somalo est appelé à Rome à la Secrétairerie d'Etat. L'année suivante, il est professeur à l'Académie ecclésiastique pontificale, l'école des diplomates du Saint-Siège.

Le 25 avril 1970, Mgr Martinez Somalo est envoyé en Grande-Bretagne mais il est rappelé quelques mois plus tard à Rome, par le nouveau substitut, Mgr Benelli. Le 12 novembre 1975, il part comme ambassadeur du pape en Colombie où il avait accompagné Paul VI en 1968.

Mgr Achille Silvestrin, nommé « ministre des Affaires étrangères » du Vatican, âgé de 55 ans, est originaire de Faenza (Romagne). Ordonné prêtre en 1946, il complète ses études à l'Académie ecclésiastique et entre, en 1953, au conseil pour les Affaires publiques de l'Eglise. Il a passé 26 ans au « ministère des Affaires étrangères » et a gravi tous les échelons de la hiérarchie.

Il a été le plus proche collaborateur de la réalisation de l'« Ostpolitik » et a représenté le Saint-Siège aux plus importantes conférences internationales.

John Wayne livre sa troisième bataille contre le cancer

LOS ANGELES (AFP) — John Wayne, 71 ans, livre sa troisième bataille contre le cancer en 15 ans et ses médecins se refusaient ce week-end à en prédire l'issue.

L'état de l'acteur américain est « stationnaire » et « seuls les médecins peuvent discuter de l'éventualité d'un cancer généralisé », a déclaré samedi M. Bernard Strohm, directeur du centre médical universitaire de Los Angeles, où John Wayne a été admis mardi pour ce qui ne devait être qu'une opération pour une occlusion intestinale.

Vendredi, l'acteur a appris que de nouvelles cellules cancéreuses avaient été découvertes dans les tissus prélevés lors de l'intervention de l'avant-veille. Il a aussitôt accepté de se soumettre à un traitement expérimental à base de rayons et de chimiothérapie.

John Wayne, qui compte plus de 200 films en 40 ans de carrière, a subi l'ablation du poumon gauche en 1964 à la suite de la découverte d'une première tumeur cancéreuse. En avril 1978, il était opéré à coeur ouvert et se voyait greffer une valvule mitrale de porc.

Dix mois plus tard, le 10 janvier dernier, John Wayne a de nouveau été hospitalisé pour une opération de la vésicule biliaire, qui a duré neuf heures et au cours de laquelle les chirurgiens ont découvert une nouvelle tumeur cancéreuse à l'estomac.

On redoutait déjà un cancer généralisé, mais l'acteur est parvenu, à la surprise générale, à se rétablir. Sorti de l'hôpital le 10 février, John Wayne a fait sa dernière apparition publique le 9 avril à la cérémonie de remise des Oscars, au cours de laquelle il a reçu une chaleureuse ovation.

Capri, c'est fini!

CAPRI (Reuter) — L'île italienne de Capri, au large de la péninsule de Sorrenta, s'est coupée samedi du monde pour protester contre le manque de personnel à son unique hôpital. Celui-ci ne peut assurer que les premiers soins et des opérations mineures. L'île a 13,500 habitants et accueille chaque année des centaines de milliers de touristes.

Magasins, bureaux, écoles et restaurants ont fermé, les transports publics n'ont pas fonctionné, et les insulaires ont refusé de laisser les ferries en provenance du continent aborder.

La quasi-totalité de la population a pris part à la grève, dont les chefs ont demandé l'affectation de personnel médical militaire à l'hôpital, jusqu'à ce qu'une solution permanente à la crise puisse être trouvée.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4:30 p.m.

COTE, Yvonne. — A Pierrefonds, le 5 mai 1979 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Oscar Côté, née Yvonne Allaire. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Soeur Thérèse (Provinciale des religieuses du Bon Pasteur), Bernard (marchand) et Jeanne-d'Arc, son gendre Yves, ses belles-filles Martine et Carmen, ses soeurs, Fernande (religieuse de Ste-Anne) et Julie ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 8. Le convoi funèbre partira du salon J. C. Roy enrg. No 7018 rue Marseille, pour se rendre à l'église Sainte-Louise-de-Marie-Lac où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT, Jean-Claude. — Accidentellement à Montréal le 4 mai 1979 à l'âge de 45 ans est décédé M. Jean-Claude Hébert. Outre son épouse Yvette, il laisse dans le deuil son fils Normand, ses parents M. et Mme Gérard Hébert ses frères André, Alain, Pierre, une soeur Nicole, ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 1120 rue Jean-Talon Est à 1h45 pour se rendre à l'église Saint-Etienne, où le service sera célébré à 2 heures, et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE Germain. — Accidentellement à St-Esprit, le 4 mai 1979, à l'âge de 20 ans, est décédé, M. Germain Lacoste, agent distributeur pour Le Devoir. Il laisse dans le deuil sa mère Mme Renée Lacoste, née Marcil; sa soeur Marie-Claude et son frère Paul-André. Les funérailles auront lieu lundi le 7 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Landreville, No 674 rue St-Louis, Joliette, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de Rawdon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SICOTTE, Laurence. — A Montréal, le 4 mai 1979 à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Laurence Sicotte, soeur de feu MM les Abbés Euclide et Anthime Sicotte. Les funérailles auront lieu lundi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. No 3254 rue Bellechasse, pour se rendre à l'église de La Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BRIDGE

Un signal logique

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Le signal bien particulier qu'employera le joueur Est, sera le seul moyen de faire chuter l'équipe adverse; la bonne défense doit être une coopération parfaite entre partenaires.

Pour en illustrer la valeur suivons le jeu de la donne suivante:

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ 3
♥ R V 3
♦ V 10 7 5
♣ A R V 10 3

OUEST
♠ 9 8 7 4 2
♥ 4
♦ A 6 3
♣ 7 6 4 2

EST
♠ A D V 10 6
♥ 8 7 5 2
♦ R D
♣ 8 5

SUD
♠ R 5
♥ A D 10 9 6
♦ 9 8 4 2
♣ D 9

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♠	1 ♠	2 ♥	3 ♠
4 ♥	passe	passe	passe

Entame: le 9 de pique par Ouest.

Le bridge est un jeu très précis et le succès des défenseurs repose sur quelques principes bien définis qu'ils doivent observer scrupuleusement. Les principaux sont la bonne carte d'entame et les signaux donnés et compris entre partenaires.

Les enchères furent régulières et malgré l'obstruction de la défense, la manche fut atteinte par Sud qui déclara 4 coeurs. Plusieurs joueurs réalisèrent facilement leur contrat car les adversaires ne firent que l'As de pique, le Roi et la Dame de carreau. Comme cette main se jouait en compétition, c'est-à-dire en présence de plusieurs bons joueurs, le contrat fut mis à court d'une levée dans beaucoup de cas. Ceci se produisit par l'emploi d'une signalisation bien spéciale à laquelle les joueurs avancés sont habitués, à savoir: lorsque vous possédez une séquence de hautes cartes et que vous l'attaquez par la carte de tête, vous signalez à votre partenaire que vous avez au moins 3 cartes dans cette suite; mais lorsque vous jouez une telle séquence en commençant par la plus basse carte suivie de la plus haute, vous signalez à votre partenaire que vous n'avez que 2 cartes et que vous voulez couper une troisième. La séquence As-Roi exceptée.

Alors les défenseurs qui firent chuter le contrat de 4 coeurs furent ceux qui employèrent ce signal avec connaissance. La carte d'entame fut prise par l'As d'Est; celui-ci joua ensuite la Dame de carreau et Ouest fournit le 6. C'était une carte encourageante et Est espérait fort que son signal soit compris et que l'As soit dans la main de son partenaire. Il joue ensuite son Roi et le bon moment arrive. L'As du partenaire s'empara du Roi et le 3 de carreau fut joué et coupé par le défenseur Est pour mettre le contrat en déficit d'une levée.

Ces particularités du jeu qui tiennent l'esprit du bridgeur toujours en éveil sont autant de stimulants qui assurent la bonne tenue des facultés mentales des joueurs de bridge.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½, avec électricité, immédiatement. 484-3571, 845-3151. J.N.O.

3165 EDOUARD-MONTPETIT, 1½, 2½, occupation mai ou plus tard, $165. et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

3305 EDOUARD-MONTPETIT, 1½, 2½, occupation mai ou plus tard, $165. et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

C.D.N., grand 3½ frais peint $315., occupation immédiate. 2½-4½, ascenseur, 1 ½ salle de bain $175. $275., 1er juillet, tous chauffés, eau-chaude, 739-2913. 20-5-79

DE LA GAUCHETIERE 354, app. 1, non chauffé, près métro; 3 ½, chauffage électrique, entièrement rénové, $205. libre maintenant. 866-2810 semaine seulement de 9 hres A.M. à 5 hres P.M. 8-5-79

OUTREMONT, 5 Vincent d'Indy, 2 ½, 3 ½, ascenseur, service concierge, près université, occupation juin ou plus tard, $240. et plus. 737-8055, 735-2559. 21-5-79

OUTREMONT, Willowdale 190, 2 ½ - 3 ½, ascenseur, service concierge, occupation mai ou plus tard, $235. et plus, 738-5663, 735-2559, 21-5-79.

OUTREMONT, rue Woodbury, près Willowdale, superbe 6½, chauffé, boiseries naturelles, balcon, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, $450, garage $30, libre 1er juillet. C. GOUBAN, COURTIER 843-3731.

ROSEMONT 28e, 4½ - 5½ modernes, chauffés, eau chaude fournie, Jardin Botanique, balcons, 729-5801 ou 727-1393. 8-5-79.

C.D.N., Queen Mary, meublés, très propres et jolis, mai, 1 1/2 $220., juin, 2 1/2 $245. et $225. 457-5513. 14-5-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MAGNIFIQUE BIBLIOTHÈQUE 3 mobiles, tiroirs et rayons en noyer piqué de la Caroline, avec pupitre recouvert de cuir, fauteuil et lampe. Soir: 735-3943 8-5-79

LITS, sofa, table cuisine et chaise, réfrigérateur et cuisinière, laveuse, sécheuse, état neuf. 484-7066. 12-5-79

ANIMAUX À VENDRE

AIRDALE—Terrier, pure race, chiots enregistrés, C.K.C. père champion. 1(819)228-9369. 10-5-79

ANTIQUITÉS

MOBILIER DE SALLE A MANGER 5 morceaux, fait en Espagne, Circa 1900, style provincial français, bois foncé. Excellente condition. 937-1354 8-5-79

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363 — 668-3879. J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

MOBILIER de chambre juvénile, moderne: 5 morceaux $200.00. Poêle, 1 an d'usage: $300.00. Lave-vaisselle, Kitchen Aid, $350.00. Frigo: $300.00. Broyeur: $100.00. 272-9248. 8-5-79

AUTOS À VENDRE

LANCIA
Sedan 1977, 5 vitesses, état de neuf, bleu, 23,500 milles, radio am-fm stéréo, cassette, tout équipé, $6,300. soit balance de location.
Québec (418) 522-0116
8-5-79

CAMIONNETTE DODGE Tradesman 1977, parfaite condition, tout vitrée, automatique, servo freins, servo direction, banquette arrière, trappe d'aération sur le toit. Radio AM-FM; Après 6 hres 632-4821. 8-5-79

CITROEN 1973, SM "Maserati", certainement la plus belle en Amérique du Nord, actuellement immaculée, couleur brun clair métalisé d'origine, (819)770-6000. 12-5-79.

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
De 500 à 2,000 pi. ca. complètement aménagé, dans un édifice de construction moderne de qualité. Architecture de distinction. Ascenseur, climatisation centrale, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.
560 Henri-Bourassa ouest
334-9130
1-6-79

CHALETS À LOUER

A VAL DAVID, coquet, suisse, neuf, meublé, tapis, foyer, ambiance, vue, mois, semaine, 663-1350, frais virés (819)322-7801.

STE-ADELE; Val David, Val Morin, propre, 2-3 chambres, foyer, tapis, laveuse, lac, vue magnifique. Semaine - mois, saison. 679-9893, fin semaine 1-819-322-5780. 28-5-79

AYER'S CLIFF, Cantons de l'Est, sur lac Massawippi, bungalow hivernisé, 6 pièces sur domaine privé. Location: $400./mois. Claude Ostiguy, (819)838-4282. 9-5-79

CANTONS DE L'EST, grand chalet isolé, 5 milles Snowdon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 11 juin au 20 juillet, $100 par semaine, 626-8745, 484-8579. 8-5-79

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Salson, semaine, fin semaine. (Été: piscine chauffée, terrain jeu) 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

CHALETS À VENDRE

MORIN HEIGHTS, chalet meublé, 6 1/2 pièces, été/hiver, foyer en pierre, terrain boisé, 35,000 pi. ca. facile d'accès. Près de pentes de ski et chute. $34,500. Jour: 254-7131, local 194, M. Beaulieu. Soir: 849-4457.

CANTONS de l'Est, sur plusieurs lacs, nous avons de beaux chalets meublés. Aux premiers, les meilleurs choix! Claude Ostiguy, (819) 838-4282, Immeubles Marcoux (819) 838-4282. 9-5-79

CONDOMINIUM

PRENEZ une vacance à Lauderdale by the sea ou Pompano, à peu de frais.$25.30 canadiens par jour, pouvant accommoder 4 personnes, condominiums avec climatiseur à 1,500 pieds de la mer tarifs spéciaux pour mois d'été. Louise Hurtubise 735-5494, 334-4703. Le Permanent, courtier. 8-5-79

COMMERCES À LOUER

COMMERCE DE CHAUSSURES à vendre, 22x70, avec sous-sol, jumelé à maison de 8 pièces, en affaire depuis 30 ans. Raison: retraite. 454-3142 9-5-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

CHERCHE travail dans le journalisme. Bonne connaissance du monde communiste, excellentes références. 739-4361, le soir. 11-5-79

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE RIVEST, ébéniste et polisseur, restauration de vieux meubles antiques et d'époques, décapage et refinitions de tous genres, travail soigné et personnalisé, 10 ans d'expérience. 656-5918, 656-9608. 30-5-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 JNO

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENDRE

CLAVECIN, construction artisanale, prix intéressant, vente, cause départ. 937-1354. 8-5-79

OUTREMONT, Davaar 9 ½, rez-de-chaussée dans duplex, 2 salles de bain, balcon, foyer, $575. non chauffé, 271-2908. 8-5-79

COTE-DES-NEIGES, haut de duplex, luxueux 6½, foyer, 1½ salle de bain, garage, chauffé, près université de Montréal et hôpitaux $525. par mois. Après 7 hres p.m. 738-1575. 10-5-79

OUTREMONT, haut de duplex, chauffé, 7 pièces, 3 chambres, 2 salles de bain, balcon, garage, libre 1er juillet. $650.; autres $430. 731-5126 8-5-79

AHUNTSIC, ouest, moderne 3½, à partir de $185. 4½ $260., chauffés, eau-chaude, poêle, réfrigérateur, bâtisse insonorisée et propre. Visite tous les jours de 9h. à 9h. 10,250 Bois-de-Boulogne, 337-0416, 334-

GRAND appartement, foyer, vue sur fleuve, arrondissement historique de Laprairie, libre immédiatement, 659-2240, 659-4242. 8-5-79.

VILLE ST-LAURENT, 3 ½, 4 ½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location: 336-8308. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 4 ½ - 5 ½ à louer, toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079 J.N.O.

VILLERAY, 3 1/2 haut de triplex, endroit tranquille, escalier intérieur, entrée privée, chauffage électrique, près autobus et métro, 729-5713. 8-5-79

1270 ST-ANDRÉ, 6 1/2, chauffé, luxueux, $250. Par mois. 282-1882.

OUTREMONT, 3½ chauffé, eau chaude, équipé. Près des magasins, autobus. 737-2112, 277-1409. 8-5-79

VILLERAY, 3 pièces chauffées, cuisinière, réfrigérateur, mobilier de cuisine si désiré, 2ième étage. $140 par mois. 722-3601. 9-5-79

ST-DENIS, nord de Laurier, 8 ½ chauffé, $300., juillet, 2e étage de triplex, soir 672-4693. 8-5-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION
On demande un gérant pour une quincaillerie de North Hatley sur base de participation investissement approximatif vingt-cinq mille dollars ($25,000.). Le capital de roulement et autre financement nécessaire fournis sans intérêt.
QUALIFICATIONS:
Bilingue, 5 années d'expérience dans le commerce de quincaillerie au niveau de la direction.
ÉCRIRE à:
GABRE CENTRE COMMERCIAL DE NORTH HATLEY LTÉE
C.P. 327, North Hatley, J0B 2C0
17-5-79

OFFRES D'EMPLOI

CONCIERGE (MARIE) demandé 3280 rue Goyer, 23 logements, immeuble rénové en 77. 731-1026 après 6 hres P.M. 10-5-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE demandé(e). Appelez Me Jean Bruneau ou Me Claude LeBer: 849-9263. 8-5-79

D'OUTRE-MER: Intéressé par un emploi outre-mer? Pour informations, appelez pour un rendez-vous. Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. 1-613-938-1323.

GENDRON, HORVATH, LEGAULT & ASSOCIÉS
Bureau d'ingénieurs-conseils, à la recherche d'un(e)
secrétaire et d'un(e) secrétaire-réceptionniste
Les caractéristiques et exigences sont les suivantes:
— dactylo bilingue
— expérience minimum 2 ans
— très bonne connaissance de la langue française
— savoir disposer et dactylographier les textes de façon impeccable
— esprit d'initiative et d'équipe
— travail général de bureau
Faire parvenir curriculum vitae à:
276, rue St-Jacques, bur: 725, Montréal, Qué. H2Y 1N3
Tél.: 281-1675
et toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
9-5-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
ST-LAMBERT, Nouveau sur le marché, joli bungalow dans secteur recherché. IMPECCABLE. À voir. Exclusif **Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839.**
8-5-79

8485 - 8495 SOULIGNY
PAS D'AGENT
Un duplex et un triplex à vendre, façade de pierre, clôture pierre avant et brique arrière, piscine dans la cour, 2 b.b.q., 3 bachelors finis, prix à discuter, bons revenus.
354-7956
10-5-79

AHUNTSIC
Cottage neuf style canadien en pierre
2245, boul. Gouin est, coin De Martigny, 3 étages complètement finis, 3 salles de bain, 5 chambres à coucher, 2 foyers naturels, sous-sol complètement fini, toiture de métal, super isolation, chauffage électrique, conviendrait professionnel. Occupation immédiate, faut visiter. **Appelez constructeur après 7 hres.**
678-9122
26-5-79

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Près Hampstead (Queen Mary) Duplex spacieux de luxe 6½-7½-2 en pierres et briques. Sur 9,600 pi. ca. Près du transport et des magasins; excellent pour professionnel, 3 entrées. Grands garages pour 5 autos. 99,500. **A. Ortenberg 489-5321, 487-2202**

N.D.G. (Près Hypermarché): Duplex semi-détaché. Grand jardin. Face au parc. Près du transport. Occupation double immédiate. **A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.**

VIEUX LONGUEUIL — "Domaine de Normandie", résidence de prestige, 10 pièces, 5 chambres à coucher, foyer naturel, air climatisé, garage. MLS **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**
8-5-79

COURTIER

OUTREMONT, très beau cottage détaché 9 pièces, 2 salles de bain, 1 powder room, magnifiques boiseries, très beau sous-sol avec 2 chambres à coucher et salle de bain. Garage double. Jardin superbe. Mme Bertrand 342-1966 - Mme Simard 738-8575. Les Immeubles Tremblay 735-5588. 8-5-79

PINCOURT, bord de l'eau, résidence luxueuse, 7 chambres à coucher, salle familiale, salle à manger, appareils électriques encastrés, 55,000 pi.ca. de terrain, $199,000. Appelez Francine Delaney: 697-3391, 695-4884. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 9-5-79

REPENTIGNY, maison de style Normand sur terrain boisé, construction récente, très luxueuse, boiseries et portes en chêne, beaucoup d'extras. 581-5285, 581-8035. 8-5-79

PIERREFONDS EST, grand triplex — lot double — 2 x 4½ à l'étage, grand logement, rez-de-chaussée et sous-sol. (8 pièces). Idéal pour bureau professionnel. Garage double. Construction 1970. Arbres adultes. Prix $105,000. Appelez 697-6320, poste 288, ou 684-5719.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

À VILLE MONT-ROYAL
Magnifique cottage détaché brique, secteur recherché, 10 pièces, salon avec foyer, salle à manger, salle familiale éclairée, salle de musique avec plafond dôme, entièrement repeinte, garage double avec grenier, paysagé, grand terrain, site idéal. Madeleine Chartrand.
471-3597 — 471-8722
471-1536
Raoul Chartrand Courtier
12-5-79

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

OUTREMONT
GRANDE RÉSIDENCE DE PIERRE de 11 pièces. SALON 18x26, avec cheminée, salle à dîner 14x20 grand hole. 6 chambres à coucher. Garage double. JARDIN. DOIT VENDRE. VACANTE.
Françoise Bibaud 935-8541, rés: 482-1143

ST-HILAIRE
"Petite Canadienne"
Doit être vendue. Propriété vacante. Bien situé, ce joli cottage offre 3 chambres, grand salon et salle à manger, salle familiale avec beau foyer brique et terrain de 9,000 p.c. **Robert Marois 672-0321 ou 679-7332.**
8-5-79

ADJACENT WESTMOUNT, Côte St-Antoine, cottage 7 pièces et plus, jardin, comptant $30,000. Mme Parent 353-8770 et 272-2736. MONTRÉAL TRUST COURTIER 8-5-79.

OUTREMONT, Cottage impeccable — 4 chambres à coucher — Boiseries chêne — Foyer naturel — Garage — Prix raisonnable. MONIQUE BOLDUC, 334-2687 - 739-3265; TRUST GENERAL courtier 8-5-79

Magnifique split-level près blvd. de la Concorde et Pont Papineau. 4 c.c. Foyer, bar. Garage. Suzanne P. Blain 382-8000 - 389-8505. MLS. Fiducie du Québec, courtier 8-5-79

ST-BRUNO, bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec salle de jeu, et 4e chambre. 653-6087, $39,500. 9-5-79

ST-LAMBERT, condominium Neuchatel, 3 chambres à coucher, très bonne condition. Jour: 285-2981, soir: 672-4789. 9-5-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ST-LAMBERT, excellent duplex semi-détaché, 2 X 5½, bon revenu, rez-de-chaussée, libre pour le 1er juillet 1979. Garage double, jardin, $79,000. Pauline Girard 731-6738 — 735-2281. MONTRÉAL TRUST, COURTIER 8-5-79

MTL. NORD, bungalow détaché 5 pièces, sous-sol fini avec foyer brique, chauffé air chaud, prix demandé $67,500. MLS, Gilles Marcil, 354-2950, 351-3222. DesRosiers, Le Maître Courtier. 8-5-79

Cantons de l'Est, sur lac Memphrémagog ou Massawippi, un grand choix de résidences merveilleuses. Pour tous les goûts et prix. Claude Ostiguy (819) 838-5830, Immeubles Marcoux (189) 838-4282. 8-5-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MONT-ORFORD, lac à la truite, maison chalet meublé, style suisse, toit cathédrale, foyer, 7½ pièces, chauffage électrique, grand terrain boisé et gazonné, potager, à 100 pieds du lac, (514)484-6737, (819)843-5246. 14-5-79

HAM-NORD, grande maison de campagne avec foyer. Grange, garage, terrain 90 acres, bord de rivière Nicolet. Prix: $58,000. 819-344-2790. 9-5-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL, formule 32 — 6 logements brique détaché, électrique. Revenus $14,640.00. Pour vente rapide $89,500.00 Jacqueline Gervais 651-5710 — 655-9532. IMMEUBLES BEAUDRY, Courtiers 8-5-79.

C.D.N. boulevard Décarie, 6-5½, $100,000 revenus $16,500. R. Gignac, 731-1338, J. Corbeil 354-9707, 353-8770. Montréal Trust Courtier 8-5-79

SERVICES DIVERS

TRADUCTIONS littéraires et commerciales, allemand — anglais — français. 387-8578 8-4-79.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L-1K4, 2 hres à 7res. 524-3852. J.N.O.

COMTÉ de Berthier, à 45 milles de Montréal, ferme de 47 arpents avec érablière. Maison de 10 pièces et bâtiments en bon ordre. 1-889-2753 ou 1-835-4445. 12-5-79

TERRAINS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES: Bord de l'eau, 84,000 pi. terrain paysagé, superbe domaine 13 pièces. J. ROCHEVILLE, 473-2530, 681-6491. LE PERMANENT TRUST, courtiers. 8-5-79

Le Robert Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

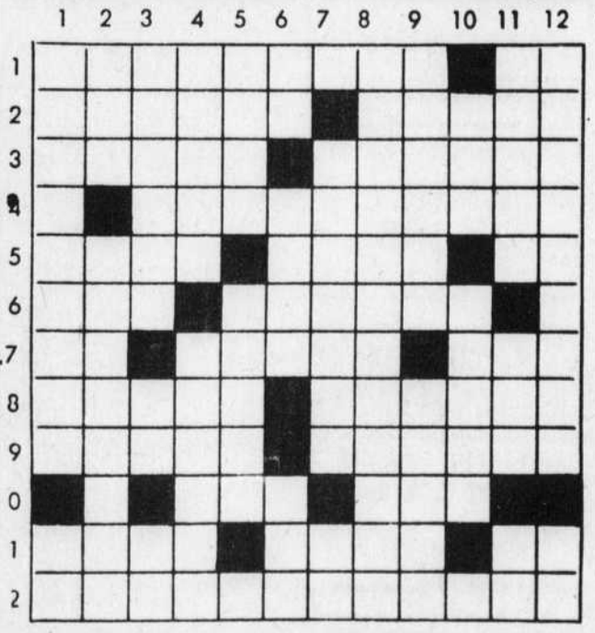

Horizontalement

1—Qui fouette. — Américium.
2—Relatif aux astres. — Sec.
3—Rideau qui se lève et se baisse devant une fenêtre. — Aimas avec passion.
4—Voyage fait en un lieu par dévotion.
5—Joindre. — Allure du cheval. — Dans.
6—Obtenue. — Ce que l'on a l'intention de faire.
7—Note de la gamme. — Sténographie. — Seule.
8—Prénom du prédécesseur de Jean Drapeau. — Qui dupe.
9—Existais. — Moquerie sarcastique.
10—Langue, faconde. — Propre.
11—Courtois. — Relatif à l'anus. — Considéré.
12—Effectueras une interpolation.

Verticalement

1—Qui étale un grand luxe (fém.). — Lettre grecque (16ième).
2—Au Moyen-Âge, armée. — Oscillation continuelle de la tête.
3—Projet qui paraît irréalisable. — Coups de baguette. — Lieutenant.
4—Se tromper. — Où il entre de l'antimoine.
5—Unité monétaire chinoise. — Descente des organes.
6—Thallium. — Individu. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
7—Manoeuvre d'un avion. — Drame lyrique japonais.
8—Journal parlé.
9—Oiseau des îles Mascareignes. — Grand appareil de chauffage.
10—Se rendra. — Otent la vie.
11—Proverbe. — Du verbe nuire. — Commandement.
12—Membrane conjonctive reliant les anses de l'intestin grêle à la paroi postérieure de l'abdomen. — Usages.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	X	P	E	C	T	O	R	A	N	T	E
2	L	I	U	R	E	■	C	U	R	I	U	M
3	E	P	R	E	N	D	R	E	■	V	I	E
4	P	H	■	I	S	A	I	E	■	E	L	U
5	H	O	N	N	E	T	E	■	I	L	E	T
6	A	I	■	T	U	E	Z	■	C	A	R	I
7	N	D	■	A	R	■	■	M	A	G	I	E
8	T	I	E	N	■	R	E	G	R	E	E	R
9	■	E	N	T	I	E	R	■	I	■	■	■
10	I	N	N	E	■	E	S	P	E	R	E	R
11	O	N	U	■	P	L	E	I	N	E	■	O
12	N	E	I	G	E	U	S	E	■	A	R	T

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan

Allocation de maternité: pourquoi $240?

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, met bien du temps à répondre aux questions que lui posait, il y a déjà plus d'un mois, la Fédération des femmes du Québec concernant plusieurs anomalies relevées dans le programme d'allocation de maternité tel qu'appliqué actuellement.

Il semble en effet fort difficile de connaître la politique sur laquelle se fonde ce programme. « A notre connaissance, souligne la présidente de la FFQ, Mme Sheila Finestone, il est impossible de savoir d'une façon officielle sur quoi le gouvernement s'est basé pour fixer à $240 le montant de l'allocation de maternité. Cette allocation paraît actuellement plus ou moins « tombée du ciel », sans que les objectifs précis du gouvernement soient connus. »

Ce programme d'aide financière vise-t-il à combler la période de carence du programme fédéral d'assurance-chômage? S'agit-il d'une étape qui sera éventuellement complétée par d'autres allocations, ou par une allocation plus substantielle? Pourquoi poser comme condition préalable l'admissibilité à l'assurance-chômage-maternité? Autant de questions auxquelles la FFQ demande une réponse.

Dans cette même lettre adressée à M. Johnson, Mme Finestone note que du fait d'un taux de chômage élevé dans certaines régions du Québec, il est fort possible qu'une femme ne soit plus admissible à des prestations d'assurance-chômage à des fins de maternité, tout simplement parce qu'elle a chômé trop longtemps. De plus, certaines travailleuses à temps partiel peuvent être pénalisées au moment d'une grossesse parce que la durée hebdomadaire de leur travail ne leur permet pas d'être admissibles à l'assurance-chômage. Une chômeuse ou une travailleuse à temps partiel se trouve donc pénalisée en cas de grossesse.

Dans la campagne de publicité entreprise par la Commission du salaire minimum pour informer les Québécoises de leurs droits, l'information relative à l'Ordonnance No 17 concernant le congé de maternité et l'allocation de maternité (le $240) est présentée ensemble, ce qui engendre beaucoup de confusion.

« Le public, note Mme Finestone, peut croire que toutes les travailleuses bénéficient et de l'Ordonnance et de l'allocation de maternité, ce qui n'est pas le cas. » Cette information devrait être beaucoup plus claire et précise, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'admissibilité et les exclusions.

Le dossier du congé de maternité est loin d'être fermé et l'on peut s'attendre, d'ici peu, à une intervention du comité de surveillance chargé de suivre de près le travail de la Commission du salaire minimum. Rappelons que ce comité de surveillance a été mis sur pied par les 52 associations et groupements du front commun sur le congé de maternité.

■

Stéréotypes Sexistes — Noyée dans l'information générale, nous croyons utile de revenir aujourd'hui, dans cette chronique, sur la création d'un comité sur les stéréotypes sexistes dans les médias électroniques, annoncée par le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, à l'occasion du 2e salon international de la publicité qui avait lien à Montréal, fin avril.

Ce comité, présidé par Mme Stella Baudot, vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, est composé de 12 membres, toutes des femmes. Il comprend, outre Mme Baudot, Mmes Yolande Bonenfant, Elizabeth Percival, Mary Jane Palmer, Gail Newall, Maria Eriksen, Jane Hughes, Gaby Marchand, Chantal Leduc, Helen Kerr et Jane Glasco.

Le nouveau comité sera chargé de surveiller, notamment, les annonces publicitaires et d'y déceler tout contenu sexiste. Il devra publier les résultats de ses analyses afin de permettre au public d'exercer des pressions auprès des radiodiffuseurs et des annonceurs.

Stella Baudot avait, avec Lise C. Doucet, défendu le mémoire de la Fédération des femmes du Québec sur le sexisme et les stéréotypes au niveau de la programmation et de la publicité dans le cadre du renouvellement de la licence de Radio-Canada au CRTC, en octobre dernier.

La FFQ, dans ce mémoire, proposait la création d'un comité consultatif de la programmation en ce qui concerne le sexisme, comité qui pourrait avoir pour mandat de signaler au Conseil d'administration et au personnel des émissions de Radio-Canada l'évolution prévue dans leurs divers domaines; prévoir et évaluer l'impact et les possibilités de la radio-télévision en ces domaines; donner leur avis sur les émissions que la Société produit touchant ces secteurs d'activités.

La Fédération souhaitait également, dans ce mémoire, que le contenu des messages publicitaires des annonceurs privés et publics fasse l'objet d'un examen sévère à l'aide de normes qui dépistent les stéréotypes sexistes tant du point de vue sémiologique de l'image et du son que dans le texte de l'annonceur.

Mme Baudot assistait également au séminiare organisé par le président de Radio-Canada, en février dernier, sur l'image de la femme que reflètent les émissions de Radio-Canada. Elle y avait de nouveau, à cette occasion, défendu la prise de position de la FFQ.

A la suite de ce séminaire, Radio-Canada s'est engagée entre autres à commencer immédiatement à élaborer une politique des programmes sur l'image de la femme dans ses émissions; à élaborer des directives pour éliminer les préjugés et le langage sexiste et pour améliorer le débat sur les questions intéressant les femmes; à établir une méthode d'évaluation des émissions pour suivre de près la mise en oeuvre de ces objectifs; à créer des postes de « spécialistes en affaires sociales » pour les nouvelles télévisées des réseaux français et anglais pour assurer le reportage complet des questions intéressant les femmes.

Reconnaissant qu'il est nécessaire que les femmes participent davantage aux décisions relatives à la politique des programmes, la Société Radio-Canada, dans un communiqué adressé au personnel le 25 avril dernier, a tenu à réaffirmer « la priorité qu'elle accorde à ses buts en matière d'égalité des chances ». Elle a également l'intention, pour améliorer la représentation de la femme, d'organiser, à l'intention du personnel de production, « des séances de sensibilisation aux clichés éculés sur le rôle des sexes et à l'imagerie sexiste ».

Soulignons en outre que la Société a affirmé son intention de continuer à encourager le CRTC à examiner la question du sexisme dans la publicité. Pour s'y préparer, Radio-Canada analysera les annonces publicitaires diffusées par ses réseaux en vue de formuler des normes à appliquer à l'industrie. Radio-Canada examinera aussi ses matériaux autopublicitaires.

Cet organisme d'Etat tiendra, dans un an, une réunion de relance pour évaluer l'efficacité des mesures convenues et organisera d'ici là des consultations officieuses périodiques.

GRENIER
Le Complément
UN SOUTIEN-GORGE NOUVEAU ET SENSATIONNEL
Revenez à la beauté naturelle et féminine après une mammectomie. Plus nécessaire de dévoiler votre opération. Ce nouveau soutien-gorge vous assurera une nouvelle façon d'entrevoir la vie et la sexualité, après une mammectomie. Demandez à votre "corsetière" de vous montrer ce nouveau soutien-gorge.
C. J. Grenier Ltée.
Montréal, Qué.

AFRIQUE DU NORD
COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunisie; Tunis, Sfax et Sousse.

QUITTANT	KSAR EL BOUKHARI	A VESSEL
Toronto	15 mai	20 juin
Montréal	23 mai	25 juin

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.
AGENT AU CANADA
march shipping limited
MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

CALGARY $199.
Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 23 juin pour une, deux ou trois semaines. Six, huit ou dix semaines aussi disponibles sur quelques départs. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.
Avions de Nordair opérés par Suntours Ltée avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de Transport du Canada en plus. Detenteur d'un permis du Quebec
Vacances Sunflight Inter Villes

La déprofessionnalisation

Un autre colloque de la revue Critère

La revue Critère organise encore cette année un colloque qui aura lieu au Méridien les 28, 29 et 30 mai. Le thème sera la déprofessionnalisation.

En choisissant ce thème, les responsables ont voulu mettre en lumière les différents problèmes qui confrontent les spécialistes dans l'exercice de leur profession. Par exemple: l'agriculteur face à l'agronome professionnel, les tenants de « l'auto-médecine » face aux médecins et professionnels de la santé; les jeunes bâtissant leurs propres maisons face à l'architecte, à l'ingénieur, au plombier ou à l'électricien; les mouvements dits de « légitime défense » revendiquant une sécurité que n'offrent plus les corps policiers, etc.

D'autre part, les professionnels réclament, auprès de l'Office des professions, un statut particulier et les corporations de toutes sortes veulent être reconnues comme étant seules compétentes pour juger d'un cas concernant l'exercice de leurs fonctions. Dans cet ordre d'idée, rappelons le récent conflit opposant l'Ordre des infirmières à l'Ordre des infirmières auxiliaires, celui-ci étant appuyé par l'Ordre des médecins.

Poursuivant sa démarche de multidisciplinarité, la revue Critère a subdivisé les conférences, tables rondes et ateliers du colloque en trois sections différentes: sciences de la vie et de la santé, sciences et techniques physiques, lettres et sciences humaines.

Six conférences seront présentées à tous les participants, soit celles de M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Education du Québec, Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste, M. Douglas T. Wright, sous-ministre de la Culture et des Loisirs en Ontario; M. Philippe Meyer, sociologue et journaliste français, M. Fernand Dumont, professeur à l'Université Laval, M. Edgar Morin, sociologue français.

Par ailleurs, une multitude de conférenciers de marque participeront aux tables rondes, en plus des animateurs d'ateliers, pour la plupart des collaborateurs de la revue Critère.

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

La quarante-neuvième assemblée annuelle
de la Société pour les enfants infirmes du Québec sera tenue le jeudi, 17 mai 1979, à 16 h, au Salon Le Printemps de l'Hôtel Le Quatre Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
JEAN L. LACOMBE
Secrétaire honoraire
MONTRÉAL, QUÉ., le 2 mai 1979.
Exposition d'aides techniques de 15 h à 18 h

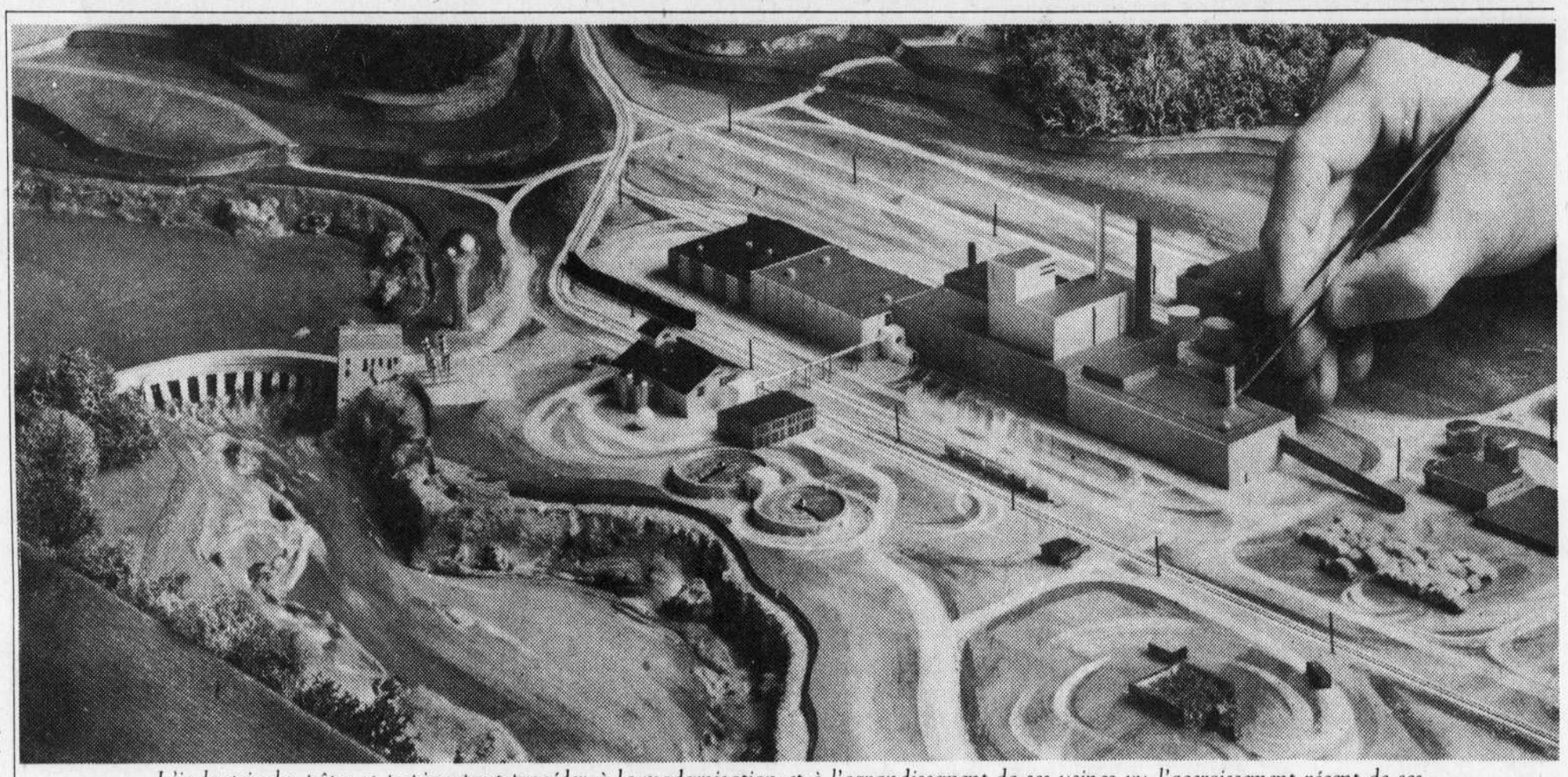

L'industrie des pâtes et papiers peut procéder à la modernisation et à l'agrandissement de ses usines vu l'accroissement récent de ses profits. Elle pourra se doter de machines modernes et adopter de nouvelles méthodes, créant ainsi de nombreux emplois autour d'elle.

Profits = emplois

Les nouveaux investissements dans la production de pâtes et papiers créent des emplois au sein de cette industrie et chez ses fournisseurs. Des bénéfices accrus permettent d'acheter du matériel moderne, d'améliorer les méthodes de protection de l'environnement et d'adopter des techniques de production plus efficaces. L'amélioration de la productivité permettra aussi de renforcer la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux. Il s'agit là d'une considération importante car chez nous, un emploi sur dix dépend de l'industrie forestière.

A Stephenville, Terre-Neuve, la reconstruction d'une usine et la réouverture des chantiers forestiers permettront à quelque 650 travailleurs de reprendre le chemin du travail.

En Colombie-Britannique, l'expansion de l'usine de Powell River créera 700 emplois dans la construction et 100 emplois permanents dans l'usine même, lorsque les travaux seront terminés.

Dans tout le pays, des entreprises forestières ont annoncé des programmes d'investissement visant à moderniser les usines, à accroître la capacité de production, à mettre au point de nouvelles méthodes et à renouveler le matériel d'exploitation. Ces programmes coûteront des milliards de dollars au cours des prochaines années.

Toute cette activité, créatrice d'emplois, est le résultat d'une augmentation des profits dans l'industrie des pâtes et papiers.

La plus grande partie de notre production de pâtes et papiers est exportée aux États-Unis, où la demande de papier journal et de produits à base de pâtes et de papiers a considérablement augmenté, donnant un nouvel élan à notre industrie. Ces exportations, payées en dollars américains actuellement bien supérieurs aux dollars canadiens, ont contribué à faire augmenter les profits de manière exceptionnelle. Cet accroissement pourra aider à compenser l'industrie pour les années d'austérité qu'elle vient de connaître. Mais elle ne peut miser sur des taux de change favorables pour assurer sa prospérité à long terme.

Pour concurrencer à l'échelle mondiale, l'industrie devra investir des centaines de millions chaque année. Pour réduire ses coûts, il lui faut acquérir un matériel d'exploitation moderne, augmenter la productivité des usines et adopter de nouvelles méthodes. Elle ne peut compter sur les profits d'une seule année pour atteindre ces objectifs. Pour s'assurer une croissance soutenue, il lui faut réaliser des bénéfices sur une base soutenue.

L'industrie des pâtes et papiers est la plus importante du Canada. Ses exportations rapportent davantage et contribuent le plus au niveau de vie des Canadiens: environ $1 000 par famille, chaque année.

L'industrie forestière soutient, directement ou indirectement par ses milliers de fournisseurs, un emploi sur dix au pays.

Si vous désirez de plus amples renseignements, demandez la nouvelle brochure "CROISSANCE" au Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 édifice Sun Life, Montréal, Québec, H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada